

Université Abderrahmane mira de Bejaia  
Faculté des sciences humaines et sociales  
Département des sciences sociales

## **MÉMOIRE DE FIN DE CYCLE**

En vue de l'obtention du diplôme de Master en sociologie  
Option : Sociologie de Travail et des Ressources Humaines

*Thème :*

**Le rôle des PME dans la création d'emploi  
Cas des PME de la commune de Bejaia**

**Réalisé par :**

M<sup>elle</sup> Bélala Nassima

**Encadré par :**

M. Negrouche.H

**Année Universitaire**

**2012-2013**

# *Remerciements*

*Au terme de ce modeste travail, je tiens à exprimer ma profonde gratitude et mon vif remerciement :*

*Mes remerciements vont, tout d'abord et, naturellement au dieu, tout puissant pour m'avoir donné la force et la patience pour mener à terme ce travail.*

*Je ne remercierai jamais assez mon promoteur, Mr Negrouche qui, par ses idées originales, ses conseils pertinents, ses orientations, son savoir faire sa patience à m'écouter, m'a facilité la tâche et m'a donné toutes les chances de réussite.*

*Je remercie mes parents pour m'avoir précieusement aidés, motivés et encouragés sans relâchement, et ce tout au long de mes recherches.*

*J'adresse aussi un grand merci au personnel de la direction des PME et de l'artisanat, la direction des planifications et d'aménagement des territoires, ainsi que les entrepreneurs de la wilaya de Bejaia en l'occurrence Mr Brahmi, Mr Galloul Boualam, et Mr laalloui Yazid pour leurs collaboration et leurs accord des entretiens dans le cadre de mon enquête de terrain*

*A tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire.*

# *DEDICACES*

*Je Dédie ce modeste travail :*

*Plus particulièrement à mes très chers parents qui ont été toujours à mes cotés tout au long de mon parcours d'études, et qui m'ont soutenu financièrement et moralement, je leur témoigne une grande reconnaissance et un profond respect.*

*A mes frères: Farouk, Sofiane, Nabil et koceila*

*A ma sœur Naima et ses enfants : Rayan et Anis*

*A mes Grands parents que dieu les protèges*

*A mes tentes et mes oncles*

*A tout mes cousins et mes cousines surtout : Farid, Karim, Aida, Kenza  
Farida, Siham et mannel*

*A tout mes amis proches : Nabila, Samira, Khadîdja, Linda, Souad  
Sabrina, Kahina, Ghanima*

*A tous ceux qui ont marqué leurs existences dans ma vie et que mon  
stylo n'a pas cité*

# Table de matière

## Introduction

## La partie méthodologique de la recherche

### Chapitre I: Le cadre méthodologique de la recherche.....04

#### Section 1 : La détermination du sujet d'étude..... 06

1. Les raisons de choix du thème..... 06
  - a. Les raisons subjectives.....06
  - b. Les raisons objectives .....06
2. Les objectifs de la recherche.....07
3. La problématique.....08
4. Les hypothèses formulées.....10
5. La définition des concepts et des notions clés.....11

#### Section 2 : Les méthodes et les techniques de collectes des données.....16

1. La pré-enquête..... 16
2. Les méthodes adoptées..... 17
3. Les techniques utilisées..... 17
4. La construction de la population d'étude..... 20
5. L'échantillon et l'échantillonnage ..... 21

## La partie théorique de la recherche

### Chapitre II: Domaine de recherche des petites et moyennes entreprises (PME)..... 24

#### Section 1 : Définitions, courants de recherche et spécificités des PME..... 26

1. Définition de la PME..... 26
  - a. L'approche qualitative..... 27
  - b. L'approche quantitative.....28

c. Définition de la PME selon l'union européenne.....	30
d. Définition Algérienne de la PME.....	31
2. Les courants de recherche en PME.....	33
a. Courants des fondateurs (1975-1985).....	33
b. Courants des prolongements (1985-1995).....	36
3. Spécificités des PME.....	39
a. Caractéristiques des PME.....	39
b. Raisons d'existence des PME.....	42
<b>Section 2: les avantages des PME .....</b>	<b>44</b>
1. La création d'emploi.....	44
2. PME source majeur de recette à l'exportation.....	45
3. La relance de l'économie (cas de l'Algérie).....	45
4. Les PME source d'innovation .....	47
<b>Chapitre III : Le chômage et la politique d'emploi en Algérie.....</b>	<b>49</b>
<b>Section 1 : La question de chômage et d'emploi en Algérie.....</b>	<b>51</b>
1. La réalité du chômage en Algérie.....	51
2. Evolution de l'emploi et de chômage en Algérie.....	53
a. Evolution de l'emploi en Algérie.....	53
b. Evolution du chômage en Algérie.....	57
3. Les causes du chômage en Algérie.....	58
4. Les effets sociaux du chômage.....	60
<b>Section 2: Les politiques d'emploi en Algérie.....</b>	<b>62</b>
1. Dispositifs gérés par le ministère du travail.....	62
a. Le programme d'emploi des jeunes (PEJ).....	62
b. Les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ).....	62
2. Les dispositifs gérés par l'agence de développement social (ADS).....	63

a.	L'indemnité d'activité d'intérêt général (LAIG).....	63
b.	Les travaux d'utilités publiques à haute intensité de main d'œuvre (TUP-HIMO).....	64
c.	Le contrat de pré-emploi (CPE).....	64
d.	Le développement communautaire (DC).....	65
3.	Le dispositif de protection des travailleurs et aides à la réinsertion gérés par la (CNAC).....	66
a.	Les centres de recherche d'emploi (CRE).....	66
b.	Les centres d'aide aux travaux indépendants (CATI).....	66
c.	La formation de reconversion.....	66
d.	L'aide aux entreprises en difficulté (AED).....	67
4.	Le dispositif de soutien et d'insertion professionnelle des jeunes (ASEJ).....	67

## **Chapitre IV: Les PME en Algérie.....69**

### **Section 1 : La repartitions des PME algérienne.....71**

1.	Le cadre institutionnel des PME.....	71
a.	La première période : 1962-1982.....	71
b.	La deuxième période : 1982 -1988.....	72
c.	La troisième période : 1988 à nos jours.....	73
2.	Principales composantes de la PME et son évolution.....	74
a.	Les PME privées.....	74
b.	Les PME publique.....	74
c.	Les artisans.....	75
3.	PME et emploi.....	76
a.	L'emploi créé par les PME privées.....	77
b.	Répartition des PME privées par secteur d'activité.....	78
c.	Répartition spatiale des PME .....	79
4.	Les contraintes face auxquelles se trouvent confrontées les PME algériennes.	81
a.	Les contraintes d'ordre administratif.....	82
b.	Les contraintes de financement.....	82

c. Les contraintes environnementales.....	83
---	----

## **Section 2 : Présentation de l'organisme d'accueil .....84**

1. Présentations de la wilaya de Bejaia.....	84
a. La situation géographique de la wilaya de Bejaia.....	84
b. Organisation administrative.....	85
c. L'aspect démographique de la wilaya.....	86
2. Présentation de la population des PME de la wilaya de Bejaia.....	86
a. Les PME privées.....	87
b. Les PME publiques.....	88
c. Activités artisanales.....	88
3. Répartition des PME privées.....	90
a. La répartition par secteur d'activité.....	90
b. Répartition des PME privées par forme juridique.....	92
c. Répartition des PME privées par communes .....	92
4. L'emploi total crée par la PME dans la wilaya de Bejaia.....	95

## **La partie pratique de la recherche**

### **Chapitre V: L'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche.....97**

#### **Section 1: Présentation et analyse des données de la première hypothèse.....99**

1. Données personnelles sur les entrepreneurs enquêtés.....	103
2. Présentation des données de la première hypothèse.....	107
3. Résultats des données de la première hypothèse.....	114

#### **Section 2: Présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse.....116**

1. L'analyse des données de la deuxième hypothèse.....	116
2. Résultats des données de la deuxième hypothèse.....	120
3. Pouvoir et avenir d'entreprise.....	121
4. Résultat des données des deux hypothèses.....	126

**Conclusion**

**La liste bibliographique**

**Annexes**

## Liste des abréviations

<b>Abréviation</b>	<b>Significations</b>
ADS	Agence de Développement Social
AED	Aide aux Entreprises en Difficulté
ANSEJ	Agence National de Soutient à l'emploi des Jeunes
AGI	Accès aux autorisations globales d'importation
APSI	Agence de promotion et de suivi de l'investissement
ANDI	Agence national de développement de l'investissement
BIT	Bureau international de travail
BTPH	Bâtiment travaux publics hydrauliques
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CE	Commission européenne
CPE	Contrat de pré emploi
CNAC	Caisse national d'assurance chômage
CRE	Centre de recherche de l'emploi
CATI	Centre d'aide au travail indépendant
CNI	Commission national des investissements
CNAS	Caisse national d'assurance sociale
DIPJ	Dispositif d'insertion professionnelle des jeunes
DEJ	Délégué à l'emploi des jeunes
DC	Développement communautaire
DPME	Direction de la petite et moyenne entreprise
DPAT	Direction des Planifications et d'Aménagement des Territoires
EGPP	Entreprise de gestion des ports de pêche

EURL	Entreprise unipersonnel à responsabilité limité
ESIL	Emploi salarié d'initiative locale
FMI	Fond Monétaire international
FNSEJ	fond de soutien 0 l4emploi des jeunes
GE	Grande entreprise
HIMO	Haute intensité de main d'œuvre
IDE	Investissements directs étrangères
IAIG	Indemnité d'activité d'intérêt général
OCDE	Organisation de coopération de développement européenne
OST	Organisation scientifique de travail
ONS	Office national des statistiques
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrielle
PAS	Programme d'ajustement structurel
PEJ	Programme d'emploi des jeunes
RNDH	Rapport national sur le développement humain
SBA	Small business administration
SARL	Société à responsabilité limité
SNMG	Salaire minime garantie
SNC	Société au nom collectif
SPA	Société par action
TPE	Très petite entreprise
TUP	Travaux d'utilités publiques

## Listes des tableaux et des figures

### Listes des tableaux (la théorie)

<b>Numéro</b>	<b>titre de tableau</b>	<b>page</b>
<b>01</b>	Les critères de la Small Business Administration	<b>29</b>
<b>02</b>	La définition de la PME selon l'union Européenne	<b>31</b>
<b>03</b>	Définition algérienne de la PME	<b>32</b>
<b>04</b>	L'évolution du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur en Algérie	<b>53</b>
<b>05</b>	Evolution de la population active 1966-2010	<b>54</b>
<b>06</b>	Evolution de la population occupée entre 1966-2011	<b>56</b>
<b>07</b>	Evolution du taux de chômage de 1999-2011	<b>57</b>
<b>08</b>	Principaux résultats des programmes des dispositifs de soutien à l'emploi	<b>68</b>
<b>09</b>	L'évolution des PME Algériennes durant la période 2001-2011	<b>76</b>
<b>10</b>	Evolution des emplois déclarés par type de PME	<b>77</b>
<b>11</b>	Evolution des PME privées par secteur d'activité	<b>79</b>
<b>12</b>	Evolution des PME privées par wilayas	<b>80</b>
<b>13</b>	Mouvement des PME privées durant l'année 2012	<b>87</b>
<b>14</b>	Population de la PME à fin 2012	<b>89</b>
<b>15</b>	Les PME privées par secteurs d'activité	<b>90</b>
<b>16</b>	La répartition des PME par secteur d'activité	<b>92</b>
<b>17</b>	Mouvement des PME et d'emploi par communes	<b>93</b>
<b>18</b>	L'emploi déclaré par type de PME	<b>95</b>

## Liste des tableaux (la pratique)

<b>Numéro</b>	<b>titre de tableau</b>	<b>page</b>
<b>19</b>	la répartition de l'échantillon selon l'âge	<b>103</b>
<b>20</b>	la répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction	<b>104</b>
<b>21</b>	la situation matrimoniale des enquêtés	<b>105</b>
<b>22</b>	la répartition des enquêtés selon le suivi des formations	<b>106</b>
<b>23</b>	les ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création selon les enquêtés	<b>107</b>
<b>24</b>	la répartition des objectifs tracés par les enquêtés lors de la création de leurs entreprises	<b>109</b>
<b>25</b>	la représentation des apports des enquêtés en terme de création d'emploi	<b>110</b>
<b>26</b>	la répartition des enquêtés selon leur rentabilité	<b>112</b>
<b>27</b>	la répartition des enquêtés selon l'ampleur du marché	<b>113</b>
<b>28</b>	la contribution à la réalisation des objectifs socioéconomique de la wilaya de Bejaia	<b>116</b>
<b>29</b>	la contribution des PME au développement économique de la commune de Bejaia	<b>117</b>
<b>30</b>	la contribution des PME au développement de la localité	<b>118</b>
<b>31</b>	l'attitude des enquêtés vis-à-vis l'établissement des nouvelles perspectives pour leurs entreprises	<b>119</b>
<b>32</b>	l'attitude des enquêtés vis-à-vis à l'extension de leurs entreprises	<b>121</b>

<b>33</b>	la répartition des enquêtés selon leurs constats depuis l'entame de l'activité	<b>122</b>
<b>34</b>	l'opinion des enquêtés vis-à-vis de la transmission de leurs	<b>123</b>
<b>35</b>	les conseils aux jeunes désirant devenir entrepreneurs	<b>124</b>

### Liste des figures

<b>Numéro</b>	<b>Titre de figure</b>	<b>page</b>
<b>01</b>	Evolution de la recherche en PME	<b>38</b>
<b>02</b>	Evolution du taux de chômage 1999-2011	<b>58</b>
<b>03</b>	Population de la PME selon la propriété (fin de l'année 2011)	<b>75</b>
<b>04</b>	Evolution de l'emploi depuis 2004	<b>78</b>
<b>05</b>	Mouvement des PME privées durant l'année 2012	<b>88</b>
<b>06</b>	Nombre des PME à fin 2012	<b>89</b>
<b>07</b>	Evolution des PME privées par secteur d'activité	<b>91</b>

# **Introduction**

### Introduction

L'entreprise algérienne, et en particulier, les PME (petites et moyennes entreprises), occupent une position de premier plan dans le processus de développement socioéconomique algérien; ce qui explique un phénomène démographique important, dépassant la barre de 75 000 durant le premier semestre 2013, selon CNES (Conseil National statistique et économique).

L'évolution rapide des PME était renforcée surtout, avec la promulgation de nouveau code d'investissement de 1993, ainsi qu'avec l'adoption d'une nouvelle loi d'orientation de 2001 sur la PME, qui va dans le sens de la promotion de l'entrepreneuriat.

Ce type d'entreprise, devient ainsi le moteur essentiel de la création d'emploi. Créer davantage d'emplois viables, et pérennes, demeure une priorité majeure pour l'Algérie, qui a connue une mutation très importante, en raison du passage de l'économie administrée à l'économie du marché, où les PME doivent prendre de l'importance pour absorber les flux croissants de main d'œuvre<sup>1</sup>.

Les PME privées présentent aujourd'hui des structures économiques, financières et organisationnelles fragiles, laissant suggérer que les efforts de promotion de la PME entrepris par l'État, depuis le début des années 90, n'ont pas abouti à un décollage significatif de ces entreprises en Algérie<sup>2</sup>.

Nous nous sommes intéressés dans notre recherche à dévoiler les avantages de la PME, et son rôle dans la création d'emploi, et le développement socioéconomique en Algérie.

---

<sup>1</sup> AIMAD DATOUSSAID, « PME et création d'emploi en Algérie: quelles réalités? », 2011, P 01. Disponible sur le site suivant : [www.osectu.org/userfiles/Aimad%20Datoussaid.pdf](http://www.osectu.org/userfiles/Aimad%20Datoussaid.pdf),

<sup>2</sup> ALI FERRAH, « le développement de la PME en Algérie : l'impératif de mise à niveau des institutions », 09 Aout 2008, P 01. Disponible sur le site suivant : [plbd.blogspot.com/2010/09/le-developpement-de-la-pme-en-algerie.htm/](http://plbd.blogspot.com/2010/09/le-developpement-de-la-pme-en-algerie.htm/)

Pour cela, notre recherche est subdivisée en deux parties: la partie théorique et pratique qui se présente sous forme de cinq (05) chapitres :

Le premier, est consacré pour le cadre méthodologique qui contient : le choix du thème, la problématique, les hypothèses, la définition des concepts, ainsi que les méthodes et les techniques utilisées.

Le deuxième chapitre porte sur les généralités et domaine de recherche des PME dont la première section nous allons présenter, définition, courants de recherche et spécificités des PME, et la seconde section, on présentera les avantages des PME.

Le troisième chapitre on s'attache au chômage, et la politique d'emploi en Algérie, la première section traitera la question du chômage, et d'emploi en Algérie, et la seconde section, nous allons présenter les politiques d'emploi en Algérie.

Le quatrième est consacré pour les PME en Algérie, la première section fera l'objet de la répartition des PME Algérienne, et la seconde on présentera le cadre de l'étude.

Le cinquième chapitre fera l'objet de l'analyse, et l'interprétation des résultats de l'enquête, dont la première section, est consacrée pour l'analyse des résultats de la première hypothèse, et la deuxième pour les résultats de la seconde hypothèse.

Dans la dernière phase, nous avons terminé notre recherche par l'analyse des résultats des deux hypothèses, la conclusion générale, et la présentation de la liste bibliographique, à la fin les annexes.

# **La partie méthodologique de la recherche**

# **Chapitre I**

## **Le cadre méthodologique de la recherche**

## **Section 1: la détermination du sujet d'étude.**

### **1: Les raisons du choix du thème :**

Nous portons l'intérêt de mener une recherche sur le rôle des PME dans la création d'emploi en Algérie, précisément dans la wilaya de Bejaia, dont les raisons sont diverses. Et nous tenons à les résumer en deux types : Subjectives et Objectives.

#### **a. Les raisons subjectives :**

- La volonté d'approfondir nos connaissances sur les PME, pour faire réussir dans la création de notre propre entreprise, en conformité, avec nos études universitaires en cours.
- Par citoyenneté, parce que nous aurons participé à la création d'emploi, donc à la prospérité, la richesse, et enfin à la consommation.
- Un sentiment d'avoir été utile, en ce bas monde, mettant en exergue le fameux dicton « je crée, donc j'existe ... », paraphrasant la célèbre formule du philosophe français René Descartes « je pense, donc je suis... ».

#### **b. Les raisons objectives :**

- Le choix de notre sujet est lié à l'importance et l'ampleur que les PME, sont en train de prendre au niveau national, et en particulier, dans la wilaya de Bejaia donc, notre étude vise à éclaircir le fonctionnement des PME dans les réseaux des relations (professionnelles et personnelles).
- L'actualité du thème et son rôle primordial dans le système socio-économique d'un pays, les PME ont une place très importante, non seulement en matière d'emploi, mais elles ont tendance à créer d'autres emplois, contrairement aux grandes entreprises, qui licencient et compressent le personnel.

- Faire savoir l'importance, la valeur, le point des PME dans l'économie algérienne, et particulièrement dans la wilaya de Bejaia.

## **2: Les objectifs de la recherche :**

A travers notre étude, nous avons fixé les objectifs suivants :

- Savoir réellement si l'entremise des PME, contribue à la création d'emplois, et l'absorption du taux de chômage.
- Savoir si les entreprises (PME), de la commune de Bejaia réalisent les objectifs socioéconomiques de leurs localités.
- Essai de mettre en place quelques solutions, pour améliorer le secteur d'emploi dans les PME de Bejaia.

### 3: La problématique :

L'une des plus importantes mutations qui a marqué la sphère de l'économie à l'échelle mondiale, durant la décennie 70, est l'émergence de la PME (petite et moyenne entreprise), toutefois, la petite entreprise n'est pas un phénomène nouveau c'est même un phénomène très ancien. Ce qu'il ya de nouveau, c'est son explosion au cours des trois et quatre dernières décennies, et son succès soudain, qui a éclipsé les apports de la grande entreprise, considérée comme le pilier de l'économie moderne avant la crise de fordisme. Le monde redécouvre la petite entreprise, en tant qu'agent économique producteur de richesse, outil de lutte contre le chômage, et facteur d'innovation et de compétitivité sur le marché mondial. Les PME sont considérées donc comme, un élément essentiel et tangible dans la création d'emploi, ainsi, de la dynamique de développement ; elles contribuent à la réduction des inégalités sociales. Donc, l'expansion de cette catégorie d'entreprise, est particulièrement visible sur le plan d'emploi<sup>1</sup>.

De nombreuses PME sont très actives à l'étranger, et comptent de plus en plus sur la pénétration du marché mondial, pour assurer leur survie et leur croissance, ainsi pour améliorer le niveau de vie des populations de façon équitable et durable. Par exemple, en 2002, les PME de l'union européenne représentent 99% des entreprises 66% de l'emploi et 65%<sup>2</sup> de chiffres d'affaires. Les PME, sont donc, le moteur de l'économie européenne. Elles constituent au sein de l'union européenne, à ce titre elles sont essentielles pour stimuler la compétitivité et l'emploi.

L'intérêt de l'Algérie pour la PME privée a été tardif. Ce n'est, que vers la fin des années 80, en conséquence du choc pétrolier de 1986, que l'initiative privée a été enfin libérée. Bien que la PME ait toujours été tolérée et parfois même encouragée

---

<sup>1</sup> NADINE LEVRATTO, Les PME définition, rôle économique et politique publique, 1<sup>er</sup> édition, Boeck Paris, 2009, P 09.

<sup>2</sup> GENEVIVE FERONE et DOMINIQUE DEBAS et autres, Ce que développement durable veut dire édition d'organisation Paris, 2004, P 47.

dans le cadre de l'économie administrée, elle n'a cependant pas connue de développement spectaculaire en raison, particulièrement, des difficultés liées à l'obtention des différentes autorisations administratives de constitution d'entreprises et aussi, des limites de l'épargne privée. Cependant, depuis 1990, la création de PME a connu un mouvement ascendant. En effet, 60% des PME existantes en 2000 ont été créées après 1994, soit, après l'adoption d'un nouveau code des investissements (octobre 1993), et après, l'entrée en vigueur du programme d'ajustement structurel (PAS), en mai 1994<sup>1</sup>.

Les bouleversements introduits par la crise pétrolière en Algérie ont été favorables à la PME. Ils ont obligé l'état à assouplir son interventionnisme et développer le secteur privé. Ce qui a été concrétisé par la création du ministère de la PME en 1992<sup>2</sup>, ainsi qu'à la mise en place d'un ensemble de directions et d'organismes, dont l'une des missions principales, reste leurs soutiens, leurs encadrements, et leurs accompagnements.

La wilaya de Bejaia compte parmi les régions qui jouissent d'un certain pouvoir d'attractivité, et de compétitivité; elle est dotée d'un tissu socio-économique important, qui la classe parmi les premières wilayas du pays, en termes du nombre d'entreprises privées.

Notre choix pour ce thème n'est pas fait d'une façon arbitraire, par rapport à l'importance donnée à la PME, pour réaliser les objectifs socioéconomique ; a partir de tout ce qui a été dit auparavant, il est indispensable de poser la question fondamentale suivante: est-ce que les PME participent à la création d'emploi, et la réalisation des objectifs socioéconomiques de la wilaya de Bejaia ?

---

<sup>1</sup> AHMED BOUYACOUB, « les PME en Algérie : quelles réalités ? », **Document de travail GRIOT** édition l'harmattan, 2004, P 80.

<sup>2</sup> HAKIMA BOULEKMIR, « Le rôle des PME dans le développement local : cas des PME de la zone industrielle Ihdadden de la wilaya de Bejaia », **Mémoire de master en sciences de gestion**, département de sciences de gestion, Bejaia, septembre 2011, P 02.

De cette question centrale on dégage les sous-questions suivantes :

- Est-ce que les PME sont considérées comme un outil efficace dans la création d'emploi ?
- La PME est un facteur principal dans l'absorption du taux de chômage ?

#### **4: Les hypothèses formulées :**

« L'Hypothèse peut être envisagée comme une réponse anticipée que le chercheur formule à sa question spécifique de recherche<sup>1</sup> ».

« L'hypothèse est une proposition de réponse à la question posée ; elle tend à formuler une relation entre des faits significatifs<sup>2</sup> ».

Pour répondre à la question posée dans la problématique, nous émettons les hypothèses ci-dessous :

- Les PME sont considérées comme un moteur majeur dans la réduction du taux de chômage, et, cela, par le nombre important des salariés qu'elles emploient.
- Les PME constituent un moyen d'impulsion du développement socioéconomique, car elles sont considérées comme pourvoyeuse d'emploi, et luttent même contre la pauvreté.

---

<sup>1</sup> GORDAN MACE, **Guide d'élaboration d'un projet de recherche**, 2<sup>ème</sup> édition, Boeck université, 1988, P 35.

<sup>2</sup> GRAWITZ MADELAINE, **Méthodes des sciences sociales**, 11<sup>ème</sup> édition, Dalloz, paris, 2001, P 398.

## **5: La définition des concepts et des notions clés :**

La définition des concepts clés d'une étude, est une phase très importante dans toute recherche scientifique, et pour une meilleure compréhension de notre thème on a procédé à la définition théorique et opérationnelle des concepts et des notions clés utilisées.

### **1) L'entreprise.**

- **Définition théorique :**

La notion d'entreprise à évolué pour designer une organisation définie essentiellement par son objet, mais aussi par ses moyens et par son autonomie. La diversité des entreprises (familiales, multinationales, commerciales, publiques,...) conduit à les classer selon leur taille (mesurés notamment par leur effectif ou leur chiffre d'affaires), selon la nature de leur activité (commerciale, industrielle, artisanale, ou agricole), ou encore selon leur statut juridique (entreprise individuelle ou société); les entreprises sont qualifiées de privées ou de publiques, en fonction de la nature de la personne, ayant une influence dominante sur sa direction<sup>1</sup>.

- **Définition opérationnelle :**

Organisation autonome des moyens matériels, financiers et humains (facteur capital de travail), ayant pour vocation, à exercer une activité économique, dans le but de réaliser un profit.

---

<sup>1</sup> RODOLPHE BLAISE, Dictionnaire d'économie et de sciences sociales, édition Marketing, Paris, 2005, P 187.

## 2) La petite et moyenne entreprise (PME).

- **Définition théorique :**

La définition de la PME selon l'OCDE (organisation de coopération et de développement économique), est basée sur trois critères qui sont (la dimension humaine ou bien l'effectif, le chiffre d'affaires et l'indépendance de l'entreprise.

La moyenne entreprise, est définie comme une entreprise employant 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires est compris entre 200 millions et 02 milliards de dinars, où dont le total du bilan annuel, est compris entre 100 et 500 millions de dinars. La petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 Personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de dinars, où dont le total du bilan annuel n'excède pas 100 millions de dinars. La très petite entreprise (TPE), ou micro entreprise, est une entreprise employant de 0 à 09 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de dinars où dont le total du bilan annuel, n'excède pas 10 millions de dinars<sup>1</sup>.

Les PME sont des entreprises qui ne sont pas grandes, dont l'effectif salarié est le critère le plus utilisé pour apprécier la taille d'une entreprise. Mais il est concevable d'employer d'autres comme le chiffre d'affaires, le totale du bilan<sup>2</sup>.

- **Définition opérationnelle :**

La PME est un processus, elle est une unité de production de richesse et de répartition de revenus; elle produit des biens et offre des services à des coûts réduits. Les PME valorisent les ressources humaines et les matériels locaux.

---

<sup>1</sup> SAMIA GHARBI, « les PME/PMI en Algérie : Etat des lieux », Cahiers du lab. RH-document de travail N°238, université du littoral cote d'Opale, mars 2011, P 05.

<sup>2</sup> C.BIALES et M. BIALES et autres, Dictionnaire d'économie et des faits économique et sociaux contemporains, Foucher Paris, 1999, P 449.

### 3) Le rôle.

- **Définition théorique :**

Modèle de conduite, qui prescrit aux individus placés dans une certaine position sociale (ayant un certain statut), comment ils doivent se comporter notamment, envers ceux qui occupent des positions complémentaires<sup>1</sup>.

- **Définition opérationnelle :**

Fonction assumée par un organisme, avoir un rôle important dans une affaire.

### 4) La création :

- **Définition théorique :**

Désigne dans la fonction d'innovation, un progrès authentique et autochtone, par opposition aux adaptations et aux imitations d'innovation<sup>2</sup>.

- **Définition opérationnelle :**

Acte, qui consiste à produire quelque chose de nouveau, d'original, à partir des données préexistantes.

### 5) Emploi.

- **Définition théorique :**

Jusqu'à dans les années 70, l'emploi « typique » se caractérise par une durée indéterminée du contrat de travail (CDI), l'unicité de l'employeur, et le temps plein. La stabilité de l'emploi apparaît alors, comme un élément important du contrat de travail. A partir des années 70, l'emploi se développe aux formes « atypiques » qui

---

<sup>1</sup> C.DIALES et M.BIALES et autres, **Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains**, édition Foucher, Paris, 1996, P 541.

<sup>2</sup> AHMED SILEM et JEAN MARIE ALBERTINI, **Lexique d'économie**, 7<sup>ème</sup> édition, Dalloz, Paris, 2002, P 197.

sont caractérisées par un contrat à durée déterminée ou CDD (travail à temps partiel); les formes atypiques se sont développées avec la crise économique contemporaine qui a incité les entreprises à améliorer leur compétitivité (flexibilité, restructuration,...)<sup>1</sup>.

- **Définition opérationnelle :**

Activité humaine, manuelle ou intellectuelle, destinée à produire des biens et services. Travail, fonction confiés à une personne.

## 6) Chômage.

- **définition théorique :**

Le chômage au sens du BIT (bureau international de travail), il faut être strictement sans travail, ce qui exclut toute personne ayant travaillé quelques heures durant la période de la référence (la semaine précédente), Il faut, par ailleurs, être absolument disponible pour travailler (dans un délai déterminé), et pouvoir attester de démarches effectives de recherche d'emploi; le BIT exclut donc ceux qui ont travaillé, même très peu -la semaine précédente- c'est le cas de tout ceux qui occupent des emplois précaires<sup>2</sup>.

La définition adoptée par l'agence national pour l'emploi (ANPE), c'est toute personne sans emploi, inscrit à L'ANPE, et cherchant un emploi durable, à temps plein, pour lequel, elle est immédiatement disponible<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> C. BIALES et M. BIALES et autres, **op-cite**, P 228.

<sup>2</sup> MARGARET MARUANI et EMMANUELE REYNAUD, **Sociologie de l'emploi**, 3<sup>ème</sup> édition, la découverte, paris, 2001, P 28.

<sup>3</sup> C. BIALES et M. BIALES et autres, **op-cite**, P 91.

Le chômage au sens de recensement; se déclarer chômeur et ne pas déclarer ceux qui ne recherchent pas d'emploi, ou se déclarer mère de famille, femme au foyer ou retraité et déclarer rechercher un emploi<sup>1</sup>.

L'organisation internationale ayant proposé une définition commune du chômage à tous les pays, par rapport à la définition de BIT, c'est l'ensemble des personnes ayant trouvé un emploi, mais ne l'occupant pas encore<sup>2</sup>.

- **définition opérationnelle :**

Situation d'une personne, ou d'une partie de la population active, sans emploi qui est à la recherche d'un emploi.

## 7) Socioéconomique.

- **définition théorique :**

Démarche interdisciplinaire, qui appréhende d'un point de vue sociologique les phénomènes sociaux, que l'économie politique a autonomisés dans l'opération de définition de son domaine d'analyse.

Elle étudie ainsi les conséquences sociales des faits, des situations ou des décisions économiques, les conséquences économiques des structures sociales des comportements sociaux, des conditions sociales et économiques<sup>3</sup>.

- **Définition opérationnelle :**

La socio économie, est un mélange entre les sciences économiques, et la sociologie; Elle vise à intégrer les outils des sciences économiques avec ceux de la sociologie, afin d'examiner l'évolution économique des sociétés

---

<sup>1</sup> MARGARET MARUANI et EMMANUELE REYNAUD, **op-cite**, P 28.

<sup>2</sup> C. BIALES et M. BIALES et autres, **op-cite**, P 91.

<sup>3</sup> AHMED SILEM et JEAN MARIE ALBERTINI, **op- cite**, P 609.

## **Section 2: Les méthodes et les techniques de collectes des données :**

### **1 : La pré-enquête :**

« La pré-enquête est une phase de terrain assez précoce, dont les buts essentiels sont aidé à constituer une problématique plus précise et surtout à formuler et reformuler les hypothèses qui soient valides, fiables, renseignées, argumentées et justifiées. De même, la pré-enquête permet de fixer, en meilleure connaissance de cause, les objectifs précis aussi bien finaux que partiels, que le chercheur aura à réaliser pour vérifier ses hypothèses<sup>1</sup> ».

On a procédé à la pré enquête en premier lieu à partir de 2 décembre jusqu'au 17 décembre 2012, à travers les visites effectuées au niveau de la DPME de la wilaya de Bejaia, où l'on a obtenu la liste des différents PME existant au sein de la commune de Bejaia, dont on a essayé de visités treize entreprises, pour avoir un accord favorable de chaque entrepreneur, et pour fixer à la fin, un rendez-vous pour un entretien, en vue de faire connaissance de notre terrain de recherche, d'éclairer, et préciser notre champ d'étude, et de déterminer la technique de recherche la plus adéquate à notre thème et aux problèmes de notre recherche. La réalisation du la pré enquête nous a permet de:

- Modifier nos questions et nos hypothèses.
- Déterminer notre champ d'étude sur le terrain, afin de relier entre l'aspect théorique et pratique.
- Cerner notre population d'étude.
- Déterminer le type d'échantillonnage a utilisé.

---

<sup>1</sup>OMAR AKTOUF, Méthodologie des sciences sociales et approche quantitative des organisations : introduction à la démarche classique et une critique, édition presse de l'université du Québec, 1987 P 102.

Pour bien éclairer une recherche, des méthodes et des techniques adéquates au sujet de recherche sont indispensables.

## **2 : les méthodes adoptées :**

La méthode est souvent connue, comme étant la manière que le chercheur utilise pour arriver à la résolution de la problématique, qui est considérée comme « démarche organisée et rationnelle de l'esprit pour arriver à un certain résultat<sup>1</sup> ».

Nous avons adopté la méthode qualitative, qui vise à comprendre le phénomène d'étude et d'établir le sens des propos recueillis, ou de comportements observés, et de décrire les différents aspects liés à notre thème ; à savoir, le rôle des PME dans la création d'emploi.

Selon Maurice Angers méthode qualitative est un « ensemble de procédés pour qualifier les phénomènes<sup>2</sup> ».

Elle permet de savoir l'importance et les missions des PME, en particulièrement sa contribution à la création d'emploi, ainsi la réduction de taux de chômage dans la commune de Bejaia. L'adaptation de ce type de méthode, permet d'obtenir des résultats des informations fiables et des résultats transparents.

## **3: les techniques utilisées :**

Dans le but de pouvoir rassembler les informations relatives à notre thème de recherche, et pour vérifier nos hypothèses nous avons utilisé comme technique de recherche :

---

<sup>1</sup> Le petit Larousse, France, Avril 2003, P 267.

<sup>2</sup> MAURICE ANGERS, Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines, édition casbah d'Alger 1997, P 60.

**❖ L'observation :**

Tout travail scientifique commence par une observation de la réalité, ou d'un aspect de cette dernière.

« L'observation est une posture réclamant à la fois des capacités de sociabilité d'attention, de mémoire et d'interprétation<sup>1</sup> ».

L'observation aussi est définie comme, « la constatation exacte d'un fait, à l'aide de moyens d'investigation et l'étude appropriée à cette constatation<sup>2</sup> ».

Nous avons opté pour l'observation non participante; Cette technique a été utilisée durant les visites que nous avons effectuées, lors de la pré-enquête, dans les entreprises ciblées, pour mieux comprendre le fonctionnement ordinaire d'un milieu du travail, et préciser les nuances d'une terminologie qu'il comprend au cours de l'entretien.

Vu le nombre restreint des membres de la population d'étude, a eu recours à la technique de l'entretien, qui nécessite d'établir, un rapport suffisamment égalitaire entre l'enquêteur et l'enquêté.

**❖ L'entretien :** peut être défini comme suit :

« Un entretien d'après LABOV et FONSHEL (1977), c'est un speech éven (événement de parole), dans lequel une personne A obtient une information d'une personne B, information qui était contenue dans la biographie de B<sup>3</sup> ».

---

<sup>1</sup> HENRI PERETZ, Les méthodes en sociologie : l'observation, la découverte, Paris, 1998, P 14.

<sup>2</sup> CLOUDE BERNARD et GRAWITZ MADELAIN, Lexiques des sciences sociales, 7<sup>ème</sup> édition, Dalloz Paris 2000, P 298.

<sup>3</sup> ANNE GOTMANI, L'enquête et ses méthodes, 2<sup>ème</sup> édition, Armande colin, Paris, 2007, P 17.

« Procède d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbal, pour recueillir des informations en relation avec le but fixé<sup>1</sup> ».

Nous nous sommes optés pour l'entretien semi directif, en vue d'orienter l'enquête dans le sens et l'objectif de l'entretien.

Cette technique, est considérée comme l'un des moyens les plus importants de collecte d'informations, et le plus utilisé pour sa flexibilité et ses caractéristiques; ainsi, elle enrichit la compréhension des données, et les complète et encore elle contribue à leur construction et à leur interprétation, où les questions qui sont posées, sont des questions simples, précises, et générales, afin d'avoir le maximum d'informations spécifiques et plus approfondies.

La nature de notre sujet, nécessite l'acquisition d'informations à propos de nos enquêtes, c'est pour cette raison que nous avons procédé à l'élaboration d'un guide d'entretien, réalisé face à face.

Les entretiens se sont déroulés à l'aide d'un guide élaboré à l'avance, et se portent sur les axes suivants :

- Les données personnelles des enquêtés.
- les caractéristiques et données de l'entreprise.
- PME et création d'emploi.
- acquis pouvoir et avenir de l'entreprise.

---

<sup>1</sup> QUIVY RAYMON et CAMPENHOUDT LUCVAN, Manuel de recherche en sciences sociales, 2<sup>ème</sup> édition, Dunod, Paris, 1988, P 232.

**❖ L'analyse de contenu :**

L'analyse de contenu se définit comme, « technique indirecte d'investigation scientifique, utilisée sur des productions écrites, dont le contenu ne se présente pas d'une manière chiffrée, en vue d'expliquer et de comprendre<sup>1</sup> ».

Après avoir fini l'enquête sur le terrain, et la collecte des informations en rapport avec notre thème de recherche, par le moyen de l'entretien auprès des dirigeants des petites et moyennes entreprises de la commune de Bejaia, on a procédé à l'analyse de contenu des réponses données par les enquêtés.

L'analyse du contenu, est une technique qui a pour fonction de comprendre le sens des réponses exprimées par les enquêtés, et de chercher, dans le fond de celles-ci pour révéler et dévoiler ce qui était caché, et rendre plus clair ce qui est ambigu; cette technique permet d'analyser les données, elle est la plus utilisée dans l'analyse des données qualitatives.

Donc on a opté à des tableaux récapitulatifs, dans le but de faire une analyse thématique, qui suppose un travail de repérage, ou bien de constitution d'un corpus.

**4 : la construction de la population d'étude :**

« La population est l'ensemble des éléments sur laquelle porte l'étude<sup>2</sup> ».

« La population correspond à l'ensemble de tous les individus qui ont des caractéristiques précises, en relation avec les objectifs de l'étude<sup>3</sup> ».

---

<sup>1</sup> MAURICE ANGERS, *op-cite*, P 15.

<sup>2</sup> NICOLE BERTHIER, Les techniques d'enquête en sciences sociales : méthodes et exercices corrigés Armand colin, Paris 2010, P 28.

<sup>3</sup> FRANCOIS DEPELTEAU, La démarche d'une recherche en sciences sociales et humaines : de la question de départ à la communication des résultats, 4<sup>ème</sup> tirage, édition Boeck, Canada, 2005, P 231.

La population étudiée contient 13 PME, qui se situent dans la commune de Bejaia notre but n'est pas la généralisation des résultats, mais, la collecte du maximum d'informations.

Nous avons réalisé treize (13) entretiens individuels avec les entrepreneurs de la commune de Bejaia, dont leurs entreprises sont localisées dans divers endroits; de la commune de Bejaia.

L'enquête de terrain s'est déroulée dans des conditions acceptables, dans les lieux de travail des entrepreneurs (dans leurs bureaux), durant une période d'un mois; du lundi 1 Avril jusqu'au dimanche 28 Avril 2013, d'une durée de, 45 minutes à une heure, pour chaque entretien, nous avons opté a d'écrire les discours, afin de recueillir toutes les informations, cela nous facilitera aussi l'analyse de contenu.

## **5 : l'échantillon et l'échantillonnage :**

« Un échantillon est une partie ou un sous ensemble d'une population mère<sup>1</sup> ».

Vu l'objectif de notre recherche, nous avons procédé à une méthode d'échantillonnage non probabiliste, à cet effet, le choix de membres de notre population d'étude s'est effectué à l'aide des réseaux de connaissances, et nous avons interrogé les entrepreneurs qui ont acceptés de répondre à nos questions; et le nombre de treize entretiens est jugé suffisant, dans ce genre d'enquête, qui ne vise pas la généralisation des résultats.

Notre enquête de terrain n'a pas été une tâche facile, puisque on a rencontré un certain nombre d'obstacles, qu'on peut énumérer comme suite :

---

<sup>1</sup> FARNSOIS DEPELTEAU, *op-cite*, P 213.

- ✓ Le refus de certains entrepreneurs à nous accueillir, ce qui nous a poussé à faire appel aux réseaux de connaissances, qui est apparemment l'élément essentiel de tout pas en Algérie.
- ✓ Le non disponibilité des entrepreneurs.
- ✓ Le manque de temps alloué à cette recherche.
- ✓ La réticence de certains entrepreneurs de répondre à certaines questions jugées sensibles, pour remédier à cette situation, nous avons reformulé certaines questions.
- ✓ Le refus des enquêtés à les enregistrés, ce qui nous a obligés de rédiger tous les discours, et des fois, on rate ce qui n'oblige à revenir aux questions précédentes, et tous ça c'est de temps perdu.

# **La partie théorique de la recherche**

# **Chapitre II**

## **Généralités et domaine de recherche des PME**

## **Section 1 : définitions, courants de recherche et spécificités des PME.**

E.COHEN, dans son dictionnaire de gestion (1914), considère que l'entreprise est « une organisation relativement autonome, dotée de ressources humaines, matérielles et financières, en vue d'exercer une activité économique de façon stable et structurée ».

Afin de cerner la réalité socio-économique de la PME, il est nécessaire de faire une brève synthèse de l'ensemble des définitions.

### **1: Définition de la PME :**

Définir la PME n'est pas une chose aisée, tant que leur population est hétérogène. En effet, de tout petites entreprises coexistent avec de petites et moyennes entreprises, qui se différencient par des modes de propriété d'évolution et un environnement qui leur est spécifique.

Les définitions se sont, alors, multipliées apportant plus de flou que de clarté ; à ce jour, il n'existe pas de définition unique et universelle de la PME. Les critères retenus diffèrent selon les textes législatifs ou réglementaires, instituant des dispositifs d'aides en direction des PME. Une synthèse des principales définitions proposées, conduit à distinguer deux approches distinctes selon les critères de référence utilisés : d'une part, les définitions utilisant des critères qualitatifs également dénommés : critères théoriques, sociologiques ou « analytiques », et d'autre part, celles utilisant des critères quantitatifs, appelés aussi « descriptifs<sup>1</sup> ».

---

<sup>1</sup> ROBERT WITTERWULGHE, Les PME une entreprise humaine, 2<sup>ème</sup> tirage, Boeck, paris, 2008, P 14.

**a. L'approche qualitative :**

L'approche qualitative rejoint plus la réalité socio-économique, par son caractère descriptif. Elle met l'accent sur les éléments distinctifs, et caractéristiques d'une entreprise de petite échelle ; elle vise à mettre en évidence sa dimension humaine. « La PME est une unité de production ou de distribution, une unité de direction et de gestion, sous l'autorité d'un dirigeant entièrement responsable de l'entreprise, dont il est souvent propriétaire, et qui est directement lié à la vie de l'entreprise<sup>1</sup>.

Les tenants de cette approche, préfèrent de définir ce type d'entreprise, en se basant plutôt sur des aspects qualitatifs, afin d'affiner d'avantage les critères de définition, et de ratisser le plus large possible le champ d'application des PME. La C.G.P.M.E en 1946 (Confédération Générale des PME)<sup>2</sup>; retient que « la PME est l'entreprise dans laquelle le chef d'entreprise assume personnellement les responsabilités financières, techniques, sociales et morales de l'entreprise ; quel que soit la forme juridique de celle-ci »<sup>3</sup>. De son côté, le rapport BOLTON (1972), dans son analyse sur la PME en grande Bretagne avait souligné trois critères pour la définition de la PME :

- Le fait que l'entreprise soit dirigée par ses propriétaires d'une manière personnalisée.
- Une part de marché relativement restreinte.
- L'indépendance de la société -c'est-à-dire- nom intégrée dans une structure plus grande (une société de taille réduite), et ses propriétaires prennent leurs décisions sans contrôle extérieur.

---

<sup>1</sup> ROBERT WITTERWULGHE, **op-cité**, P 14.

<sup>2</sup> CHRISTINE LEGARE, **Quels emplois pour les PME ? Étude sur les PME et l'emploi en France**, 1<sup>ère</sup> édition paris, 2007, P 22.

<sup>3</sup> ROBERT WITTERWULGHE, **op-cite**, P 22.

Certains auteurs comme, P. WYNARCZYK, D. J. STOREY et R. WATSON (1993), proposent trois aspects principaux permettant de distinguer entre la grande entreprise et la PME sont : l'incertitude, l'innovation et l'évolution<sup>1</sup>. Aussi d'autres auteurs comme, G. HIRIGOYEN, les trois critères de fonds pour définir la PME : la responsabilité, propriété et objectif particulier de rentabilité<sup>2</sup>.

La PME est donc une unité identifiée à son entrepreneur, à pouvoir concentré et avec du personnel de direction, généralement peu spécialisé, ce qu'il a contraint à avoir une position de force sur le marché<sup>3</sup>.

#### **b. L'approche quantitative :**

L'approche quantitative, dans celle-ci, les définitions visent à cerner le critère de la taille, ainsi pour obéir à des impératifs d'efficacité, la PME est définie au moyen de paramètres quantitatifs, tels que le chiffre d'affaires, le total du bilan, le profit brut, la valeur ajoutée, le profit net unitaire, le capital, le patrimoine net, la capacité de production, le nombre de personnes employées, la part de marché, les investissements, les surfaces occupées, les bénéficiaires, la production annuelle...qui sont utilisés dans les analyses statistiques, ainsi que dans la plupart des législations qui touchent les PME.

Les définitions de cette approche restent dominantes, puisque la plupart des pays se sont attachés à distinguer les entreprises selon le critère de la taille, mesurée le plus souvent en termes d'effectif et de chiffre d'affaires<sup>4</sup>.

Ainsi la Small business administration (S.B.A) américaine à établi des critères quantitatifs, en termes de nombre d'employés ou de volume de ventes. Ces

---

<sup>1</sup> ROBERT WITTERWULGHE, **op-cite**, P 18.

<sup>2</sup> IBID, P 20.

<sup>3</sup> ALDJA BOUKAROU, « Essai d'analyse des stratégies de pérennité dans les PME, cas des PME de TIZI – OUZOU » **Mémoire de magister en sciences économiques**, département des sciences économiques, université mouloud Mammeri, TIZI-OUZOU, 2001, P 16.

<sup>4</sup> ROBERT WITTERWULGHE, **op-cite**, P 25.

critères et leurs limites différentes pour chacun des différents programmes subsistants aux PEM, en fonction des objectifs et activités, poursuivis par ceux-ci de plus, pour un même programme, ces limites varient encore selon l'appartenance sectorielle.

Par exemple, dans son programme de prêts aux PME, la S.B.A définit la PME comme l'entreprise ne dépassant pas les limites suivantes, qui peuvent encore varier suivant le sous-secteur à l'intérieur du groupe sectoriel décrit dans le tableau suivant<sup>1</sup>.

**Tableau N°01:** Les critères de la Small Business administration :

Groupes d'industries	Critère (selon l'industrie)	Intervalles des limites
Commerce de gros	Travailleurs occupés	Moins de 100
Commerce de détail	Recettes maximales annuelles	De 50 à 20 millions \$, selon les sous-secteurs
Construction	Recettes maximales annuelles	De 7 à 17 millions \$, selon les sous-secteurs
manufacture	Travailleurs occupés	De 500 à 1500 \$, selon les sous-secteurs
Transports	Recettes maximales annuelles	De 7 à 25 millions \$, selon les sous-secteurs
Extraction	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	Moins de 500 ou moins de 5 millions \$ selon les sous-secteurs
Agriculture	Recettes maximales annuelles	De 5 à 9 millions \$ selon les sous-secteurs
Services	Travailleurs occupés ou recettes maximales annuelles	De 500 à 1500 ou de 3,5 à 21,5 millions \$ selon les sous-secteurs

**Source :** ROBERT WTTTERWULGHE, La PME une entreprise humaine, Boeck, paris, 2008, P 26.

L'approche quantitative à le mérite de la simplicité, elle est opérationnelle quand il s'agit de réaliser une étude sur les PME. Toutefois, ses fondements sont loin d'être toujours vérifiés<sup>2</sup>.

<sup>1</sup>ROBERT WTTTERWULGHE, *op-cite*, P 25.

<sup>2</sup>ALDJA BOUKAROU, *op-cite*, P 16.

**c. Définition de la PME selon l'Union Européenne:**

Définir les PME aujourd'hui reste donc un débat d'actualité, qui tend toutefois à se cristalliser autour des recommandations successives, émises par la commission européenne<sup>1</sup>.

Une recommandation établissant une première définition commune des PME, à été adoptée par la commission en 1996. Cette définition à été largement appliquée dans l'ensemble de l'Union Européenne<sup>2</sup>.

Le 6 mai 2003, la commission a adopté une nouvelle recommandation 2003 / 361 / CE, concernant la définition des PME, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2005. « La PME est une entreprise qui occupe moins de 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 50 million d'Euros, où le total du bilan annuel n'excède pas 43 millions d'Euros »<sup>3</sup>. La nouvelle définition veut éviter que les entreprises faisant partie d'un grand groupe, profitent des régimes de soutien aux PME, alors qu'elles pourraient bénéficier d'une protection économique plus importante que les véritables PME.

Cette nouvelle définition distingue trois catégories d'entreprises différentes comme indiqué dans le tableau suivant :

---

<sup>1</sup>AHMED MOUZAOUÏ et YANNICK L'HORTY « Quels emplois pour les PME ? Étude sur les PME et l'emploi en France », 1<sup>er</sup> édition, Paris, décembre 2007, P 23, disponible sur le site suivant : [www.youtube.com/all-comment](http://www.youtube.com/all-comment) ?

<sup>2</sup> « La nouvelle définition des PME, guide de l'utilisateur et modèle de déclaration », journal officiel de l'union européenne, 2006, P 06.

<sup>3</sup> Recommandation 2003 / 361/CE adoptée par la commission européenne concernant la définition de la PME journal officiel N°L 123 du 20 mai 2003.

**Tableau N°02** : la définition de la PME selon l'union européenne :

Catégories D'entreprises	Effectifs	Chiffre d'affaires	Total de bilan
Micro-entreprise	< 10	≤ 02 million d'Euros	≤ 02 million d'Euros
Petite entreprise	< 50	≤ 10 million d'Euros	≤ 10 million d'Euros
Moyenne entreprise	< 250	≤ 50 million d'Euros	≤ 43 million d'Euros

Source : [http://ec.europa.eu/entreprise/polycysme/définition/index\\_fr.htm](http://ec.europa.eu/entreprise/polycysme/définition/index_fr.htm)

#### d. Définition Algérienne de la PME :

Le concept PME en Algérie reste très flou, en comparaison avec celui en vigueur dans les pays industrialisés.

Jusqu'à 2001, il n'existe pas une définition officielle de la PME en Algérie et l'Office National des Statistiques (O.N.S.) définissait la PME comme étant une entreprise de production de biens et de services employant de 1 à 250 personnes, au regard de cette définition, seul le critère d'effectifs comptait; en décembre 2001 l'adaptation de la loi d'orientation sur la petite et moyenne entreprise a conduit à une définition plus officielle, cette définition s'inspire de celle adoptée par l'Union Européenne en 1996 et qui fait l'objet d'une recommandation à l'ensemble des pays membres. En effet, l'Algérie a adopté la charte de Bologne de juin 2000 sur la définition européenne de la PME.

La définition de la PME, adoptée par l'Algérie, est basée sur les trois critères suivants : les effectifs, le chiffre d'affaires, le bilan annuel et l'indépendance de l'entreprise, la PME, quelque soit son statut juridique, est définie comme étant une entreprise de production des biens et des services, employant de 1 à 250 personnes dont le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 2 milliards de Dinars et qui respecte le critère de l'indépendance<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> Journal officiel de la république Algérienne N° 77, 15 décembre 2001, chapitre II, article 4, P 05.

Cette loi sur les PME, distingue trois types d'entreprises : La moyenne entreprise, est comme une entreprise employant de 50 à 250 personnes et dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 200 millions et 2 milliard de Dinars où dont le total du bilan est compris entre 100 et 500 millions de Dinars; la petite entreprise est définie comme une entreprise employant de 10 à 49 personnes et le chiffre d'affaires annuel n'excède pas 200 millions de Dinars, où dont le total du bilan n'excède pas 100 millions de Dinars, la très petite entreprise (TPE) y définie comme Une entreprise employant de 1 à 9 employés et réalisant un chiffre d'affaires annuel inférieur à 20 millions de Dinars, où dont le total du bilan n'excède pas 10 millions de dinars<sup>1</sup>.

Le tableau suivant, récapitule les caractéristiques de chaque type, selon la taille de l'entreprise :

**Tableau N° 03** : Définition Algérienne de la PME :

<b>Entreprise</b>	<b>Effectifs</b>	<b>Chiffre d'affaire (D.A.)</b>	<b>Total bilan (D.A.)</b>
Très petite	1 – 9	< 20 millions	< 10 millions
Petite	10 – 49	< 200 millions	< 100 millions
Moyenne	50 – 250	200 millions – 2 milliards	(100 – 500) milliards

**Source** : SAMIA GHARBI, Les PME /PMI en Algérie : Etat des lieux, cahiers du lab.RTT, N °238 document de travail, mars 2011, P 05.

En ce qui concerne le critère de l'indépendance, le capital ou le droit de vote dans toutes PME ne doivent pas être détenus à 25%, et plus, par une autre entreprise conjointement, par plusieurs entreprises qui ne correspondent pas, elle même à la définition de la PME.

<sup>1</sup> SAMIA GHARBI, *op-cite*, P 05.

## **2 : Les courants de recherches en PME :**

Dans les années 70, l'objet PME n'est pas pris en compte en tant que tel-mais, il est inclus dans une problématique de gestion globalisante, qui gomme le plus souvent toutes ses spécialités. Des lors, deux grandes tendances de travaux distinctes spécialisées dans l'analyse exclusive d'approche de grande entreprise, au contexte de la PME, (la démarche de la spécialité) et à l'opposé, les tentatives de jeter un regard neuf sur la question de la PME en faisant abstraction des problématiques classiques de la grande entreprise (le courant de la diversité). La PME se constitue alors progressivement en objet de recherches, mais, relatif dans la mesure où le caractère spécifique de la PME, ne peut s'établir que comparativement avec la grande entreprise<sup>1</sup>.

Quant à l'intérêt suscité par la recherche exclusive en PME, Olivier TORRES répare trois types de justifications : empirique (considérant la PME comme champ d'analyse), méthodologique (attribuant à la PME le statut d'outil d'analyse), et théorique (instituant la PME comme objet d'analyse).

### **a. Courants des fondateurs (1975 – 1985) :**

A partir du milieu des années 70, deux courants ont été distingués spécialisés dans l'analyse des PME, d'une part, le courant de la spécificité à pour objet de mettre en évidence les lignes caractéristiques des entreprises de petite taille et de proposer une théorie spécifique de l'organisation – PME. La PME est alors considérée comme un objet de recherche. D'autre part, le courant de la diversité cherche à établir des typologies, dans le but d'ordonner et de classer l'hétérogénéité du monde des PME. Dans ce cas, la PME est considérée comme un champ de recherche.

---

<sup>1</sup> OLIVIER TORRES, PME de nouvelles approches, édition economica, paris, 1998, P 17.

➤ **Courant de spécificité (1975 – 1985) :**

La fin des années 70, constitue un tournant décisif en faveur de la recherche en PME, à partir de là, en effet, plusieurs auteurs ne considèrent plus la PME comme un modèle réduit de la grande entreprise (grand entreprise miniature), mais plutôt comme une entreprise à caractéristiques intrinsèques : la PME est spécifique.

Considère la PME comme une entité particulière par rapport à la grande entreprise, est l'objectif que se donne le courant de la spécificité; en effet, vu l'existence de différences dans les structures organisationnelles, les comportements stratégiques et les performances économiques et financières entre la PME et la Grande entreprise, il est difficile de concevoir que les deux espèces appartiennent au même genre, les auteurs concluent ainsi que « la PME n'est pas une grande entreprise en devenir ». Il est étonnant d'ailleurs pour eux, que l'essentiel des unités de production et de service, soient exclusivement définies par rapport à une infime minorité de grandes entreprises. Il s'agit ainsi, dans ce courant, de définir un profit. Type de la PME en se basant sur les traits communs qui caractérisent ce nouvel objet de recherche; dans cette perspective, les auteurs avancent que « plus la taille de l'entreprise est petite, plus cette dernière est spécifique<sup>1</sup> ».

Pourtant, l'affirmation de la spécificité des PME n'est pas une thèse en soi mais relative à ce qui la distingue de la grande entreprise, dans ce sens l'accumulation et l'intensité des différences mises en évidence entre les petites et les grandes entreprises, constituant des signes satisfaisants pour en faire des objets d'une nature différente. Le courant de la spécificité porte alors une attention particulière à la mise en évidence d'uniformités, qui résultent de tendances lourdes de la petite taille pour contourner la question de l'hétérogénéité du monde des PME, les auteurs de ce courant, insistent sur les caractéristiques communes, ce sont les invariants qui constituent la base de la spécificité des PME.

---

<sup>1</sup> OLIVIER TORRES, *op-cite*, P 14.

➤ **Courant de diversité (1975 – 1985) :**

Dans les années 1975 – 1985, l'accent est également mis sur la diversité. Les PME sont considérées comme un ensemble trop hétérogène pour se prêter à toute tentative de généralisation, ainsi de l'avis de N. LEVROTTO.

« Les petites entreprises constituent un univers particulièrement hétérogène où le critère de taille n'est pas toujours le plus discriminant<sup>1</sup> ». C'est aussi l'avis de JULIEN pour qui « Les PME sont différentes, non seulement à cause de leur caractère holistique dans leur fonctionnement, mais aussi à cause de leur hétérogénéité, qui fait, qu'il est difficile de parler de la même façon, des petites ou des moyennes entreprises ou de celles manufacturières vis-à-vis de celles dans les services, ou encore de celles banales, vis-à-vis de celles très technologiques<sup>2</sup> ».

Les auteurs de ce courant s'efforcent à simplifier et à rendre compte de l'hétérogénéité du champ, PME en dressant des types distincts. En effet, les PME sont considérées comme un ensemble trop hétérogène, pour se prêter à une tentative de généralisation, et du fait de la diversité de champ des PME, tout est alors affaire de contexte. La PME désigne alors une réalité multiple, pouvant se différencier par l'activité, la forme de propriété, les stratégies adoptées, les modes de gestion etc.... dans ce sens, CANDAU souligne que : « Au fur et à mesure du développement des connaissances sur les petites entreprises, la variété de leurs caractéristiques paraît devoir largement l'emporter sur leur uniformité ».

« De ce fait, une contribution importante serait apportée, en étudiant empiriquement la diversité des formes adoptées par les entreprises, et en les

---

<sup>1</sup> NADINE LEVRETTO, *op-cite*, P 03.

<sup>2</sup> PIERRE- ANDRE JULIEN, « Trente ans de théorie en PME : de l'approche économique à la complexité » 75<sup>ème</sup> congrès de L'ACFAS, 10 -11 mai 2007, trois- rivières, P 04.

réduisant en un nombre limité de classes, ayant en commun des caractéristiques relativement uniformes<sup>1</sup> ».

**b. Courants des prolongements (1985 – 1995) :**

Chercher à réunir ces deux courants de recherche, et à rendre compte tout à la fois, de la spécialité et de la diversité de ces objets particuliers, que soit les PME fait de ces dernières, à partir des années 80, un objet de recherche absolu, là également, deux courants de recherche se distinguent : le premier cherche à concilier la diversité dans l'universalité de la spécificité de la PME (le courant de la synthèse) et le deuxième considère, de façon plus ou moins explicite, que la spécificité de la PME est contingente (le courant de la dénaturation).

➤ **Courant de la synthèse (milieu des années 80 - début des années 90) :**

La prise de conscience de la nécessité d'intégrer la diversité aux travaux concernant la spécificité prend un réel essor, à la fin des années quatre-vingt, avec le courant de la synthèse. Les auteurs de ce courant, pensent que la spécificité du concept de PME est modulable. C'est-à-dire, que les PME deviennent plus au moins spécifiques, les caractéristiques spécifiques de la PME ne sont pas contraintes, mais élastiques. Cette synthèse « spécialité/diversité » n'est, en fait, qu'un prolongement au courant de la spécificité qui vise toutefois, à intégrer la diversité des PME, tout en gardant soin de leur spécificité, c'est-à-dire l'essence de l'objet de recherche; il y a donc une diversité au sein de la spécificité; la recherche en PME s'oriente alors vers la constitution de cadre d'analyse conciliant spécificité et diversité.

Dès lors, les auteurs de cette approche définissent la PME au-delà de sa petite taille, c'est-à-dire partout un ensemble de caractéristiques qui lui est propre. Ces caractéristiques, énumérées par JULIEN, sont en nombre de six : la petite taille, la

---

<sup>1</sup> Cite par M.J. CANADAU:/Documents and setting/administrateur/local setting/temp/these\_caullibaly.pdf-4.pdf

centralisation de la gestion, une faible spécialisation, une stratégie intuitive ou peu formalisée, un système d'information peu complexe, un système d'information externe simple.

➤ **Courant de la dénaturation (milieu des années 90) :**

Contrairement au courant de la spécificité, le courant de la dénaturation ne se fonde pas sur une division selon la taille, puisqu'il s'agit de s'interroger sur l'identité de la PME, non par rapport à une classification selon la taille, mais plutôt par rapport à ses caractéristiques propres, dans ce sens, la PME se constitue en objet de recherche absolue; par ailleurs, il ne s'agit pas de remettre en cause de la spécificité, mais simplement d'adopter une démarche critique, nécessairement contingente, appliquée à l'objet – PME – le programme de recherche ne serait plus « la PME est spécifique » mais deviendrait « dans quelles conditions et dans quelle mesure peut-on considérer que la PME est spécifique ? », autrement dit, l'approche de la dénaturation, consiste à admettre que la validité de la théorie de la spécificité, est soumise au respect de certaines conditions.

Les tenants de cette approche, portent de l'idée que, pour que l'objet – PME puisse être un véritable objet de recherches, il faut, non seulement le définir, mais aussi, en fixer les limites; il convient donc d'adopter une démarche contingente de la spécificité. ainsi, O. TORRES avance que : « L'approche de la dénaturation que nous préconisons est une démarche qui s'attache d'avantage à cerner les limites du cadre de validité et, ou du champ d'application du modèle théorique de la PME qu'à le valider<sup>1</sup> ».

L'intérêt qu'accordent les auteurs à cette démarche est double : d'une part sur le plan pratique, l'identification des situations les plus difficiles à gérer pour une petite entreprise ; d'autre part, sur le plan théorique, la mise en évidence d'un

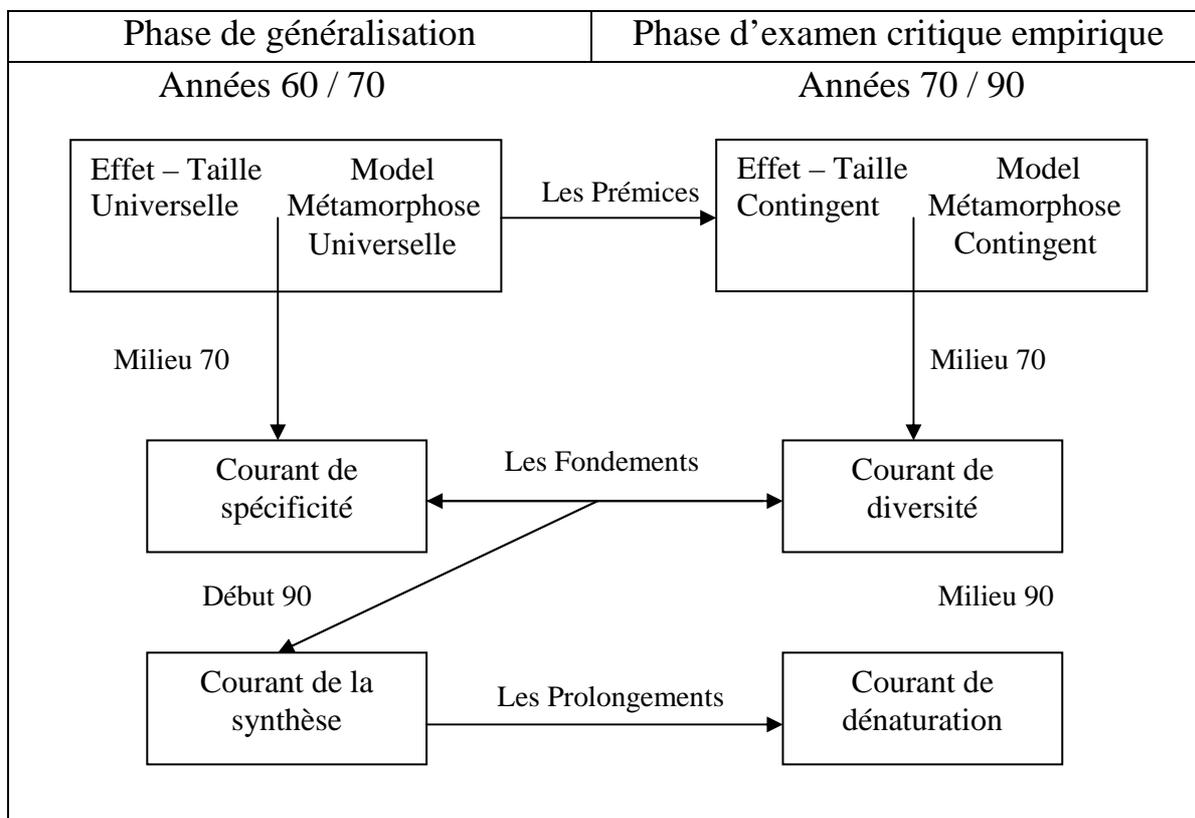
---

<sup>1</sup> OLIVIER TORRES, *op-cite*, P 14.

contexte dénaturant, contribue à aider le chercheur à mieux cerner le cadre de validité de la conception classique de la PME et à y expliciter certaines dimensions jusqu'alors sous-entendues ou ignorées.

En résumé, les contributions des sciences de gestion à la recherche en PME à travers des approches examinées jusque là, peuvent être schématisées comme suit :

**Schéma N° 01** : Evolution de la recherche en PME.



Source : OLIVIER TORRES, Vingt-cinq ans de recherche en PME : une discipline entre courant et contre-courants, P 21.

### 3 : Spécificités des PME :

Les spécificités des PME ont longtemps été ignorées, mais ces vingt dernières années, les recherches en la matière sont nombreuses, pour montrer que les PME ne sont pas des embryons de grandes entreprises. Bien au contraire, elles ont des caractéristiques propres que leur confère leur taille, leur organisation et leur hétérogénéité; la diversité en est la première et la plus évidente de la réalité

économique des PME : diversité par la dimension, diversité au niveau du marché et du produit, diversité au niveau du statut juridique<sup>1</sup>.

#### a. Caractéristiques des PME :

Un certain nombre des caractéristiques communes se dégagent pour rendre compte de la réalité des PME :

- Les PME ont un taux de croissance plus élevé que les grandes firmes, mais leur mortalité est aussi plus élevée.
- Elles n'innovent pas de la même manière que les grandes entreprises.
- Elles exportent moins.
- Elles paient moins leurs salariés.
- Elles ont une structure souple.

Ainsi GERARD A., MAURICE B., MICHEL R. présentent les caractéristiques suivantes :

- « Petite taille et lieu de proximité sociale.
- La centralisation de la gestion avec une forte homogénéité des compétences.
- Une stratégie intuitive on peut formaliser avec des comportements différenciés.
- Un faible niveau d'investissement avec des moyens de financement limités et un système d'information peu organisé »<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> ROBERT WITTERWULGHE, **op-cite**, P 13.

<sup>2</sup> GERARD A. KOKOU DOKOU et MOURICE BAUDOUX et autres, **L'accompagnement managérial et industriel de la PME**, l'harmattan, paris, 2000, P 22.

On peut également rajouter :

- Forte proximité des acteurs dans un réseau régional.
- Proximité entre patrons et employés.
- Faible formalisation.
- Le recours à l'écrit n'est pas primordial, du fait de l'importance de l'ajustement mutuel.
- Structure plate.
- Pas de niveaux hiérarchiques, ou très peu.

Sur le plan juridique, hormis le statut de commerçant (personne physique) les PME sont souvent des sociétés de personnes, ou des sociétés de capitaux de type SARL ou EURL. De ce fait, la distinction entre propriétaire et exploitant (ou pouvoir et propriété) n'y existe pas, le propriétaire étant aussi le plus souvent directeur ou gérant. enfin, compte tenu de l'effectif, les sections syndicales d'entreprise sont rares dans les PME, sur le plan organisationnel, la synthèse réalisée par le GREPME (Groupe de recherche en PME), fait que la PME se caractérise par : la petite taille, la centralisation et personnalisation de la gestion autour du propriétaire – dirigeant, la faible spécialisation, des systèmes d'information internes et externes simples ou peu organisés, basés sur des contrats humains/contrats directs, une stratégie intuitive ou peu formalisée et la capacité d'innover rapidement pour s'adapter au marché<sup>1</sup>.

Du fait de sa petite taille, l'organisation de la PME est souvent informelle et plus souple que celle des grandes entreprises, elle est caractérisée par des contacts directs, une distance hiérarchique moindre, des relations de travail plutôt informelles, la PME suppose en cela aux grandes entreprises plus anonymes fortement hiérarchisées et formalistes. Pourtant, de là provient une capacité d'adaptation meilleure que celle des grands groupes, et une part des frais de structure plus faible.

---

<sup>1</sup> [www.google.fr](http://www.google.fr): Les PME (mode de comptabilité).

Le mode de gestion de la PME, est fortement centralisé, voire exclusivement représenté en la personne du dirigeant – propriétaire, la division du travail est peu poussée, de sorte qu'il n'y ait qu'un minimum de services ou de fonctions. La majeure partie des tâches est exécutée par le patron qui joue également, le rôle de chef de service et s'occupe de certaines tâches d'exécution.

Selon P.A. JULIEN et M. MARCHESNAY, ces caractéristiques spécifiques aux petites entreprises, constituent des avantages qui leur sont propres. Tels que la rapidité avec laquelle les décisions sont exécutées, la proximité des marchés, ainsi qu'une plus grande capacité de s'adapter et de changer d'orientation à court terme, elles favorisent une flexibilité vis-à-vis du changement, et donc, des possibilités d'innovations accrues; elles facilitent beaucoup et même incitent à trouver de nouvelles solutions aux problèmes qui se posent, ou aux nouvelles demandes des clients.

➤ **Les forces de la PME :**

La PME présente généralement une structure simple et flexible qui lui permet d'être réactive à toute modification de l'environnement. Cette organisation entraîne de faibles coûts de structure, ce qui peut lui donner un avantage concurrentiel par rapport à la grande entreprise (G.E.); cependant dans une phase d'expansion qui pourrait entraîner des modifications de sa structure, la PME devra faire en sorte que ces coûts soient absorbés par les ventes futures.

Les niveaux hiérarchiques étant souvent très réduits, les processus de décisions sont plus rapides pour régler les problèmes liés à l'activité. L'information circule également, de manière plus efficace, même si elle revêt un caractère informel.

Dans les PME, les salariés peuvent être plus motivés que dans une G.E. En effet, ils peuvent se sentir plus impliqués dans la pérennité de la PME, car, cette dernière n'offre pas toutes les possibilités d'une G.E. en cas de licenciement; de plus la taille de la PME, permet aux salariés d'être plus souvent associés aux prises de décisions.

➤ **Les faiblesses de la PME :**

La taille de la PME est aussi un handicap; en effet, la PME est fragile de par son domaine d'activité; si la PME est mono-produit, une chute de la demande entraînera une baisse des revenus que la PME ne pourra pas compenser par un autre produit.

La PME qui dépend d'un seul client, par exemple dans la grande distribution, ou d'un seul fournisseur s'expose à un risque économique très important.

La PME peut également rencontrer des problèmes de financement liés à son développement : manque de capacité financière en termes de fonds propres autofinancement, instabilité de leur résultat, ceux-ci les amènent à recourir à l'endettement pour le financement de leur investissement et de leur besoin de trésorerie; ainsi l'insuffisance des moyens financiers, freine la gestion prévisionnelle des compétences<sup>1</sup>.

En effet, les banques sont souvent prudentes à accorder des crédits, quand les PME ne sont pas adossées à de grands groupes.

**b. Raisons d'existence des PME :**

De nombreuses raisons expliquent l'existence de PME, et le fait que se soit la forme majoritaire des entreprises :

- « Motivation d'une personne (un entrepreneur) à mener, de manière autonome une activité économique.

---

<sup>1</sup> GERARD A.KOKOU DOKOU et MOURICE BAUDOUX et autres, **op-cite**, P 25.

- Occupation de segments de marché par des PME, créées pour l'occasion lorsque les entreprises existantes ne sont pas assez réactives.
- Réactivité industrielle et flexibilité du travail, sont plus fortes dans les PME que dans les grandes entreprises.
- Volonté de l'entrepreneur de limiter la croissance de son entreprise, afin de ne pas prendre le pouvoir.
- Les grandes entreprises peuvent favoriser l'existence d'un réseau d'entreprises de petite dimension, qui seront des sous-traitantes (exemple de l'organisation de Toyota), et assumeront une partie des choses conjoncturelles.

## Section 2 : Les avantages des PME :

Les entreprises les plus nombreuses, sont les petites et moyennes entreprises : elles représentent plus de 99% des entreprises dans le monde et une part importante d'emploi. Elles possèdent des atouts (proximité par rapport à la clientèle, souplesse d'adaptation.) qui les rendent particulièrement efficaces dans certains créneaux, tels que le bâtiment, le commerce, les services traditionnels, mais aussi, les activités naissantes.

La centralisation de l'information dans les petites entreprises, permet de bien voir les différents éléments nécessaires à l'imagination de nouvelles solutions, un système informel d'informations internes et externes, un comportement plus propice à la prise de risques, seraient toutes des caractéristiques favorisant une flexibilité vis-à-vis du changement, donc des possibilités d'innovation accrues<sup>1</sup>.

Elles favorisent également le développement local et régional, elles se partagent le savoir faire, elles s'adaptent mieux aux structures économiques de la plupart des pays, elles permettent la modernisation du commerce local, et un développement plus rapide, elles respectent les normes de qualité, de sécurité .....Et enfin, elles permettent la mise à profit des idées innovantes.

### 1. La création d'emploi :

Le rôle social et économique de l'entreprise est déterminant dans la création de nouveaux emplois, et la réduction de taux de chômage.

Dans les pays développés que dans le tiers monde, le recours au PME apparaît comme une stratégie de lutte contre le chômage pour prétexte, certains pays, comme l'Italie et encore l'Inde, on a vu le nombre de chômeurs diminuer, suite au renforcement de la politique de création des PME.

---

<sup>1</sup> PIERRE- ANDRE JULIEN et MARCHESNAY, l'entrepreneuriat, édition economica, paris, 1996, P 41.

Le trait le plus intéressant de la réussite de la PME s'illustre avec l'Italie, où la part des PME dans l'absorption du chômage, ou dans la création de l'emploi a augmenté de 22% en 1970 à 33% en 2000, 53,4%, et 56,90% en 2010<sup>1</sup>.

Cette création d'emploi, a conduit à considérer que les PME, dans leur ensemble, constituaient un vivier de postes qu'il suffisait d'entretenir, pour résoudre une partie des problèmes du marché du travail<sup>2</sup>.

## **2. PME source majeur de recette à l'exportation :**

Les PME sont une source majeure de recettes à l'exportation pour certains pays en développement; elles interviennent de nos jours avec force sur les marchés extérieurs, du fait de leur diversité et de leur capacité de s'adapter aux aléas du marché. Plusieurs études ont montré aujourd'hui, que certains pays développés, tel que l'Italie, ont suivi cette tactique.

L'Inde, aussi est un autre exemple, où la contribution des PME aux exportations a été considérable. Il semblait même que, près de la moitié des exportations de l'Inde, entre 1970 et 1971 étaient considérées des produits des PME.

Ces exemples peuvent servir, pour justifier le recours aux PME pour la substitution d'importation, la rentrée des devises, pour permettre de s'équiper en matériel, surtout pour consolider la stratégie du recours aux PME et pour renforcer ou développer davantage le volet « exportation ».

## **3. La relance de l'économie (Cas de l'Algérie) :**

En économie de marché, la PME est un élément de base sur lequel repose tout développement économique et social.

---

<sup>1</sup> « Panorama de l'évolution des PME depuis 10 ans », édition France, 28 juin 2012, P 23. Disponible sur le site suivant : [www.kpmg.com/FR/fr/.../evolution-des-pme-depuis-10-ans-2012-pdf](http://www.kpmg.com/FR/fr/.../evolution-des-pme-depuis-10-ans-2012-pdf)

<sup>2</sup> NADINA LEVRATTO, *op-cite*, P 85.

L'Algérie a connu une mutation économique très importante, en raison du passage de l'économie administrée à l'économie du marché à partir des années 80. Les autorités publiques algériennes ont mise en œuvre des réformes et des restructurations allant dans ce sens.

C'est ainsi, qu'une place de choix est aujourd'hui réservée aux PME et à leur promotion à tous les niveaux et dans toutes les unités territoriales. Dans la même perspective, la création de plusieurs organismes de soutien et d'appui, ont vu le jour dans le but de renforcer cette stratégie de lutte contre le chômage, la création de richesses, l'amélioration du niveau de vie des populations, la décentralisation et la planification du tissu industriel, qui sont les rôles fondamentaux des PME.

La création d'un département ministériel par les autorités algérienne, vient nous confirmer la volonté politique de cette stratégie; ainsi la vision économique, portée par le programme du gouvernement, consacre le rôle primordial que le secteur de la PME joue dans le processus de la relance économique, créatrice de richesses et de l'emploi.

Les points forts retenus dans le programme d'action pour l'année 2000 concernant la proposition d'un certain nombre de mesures de facilitation de l'acte d'investir dans le cadre des PME, telles que l'amélioration de l'environnement administratif, l'accès au foncier industriel, l'adaptation du système de financement, la formation et l'information des entreprises, la mise à niveau des entreprises...,montre la place et le rôle accordés aux PME par les autorités algériennes dans le nouveau contexte économique mondial<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> HAKIMA BOULEKMIR, op-cite, P 19.

#### 4. Les PME source d'innovation :

L'innovation d'un processus qui consiste à introduire dans un marché technique, une façon de faire nouveau, une idée, un mode de vie, ou un produit n'existant pas auparavant<sup>1</sup>.

D'après BERTRONDE BELLON, innover, c'est « mettre sur le marché un nouveau produit qui a des propriétés nouvelles, c'est aussi, introduire un nouveau procédé de fabrication ou une nouvelle organisation dans l'entreprise »<sup>2</sup>.

Au niveau des produits : la création d'un nouveau produit, ou la modification et l'amélioration d'un produit existant.

Au niveau des procédés : l'amélioration des moyens matériels et immatériels.

Au niveau de l'organisation : l'amélioration des méthodes de travail, la hiérarchie et la division des tâches, les systèmes d'information... etc.

En réalité, il y a innovation lorsqu'une entreprise introduit de nouveaux produits ou services sur le marché, ou lorsqu'elle adapte de nouvelles façons de fabriquer des produits ou services.

Il y a certaines études qui montrent que, la part des PME dans l'innovation, est inférieure à celle de l'emploi. Par contre, d'autres études, qui se basent sur des statistiques de brevets, découvrent que les universités, les inventeurs privés, et les petites entreprises ont contribué, proportionnellement plus, par rapport aux grandes entreprises, à la fibre inventive du 20<sup>ème</sup> siècle. En effet, les petites firmes ont réalisé, durant ce siècle, 65 innovations majeures<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> GERARD-KOKOU DOKOU et MOURICE BAUDOUX et autres, **op-cite**, P 105.

<sup>2</sup> BERTRAND BELLON, **L'innovation créatrice**, édition economica, paris, 2002, P 03.

<sup>3</sup> PIERRE- ANDRE JULIEN et MARCHESNAY, **op-cite**, P35.

D'après les données résultant des enquêtes, 30 à 60% des PME sont innovantes, elles sont peut être plus nombreuses à innover, à d'autres égards, en créant ou en modifiant des produits ou des services en fonction des nouvelles demandes du marché, en adoptant de nouveaux modes d'organisation, afin d'améliorer la productivité ou en mettant au point de nouvelles techniques pour développer des ventes<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> OCDE : « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », juin 2000.

## **Chapitre III**

# **Le chômage et la politique d'emploi en Algérie**

## **Section 1 : la question du chômage et d'emploi en Algérie :**

La population algérienne présente la caractéristique d'être jeune et, dont la majorité des cas inemployée. Le chômage concerne surtout les jeunes et, en particulier, les diplômés de l'enseignement supérieur. Selon un rapport du FMI sur le chômage en Algérie, la population en âge de travailler, augmente chaque année de près de 3,4%, La pression sur le marché du travail est le fait des jeunes qui représentent 50% de la population active.

### **1: la réalité du chômage en Algérie :**

Les dernières décennies en Algérie ont été marquées par une progression rapide du nombre des chômeurs « 10 812 000 de la population active en 2010 » Selon les concepts définis par le Bureau International du travail (BIT), la classe la plus touchée est celle des jeunes qui ont moins de 30 ans. La proportion des jeunes chômeurs sur le total des chômeurs, est de 43,2%, plus de 25% des jeunes de 15 à 24 ans, ne sont ni scolarisés, ni intégrés dans la force du travail, 72% des demandeurs d'emploi sont âgés de moins de 30 ans<sup>1</sup>. Cette progression du chômage commence à partir des années 80, au moment où la population active croît rapidement avec scolarisation chargée des filles et leur arrivée sur le marché du travail « 1 076 000 de la population active sans emploi ». Estimation arrêtée au 4<sup>ème</sup> trimestre 2010 par l'office national des statistiques.

A partir de ces années, l'évolution du processus de création d'emploi, est devenue faible, et la courbe du chômage s'oriente vers l'aggravation, Cette dégradation est très rapide, puisque le nombre des jeunes qui arrivent en âge de travailler, croît rapidement, il apparaît directement que, l'emploi et le chômage, ne

---

<sup>1</sup> statistiques ONS, 4<sup>ème</sup> trimestre 2010.

sont pas liés par une relation mécanique; le chômage ne se réduit pas, et la création d'emploi diminue surtout avec la réduction de la fonction publique, la ou l'intervention de l'Etat apparaît comme une adaptation obligatoire, dans un contexte dominé par l'esprit du libéralisme. Notamment parce que de nouveaux chômeurs demandeurs d'emploi, se présentent sur le marché du travail: cela s'affirme d'une augmentation parallèle à celle des chômeurs officiels.

A partir de cette période, le chômage augmente de manière considérable où il a atteint 23,6 % de la population active en 1987, le taux de chômage reste a un niveau élevé, la crise sociale et politique qu'a connue l'Algérie durant cette période et le début de cette dernière a commencé par les événements d'octobre 1988, puis ceux de 1992, et avec l'application du programme d'ajustement structurel (PAS), orienté vers la remise en ordre des grands équilibres économiques ; programme pressé de privatisation et de fermeture des entreprises publiques. A ce moment-là, les dépenses publiques étaient limitées, le socialisme s'éteignait: ce qui a laissé un vide de repère. Sous le régime du (PAS), ces tendances chargées ont augmenté, le chômage ne cesse pas d'augmenter et de nouveaux pauvres venant accroître le bas de l'échelle sociale<sup>1</sup> .

Avec l'application du PAS en 1994, le chômage progresse d'une manière exponentielle et prend des formes sévères et des conséquences sociales de plus en plus dramatiques, à partir des chiffres suivants, on peut affirmer la progression de ce chômage : selon les statistiques de l'ONS, le taux de chômage enregistré en 1994 et de 24,3% et de 27,9% en 2000. Mais cette fois, la nature du chômage change, d'un chômage conjoncturel à un chômage structurel, avec l'augmentation des chômeurs diplômés, et d'un nombre énorme des anciens salariés, qui ont quitté les entreprises publiques lors de leurs fermetures, mises en faillite ou revendues<sup>2</sup> .

---

<sup>1</sup> MAHMAD SAIB MUsETTE, « La situation sociale en Algérie IN Monde Arabe Maghreb-Machrek » **revue**, trimestriel n° 167, France, mars 2000, P 93.

<sup>2</sup> IBID, P 94.

**Tableaux N°04** : l'évolution du chômage des diplômés de l'enseignement supérieur en Algérie (1990-1997).

années	1990	1991	1992	1997
Taux de chômage	8,4%	19,4%	20,5%	20,5%

Source : MAHMAD SAIB MUSETTE, « la situation sociale en Algérie IN : Monde Arabe Maghreb-Machrek », revue, trimestriel n° 167, France, mars 2000, P 95.

On remarque dans ce tableau l'évolution du taux de chômage des diplômés voire une forte croissance au début de l'année (1990), avec 8,4%, stabilisé autour de 20,5% dans la période (1992-1997).

## 2 : Evolution de l'emploi et de chômage en Algérie :

Le taux de chômage en Algérie a amorcé une baisse continue passant de 29,3% en 1999 à 11,8% en 2007 et à 9,8% en 2011, selon le FMI ; d'après le 6<sup>eme</sup> rapport national sur le développement humain (RNDH), qui prend pour point de départ l'année 2000, « le rythme de création d'emplois enregistré est de 6.6% en moyenne par an, correspondant à la création de plus de 1.8 million d'emplois nouveaux, Cette performance, a permis non seulement de satisfaire toute la demande nouvelle de travail, mais encore, de réduire sensiblement le nombre de chômeurs. Mais la part importante des emplois, s'appuie sur le caractère « précaire » des postes créés.

### a. Evolution de l'emploi en Algérie:

L'évolution de l'emploi en Algérie, s'est caractérisée par des variations importantes depuis 1962, elle a connu des variations positives qui ont comme conséquence, le plein emploi comme dans les années 70, comme elle a connu aussi des variations négatives qui en comme résultat la flambée du chômage comme dans les années 90. Dans ce qui suit, nous verrons l'évolution de la population active Algérienne depuis 1962 et, en conséquence, celle de l'emploi et du chômage.

**a.b. Évolution de la population active :**

Les relations étroites et multiples entre démographie et activité (main d'œuvre), ne sont plus à démontrer; une population qui, dans son passé proche a connu une croissance démographique très importante, doit inévitablement, faire face après 15 ou 20 ans à une arrivée massive de personnes en âge de travailler.

La population algérienne a augmenté avec un taux d'accroissement démographique record après son indépendance. L'arrivée des générations baby-boom, a commencé à se faire sentir au milieu des années 80. Le rythme avec lequel a progressé la population active a été extrêmement élevé: celle-ci est passée de 2,56 millions en 1966 à 5,86 millions en 1989. Le tableau suivant retrace l'évolution de la part de la population active dans la population totale de 1966 à 2010.

**Tableau N°05** : Evolution de la population active 1966-2010

	sex e	1966	1977	1987	1989	2000	2006	2008	2010
populatio n Active	F	109453	203697	492442	541156	121471 2	1749417	/	1822000
	M	245521 0	284625 5	484866 0	504- 6439	693893 4	8360221	/	8990000
	T	2564- 663	304995 2	5341102	558759 5	815364 6	1010964 5	1031500 0	1081200 0
Taux du chômage	F	1.9%	2.6%	4.4%	4.4%	8.3%	10.71%	/	14,2%
	M	44 .1%	41.6%	42.4%	40.75%	47.7%	50.23%	/	68,9%
	T	23.1%	21.9%	23.6	22.81%	27.9%	30.19%	29.81%	30,05%

Source : réalisé par nous même à partir des données de l'ONS.

On note, que la population active a progressé avec un rythme extrêmement élevé de 1966 à 1989, car celle-ci est passée avec une majorité d'hommes de 2.56 millions à 5.86 millions, soit un taux d'accroissement annuel de 7.3%, ce rythme reste toujours élevé, passant de plus de 8 million d'actifs en 2000 pour atteindre 10,8

millions en 2010, soit une croissance annuel de 2.5%, ce qui fait 266000 actifs par an c'est-à-dire autant de nouveaux emplois à créer. Mais cette progression demeure faible en proportion, car elle n'a guère dépassée 30% de la population totale, en 2010 la population active représente 72,4% de la population en âge de travailler.

Selon la nouvelle publication de l'ONS, la population active en 2011 a diminué de 1,4%, elle compte ainsi 10661000 personnes.

Pour la participation féminine sur le marché de l'emploi, on observe qu'elle était minoritaire en 1966 avec un taux d'activité très bas de 1.9%, Sur 100 femmes en âge d'activité, il n'y avait que 18% qui étaient actives; au fil du temps, avec un accroissement annuel de 4%, on voit une augmentation remarquable passant en 1989 de plus de 0,54 million, viennent occuper d'avantage de place avec un volume de plus de 1.8 million.

#### **a.c. Evolution de la population active occupée :**

La population occupée évolue d'autant plus que la population connaît des disparités selon le secteur d'activité et juridique, le milieu de résidence, le niveau d'instruction, l'obtention ou non d'un diplôme, l'âge et le sexe. Le tableau suivant démontre l'évolution de la population active entre 1966-2010.

**Tableau N°06** : Évolution de la population occupée entre 1966-2011.

	sexe	1966	1977	1987	2000	2006	2008	2011
Population Active occupée	F	94511	138234	365094	799741	1496864	1426776	1474000
	M	162619	2198738	3772642	4926180	7371939	7719224	8261000
	T	1720710	2336972	4137736	725921	8868804	9146000	9375000
Taux d'occupat ion	F	86.35 %	67.86%	74.14%	65.83%	85.56%	/	80.90%
	M	66.23 %	77.25%	77.81%	70.99%	88.18%	/	
	T	67.09 %	76.62%	77.47%	70.22%	87.73%	88.60%	90%

**Source:** réalisé par nous même à partir des données de l'ONS.

D'après ce tableau, la population occupée a évolué avec une grande vitesse par rapport à la population active; elle est passée de 1,7million en 1966 avec un taux d'occupation de 67.09%, sa croissance continue à 5,7 millions en 2000, et puis 8,8 millions en 2006, du ce fait de la création d'emploi en six ans.

Selon sa dernière enquête en fin de 2010, l'ONS a relevé qu'avec près de 870000 emplois réalisés depuis 2006, et un taux d'occupation de 90%, la population occupée totale du moment était estimée 97350000 personnes.

En 2011, La population occupée a baissé à 9599000 personnes, mais le ratio population active pour 2010,2011et 2012 est toujours le même: 90%.

Les femmes représentent 15,1% de la population occupée, leurs taux d'occupation est de 86,35% en 1966 contre 80,90% en 2010, soit un effectif de 1474000 contre 94511 personnes en 1966, donc une création d'emploi de plus de 31

mille postes par an. L'emploi féminin se distingue par une plus forte présence de salariées permanentes, 35, 9%, 29,2% d'indépendantes et 25% de salariées non permanentes.

### **b : Evolution du chômage en Algérie :**

Le taux de chômage a amorcé une baisse continue, passant de 29,3% en 1999 à 11,8% en 2007 et à 9,8% en 2011.

**Tableau N°07** : Evolution du taux de chômage 1999-2011.

<b>Années</b>	<b>Taux de chômage</b>
1999	29,3%
2000	29,7%
2001	27, 3%
2002	25,9%
2003	23,7%
2004	17,7%
2005	15 ,3%
2006	12,4%
2007	11,8%
2009	10,2%
2010	10%
2011	9 ,8%
2012*	10%

Source : Revue de Presse, « avec 10% du PIB pour les transferts sociaux : l'Algérie bien partie pour atteindre les OMD », Alger, 14 Février 2011, P 03. Disponible sur le site suivant: <http://algiers.Unic.org>

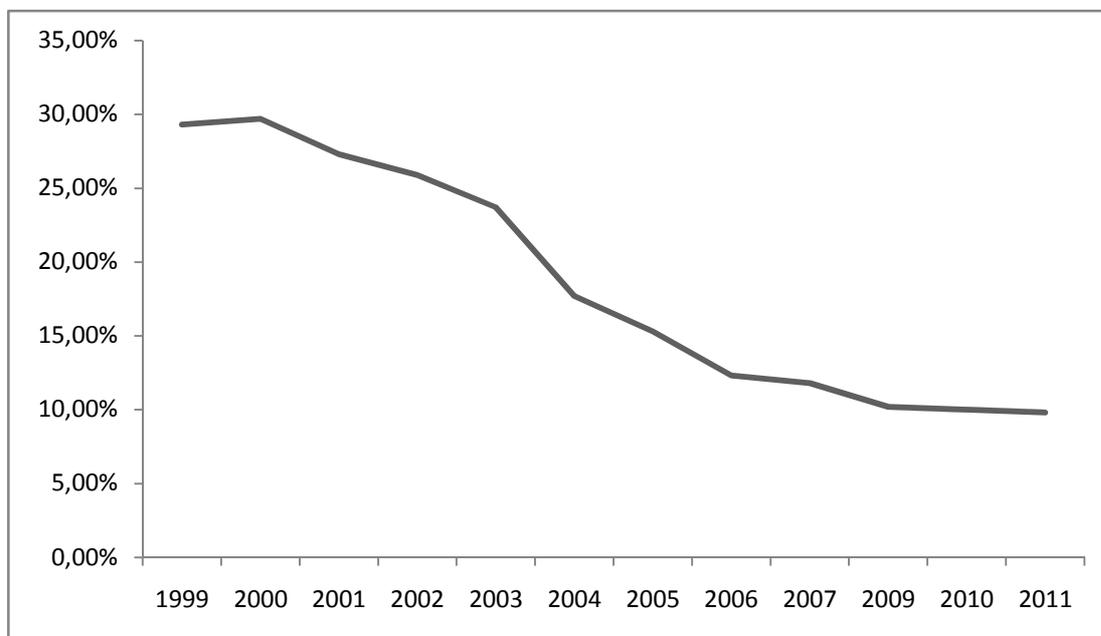
A partir des années 2000, le taux de chômage continue de baisser passant de mise en application du programme de soutien à la relance économique de 2002 à 2004 (PSRE), qui a favorisé l'achèvement de nombreux projets en difficultés; le lancement d'importants chantiers et du programme complémentaire de soutien

\*[http://www.elmoudjahid.com /fr/](http://www.elmoudjahid.com/fr/)

à la croissance de 2005 à 2011, auxquels s'ajoutent les programmes spéciaux des hauts plateaux et du sud. À côté de ces programmes, nous Traverserons les différents dispositifs d'emploi d'attente et les dispositifs de création d'activités, entrant dans le cadre de la politique d'emploi.

Pour mieux comprendre l'évolution du taux de chômage en Algérie, le graphe suivant retrace sa tendance de 1999 jusqu'à 2011.

### **Schéma N°02 : Evolution du taux de chômage 1999-2011**



Source : établi par nous même à partir des données de l'ONS.

### **3 : Les causes du chômage en Algérie<sup>1</sup> :**

Les économistes étudient le chômage dans le but d'identifier les causes et de contribuer à améliorer les politiques publiques du marché du travail. En Algérie, nous distinguons des causes structurelles et conjoncturelles.

<sup>1</sup>SMAIL GOUNEZIAME, Le mal algérien: économie politique d'une transition inachevée, 1962-1994.

**a. Les causes structurelles:**

- L'absence d'une industrie de base, capable de dynamiser l'économie nationale.
- une agriculture accusant un retard et un chômage quasi chronique, touchant une grande partie de la population de ce pays.
- La faiblesse de secteur privé national, qui ne peut constituer une alternative immédiate et suffisante au secteur public en matière d'investissement.
- L'arrêt de l'investissement public.
- Le gel des embauches dans l'administration et des entreprises publiques qui subissent des restructurations en vue de les dynamiser.
- l'entrée annuelle sur le marché du travail de quelques 250 000 nouveaux demandeurs d'emplois.
- L'absence d'IDE, à l'exception du secteur des hydrocarbures, dont la contribution à l'emploi est faible.

**b. Les causes conjoncturelles:****➤ Le progrès technique et le niveau de formation.**

L'utilisation des machines, entraîne le recours toujours moins important à la main d'œuvre. Cette évolution a mis l'accent sur le déficit existant entre les compétences demandées par les entreprises, et le niveau de formation moyen de la population active. Alors que les exigences professionnelles, techniques et intellectuelles de ceux qui proposent un emploi sont élevées, par rapport ceux qui sont à la recherche d'un travail.

Cette inadéquation entre qualifications proposées et demandées, joue comme un facteur aggravant sur le marché de l'emploi. Elle explique pour une large part le chômage des jeunes qui quittent le système scolaire en n'étant pas ou peu qualifiés.

➤ **L'emploi des étrangers.**

Parmi d'autres raisons qui causent le chômage en Algérie, reste celui des travailleurs étrangers, s'ils occupent des postes faciles et le fait de diminuer, si au contraire, ils prennent des postes utiles et délaissés. De même leurs départ réduit le nombre des chômeurs et augmente le nombre d'emploi (utilisation des ressources affectées à l'indemnité du chômage) ; s'il s'agit de travailleurs en chômage depuis plusieurs mois, et, par contre, il augmente le nombre des chômeurs et l'emploi s'il s'agit de travailleurs difficilement remplaçables par des chômeurs<sup>1</sup>.

Les entreprises Algérienne, font appel aux cadres étrangers vus leurs compétences, pour les accompagner dans leurs développements, sur un marché de plus en plus concurrentiel.

➤ **L'évolution démographique :**

Aux des dernières années, la population Algérienne a connu une décélération de son rythme de croissance passant d'une moyenne de 3,1% aux cours des années 75-85 à 1,6% vingt ans plus tard entre 1995-2005. Cette tendance démographique a été portée par une évolution à la baisse du taux de fécondité, bien que le taux de mortalité notamment infantile, ait connu parallèlement, une forte diminution et pour conséquence d'expliquer cette transition démographique de la population Algérienne.

#### **4 : Les effets sociaux du chômage :**

« Le travail relie l'individu aux structures de la journée, offre des contacts sociaux hors de cercle familial, donne le sentiment de participer, même contraint a un dessein social, procure statut social et identité<sup>2</sup> ». Le chômage est l'un des problèmes

---

<sup>1</sup> ALFRED SAUVY, La machine et le chômage : progrès technique et l'emploi, Francis Lefebvre, Paris 1980, P 270.

<sup>2</sup> CHRISTIANE DEMONTLIBERT, La violence du chômage en Algérie, édition Presses Universitaire de Strasbourg 2001, P 07.

Qui fait apparaître d'autres problèmes sociaux. La probabilité de la vulnérabilité du noyau de la société « famille » augmente avec l'augmentation du nombre des chômeurs au sein de la famille. Par conséquent la difficulté de scolarisation des enfants s'accroît rapidement, ainsi le problème des maladies qui touchent les gens en chômage (le désarroi psychologique, diabète, cancer, les problèmes cardiaques) et la difficulté de paiement des soins<sup>1</sup>.

Le chômage est l'un des problèmes sociaux qui génère d'autres effets dans la situation dramatique au sein de la société, il bouleverse toutes les normes qui conduisent à la réussite sociale, l'école qui est considérée un moyen de la réussite sociale, a, elle également souffert de la surcharge des effectifs et de l'échec scolaire: tous les diplômes délivrés ne servent à rien ; les exclus et les diplômés se trouvent dans la même situation (le chômage), des ingénieurs, sociologues, économistes, et des juristes...etc. Sont forcement orientés vers des activités qu'ils pratiquent au noir sans aucune protection sociale, une situation qui dévalorise leurs diplômes. Même le mariage est devenu tardif a cause de la situation dramatique des jeunes (en chômage), qui a de l'impact sur la vie féconde et le recul du taux de natalité. Le chômage des jeunes conduit à leur désintégration dans la société, chose qui mène à l'immigration vers d'autres pays de l'occident surtout les diplômés qui vont à la recherche d'un travail. Et l'apparition du phénomène de l'immigration clandestine dans les dernières années, et d'autres maux sociaux, tels que la consommation de drogue qui frappe de plein fouet la population de jeunes<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> CHRISTIANE DEMONTLIBERT, *op-cite*, P 06.

<sup>2</sup> Le gouvernement veut booster les recrutements, journal EL Wantan, n° 5291, mercredi 2 avril 2008, P 05.

## **Section 2 : les politiques d'emploi en Algérie :**

Face à l'aggravation du chômage, des programmes de lutte contre le chômage ont été mis en œuvre, pour améliorer le fonctionnement du marché du travail. Toutes sortes de mécanismes d'accès à l'emploi différent l'un de l'autre, par rapport à leurs origines de création et leurs degrés d'efficacité. Ces dispositifs favorisent certains groupes et excluent d'autres, selon les exigences et les objectifs tracés par ce dernier.

### **1 : Dispositifs gérés par le ministère du travail<sup>1</sup> :**

#### **a. Le programme d'emploi des jeunes (PEJ) :**

Le PEJ consiste en l'occupation temporaire des jeunes dans des chantiers d'utilité publique, organisés par les collectivités locales et les départements ministériels en charge de l'agriculture, de l'hydraulique, des forêts et du BTP et en la formation des primo – demandeurs d'emploi sans qualification professionnelle.

#### **b. Les dispositifs d'insertion professionnelle des jeunes (DIPJ) :**

L'objectif de DIPJ est la création de micro- activités dans le cadre de coopératives de jeunes (3 millions de DA d'investissements maximum, 30% de subvention et 70% de crédit bancaire). IL comporte trois volets:

- Les emplois salariés d'initiative locale (ESIL) : il s'agit d'emplois temporaires créés par les collectivités locales, d'une durée de 6 à 12 mois et dont les bénéficiaires sont des jeunes chômeurs peu qualifiés.
- L'aide à la création d'activités sur la base de progrès, proposés par les jeunes sous forme individuelle ou collective.
- La formation des promoteurs de coopératives pendant 6 mois, au sien d'établissements spécialisées de formation, cette formation porte principalement sur les conditions de fonctionnement du projet envisagé.

---

<sup>1</sup>Bureau international de travail (BIT), « Marché du travail et emploi en Algérie », revue de BIT, 2003.

Parmi les limites de ce dispositif :

- Les niveaux de rémunération sont très faibles et non réglementés et sont de l'ordre de 34 % en moyenne du salaire minimum garantie (SNMG).
- Les niveaux de financement sont nettement insuffisants par rapport aux besoins identifiés.

## **2 : Les dispositifs gérés par l'agence de développement social (ADS)<sup>1</sup> :**

L'ADS exerce, en relation avec le délégué à l'emploi des jeunes (DEJ) de wilaya, une mission d'aide, de conseil et d'accompagnement des porteurs de projets individuels. Elle élabore les instruments de mise en œuvre, suit l'exécution du programme, gère les bonifications du taux d'intérêt avec les banques, élabore et met en place les procédures et les instruments de mise en œuvre du dispositif ainsi que les conventions de partenariat y afférent.

### **a. L'indemnité d'activité d'intérêt général (IAIG) :**

Ce volet du filet social est destiné aux personnes en âge de travailler et en situation de chômage. Elles sont employées dans des activités d'intérêt général sur des chantiers communaux, dans les mêmes conditions d'emploi, en termes de durée légale de travail et de couverture par la sécurité sociale.

Cette forme d'emploi ne constitue pas une relation de travail, mais plutôt une sorte de solution d'attente et de solidarité.

---

<sup>1</sup>Direction générale de l'emploi et de l'insertion, « Quatre (04) nouveaux dispositifs pour l'emploi en 2004 », revue, Janvier 2004, P 96.

**b. Les travaux d'utilités publiques à haute intensité de main d'œuvre (TUP – HIMO) :**

Le dispositif initié en 1997, vise le traitement économique du chômage notamment des jeunes primo-demandeurs ayant un niveau d'instruction peu élevé et l'assistance sociale des catégories de population défavorisées / vulnérables.

Dans ce cadre, les programmes TUP-HIMO visent la création massive d'emplois temporaires par l'organisation de chantiers de travaux portant sur l'entretien des réseaux routiers et hydrauliques et la préservation de l'environnement et du patrimoine forestier comportant 50 à 60% du coût en frais de main d'œuvre.

Cependant, le faible niveau d'encadrement de l'administration locale de l'emploi ainsi que l'absence de coordination intersectorielle, ont réduit sa portée. L'achèvement de la première phase, fin 1999 et la préparation du lancement de la deuxième phase, se sont traduits par l'arrêt complet de ce dispositif durant l'année 2000.

A partir de 2001, toute une dynamique de développement local est déclenchée, articulée autour des projets, en programme national touchant presque toutes les wilayas du pays, avec l'élargissement des activités éligibles au programme.

**c. Le contrat de pré emploi (CPE) :**

➤ **Le programme Contrat Pré-Emploi :**

Ce programme est défini par le décret (98/402 du 02/12/98), visant à lutter contre le chômage des jeunes diplômés de l'enseignement supérieur, et des instituts nationaux de formation (technicien supérieur) primo- demandeurs d'emploi, et dont la tranche d'âge des 19 à 35ans.

Les contrats de pré emploi (CPE) s'inscrivent dans le cadre d'une politique active de promotion de l'emploi visant un double objectif :

- Impulser l'offre d'emploi des opérateurs économiques, publics et privés.
- Favoriser l'insertion des jeunes diplômés, primo demandeurs d'emploi dans le marché du travail.

Le cadre juridique des programmes liés aux CPE, est régi par le décret exécutif n° 99-234 du 02 juillet 1996, relatif au soutien de l'emploi des jeunes notamment l'article « 2 » qui stipule<sup>1</sup> « encourager toutes autres formes d'actions de nature à promouvoir l'emploi des jeunes, à travers notamment des programmes de formation, d'emploi et de recrutement ».

Cependant, ce dispositif, bien que meilleur que les précédents, est contraint par les limites suivantes :

- Les problèmes concernant la mise en œuvre du dispositif dans le secteur de l'administration publique (rigidité de recrutement dans le cadre du statut de la fonction publique).
- Offres de pré-emploi non satisfaites, faute des disponibilités des profils demandés, notamment dans les régions du sud.
- La durée de deux ans prévue avant une nouvelle éligibilité du diplômé, est trop longue (il s'agit de diplômés ayant bénéficié du programme, mais dont le recrutement n'est pas intervenu à l'issue de la période de pré-emploi).

#### **d. Le développement communautaire (DC):**

Ce programme initié en 1998, vise en plus de la création d'emploi, l'amélioration à travers la promotion de petits projets, qui présentent un intérêt général, permettent l'utilisation des ressources strictement locales (main d'œuvre matières premières ...etc.), et qui ne demandent que de simples techniques de réalisation.

---

<sup>1</sup> Direction générale de l'emploi et de l'insertion, « Quatre (04) nouveaux dispositifs pour l'emploi en 2004 », revue, 22 octobre 2003, P 104 et 105.

### **3 : Le dispositif de protection des travailleurs et aides à la réinsertion, gérés par la (CNAC)<sup>1</sup> :**

#### **a. Les centres de recherche d'emploi (CRE) :**

La création des CRE est une mesure destinée aux chômeurs qui désirent retrouver un emploi salarié. Ces centres visent à rendre autonomes les candidats, en mettant à leur disposition une équipe de conseillers à l'emploi, qui les encadre dans leur recherche d'emploi.

#### **b. Les centres d'aide au travail indépendant (CATI) :**

C'est la caisse nationale d'assurance chômage qui est à l'origine de ces deux initiatives. Les centres d'Aide au Travail Indépendant (CATI) qui apportent une aide organisée et spécifique à la création d'un travail indépendant, ont été mis en œuvre en collaboration avec des experts canadiens. Le chômeur intéressé par cette mesure et inscrit à la CNAC, est pris en charge pendant 10 semaines par des experts algériens et canadiens lors du lancement de la première expérience en 1996. Le demandeur d'emploi apprendra durant cette période, à développer ses capacités en matière de montage de projets. En plus précis, le chômeur va murir une idée pour en faire une activité réelle avec les conseils et l'aide des experts du CATI. Les personnes visées sont celles très motivées, et désireuses de lancer des petites entreprises, qui trouvent en ce programme un appui inestimable en expertise dans l'élaboration de projets, le montage, et le démarrage d'une entreprise.

#### **c. La formation de reconversion:**

La (CNAC) propose à ses allocataires de suivre une formation en vue d'améliorer l'employabilité. Depuis l'année 2007 elle a pris en charge le versement du différentiel de cotisations sociales et des subventions à l'emploi accordées aux employeurs qui embauchent des chômeurs sur une période d'au moins une année.

---

<sup>1</sup>Bureau international de travail (BIT), **revue de BIT**, P 38.

**d. L'aide aux entreprises en difficulté (AED) :**

Cette aide est une mesure « préventive » de sauvegarde de l'emploi. Le conseil national des participations de l'Etat (CNPE) a montré un intérêt certain pour cette mesure et a instruit, par conséquent, les holdings publics.

**4 : Le dispositif de soutien et d'insertion professionnelle des jeunes (ANSEJ)<sup>1</sup> :**

Le nouveau dispositif d'insertion professionnelle en direction des jeunes est devenu opérationnel depuis le deuxième semestre de l'année 1997. Son encadrement et sa mise œuvre, ont été confiés à un organisme spécialisé, dénommé Agence Nationale de Soutien à l'Emploi des Jeunes (ANSEJ).

**Le dispositif couvre deux types d'actions :**

- l'aide à la création de micro-entreprises.
- la formation en appui à la création d'activités.

**Le dispositif repose sur trois idées fortes :**

- l'insertion des activités des jeunes dans les mécanismes du marché,
- l'intervention des banques selon la logique économique, et financière en matière d'évaluation des risques, et de prise de décision pour le financement des projets,
- le recentrage de l'implication des pouvoirs publics dans certaines tâches ainsi que par le conseil.

La réalisation des actions, est basée sur le Fonds de Soutien à l'Emploi des Jeunes (FNSEJ). Ce fonds vise à aider financièrement les jeunes désireux de créer leurs propres activités.

---

<sup>1</sup>Direction général de l'emploi et de l'insertion, **op-cite**, P 107.

Ces programmes ont eu pour principaux résultats, les données présentées dans le tableau ci-dessous :

**Tableau N°08** : Principaux résultats des programmes des dispositifs de soutien à l'emploi

<b>Programmes</b>	<b>Principaux résultats</b>
<b>ESIL</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Une capacité annuelle d'insertion temporaire de 150.000 en 2004</li> <li>-Un emploi équivalent permanent de 72.000 en 2002</li> <li>-Une proportion de femmes de 40%</li> </ul>
<b>Micro entreprise</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Un nombre de projets financés de 53.000 en 5ans (1998-2004)</li> <li>-Un nombre d'emplois prévus de 155.000</li> <li>-Des projets, principalement dans les transports (43%), l'agriculture, pêche (12%), les services et l'artisanat (35%) industrie (4,5%)</li> </ul>
<b>Micro credit</b>	16.000 placements bancaires sur les trois années 2000 à 2002
<b>Contrat pré emploi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-53.000 placements en 6 ans (1998-2004)</li> <li>-4 050 contrats pérennisés à l'issue de la période pré - contractuelle entre 1998 et 2004</li> </ul>
<b>TUP-HIMO</b>	-133.000 emplois temporaires en 4 ans (2000 -2004)

Source : ministère de l'emploi et de solidarité national : « principaux indicateurs statistiques », **revue**, mars 2005.

# **Chapitre IV**

## **Les PME en Algérie**

## **Section 1 : la répartition des PME algérienne :**

En Algérie, la nouvelle forme de développement se tourne vers la création des entreprises privées, particulièrement les PME, qui sont considérées comme un vecteur de croissance, un générateur d'emploi, et un moteur de progrès socio-économique.

### **1: Le cadre institutionnel des PME :**

Les PME Algériennes est passées par trois périodes, dans leurs évolution depuis l'indépendance (1962), la première, qui a duré jusqu'en 1982, s'est caractérisée par limitation de l'initiative privée, et la prédominance de secteur public. La seconde période, est caractérisée par l'intérêt nouveau qui porté pour les petites structures, et le retour en force des PME. La troisième période, caractérisée par un accroissement des petits établissements.

#### **a. La période 1962-1982 :**

Juste après l'indépendance, les entreprises ont été confiées à des comités de gestion après le départ de leurs propriétaires étrangers, et furent intégrées dans des sociétés nationales, à partir de 1967. Cette période, a été caractérisée par l'adoption d'une économie planifiée, et d'une industrie basée sur la fabrication des biens d'équipements, et des produits intermédiaires. En 1963, le premier code d'investissement a été promulgué, ce code, n'a pas abouti aux résultats attendus pour développer le secteur des PME. Suite à cet échec, un autre code d'investissement a été promulgué en date du 15/09/1966<sup>1</sup>, ce code a essayé de donner un rôle plus important au secteur privé, également il a donné naissance à la commission national des investissements (CNI), un organisme qui délivre des agréments pour tout investisseur, et entrepreneur privé.

---

<sup>1</sup> SAMIA GHARBI, *op-cite*, P 05.

Cependant la PME/PMI a marqué réellement son démarrage à partir de premier plan quadriennal (1970-1973). Cette période correspond ainsi à la phase de rodage de l'appareil de planification, et à une phase d'accumulation étatique, avec le lancement de tous les projets industriels<sup>1</sup>, poursuivis d'un deuxième plan quadriennal (1974-1978); durant toute cette période, le développement de la PME a été exclusivement par le secteur public dont les objectifs constituent à assurer un équilibre régional. C'est ainsi un total de 594<sup>2</sup> PME a été réalisé durant cette période.

Ces codes des investissements même au départ, a eu peut de portée direct au plan des avantages accordés, l'agrément s'est réduit a l'enregistrement administratifs ; il est cependant toujours présenté en 1980 et 1881, comme la loi qui doit organiser, et régler les activités du secteur privé<sup>3</sup>.

#### **b. La période 1982-1988 :**

Après 20ans de prédominance du secteur public, l'Etat accord au secteur privée un rôle complémentaire en 1982, dans certain activités, avec un niveau d'investissement très limité. La PME donc, a été utilisée comme moyen pour faire face à la crise d'endettement.

Cette période a été marquée par les grandes réformes, mais toujours avec le système de l'économie administrée. Cette seconde période a connu une évolution marquée par beaucoup de réticences, malgré qu'elle a donné naissance au deux plans quinquennaux en faveur de secteur privé (1980-1984 et 1985-1989), ces deux plans ont dicté un ensemble de mesures telles que :

- Le droit de transfert nécessaire pour l'acquisition des équipements, et dans certain cas des métiers premiers.

<sup>1</sup> DJILLALI LIABES, Capital prive et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982, l'Algérie, avril 1984, P 268.

<sup>2</sup> SAMIA GHARBI, op-cite, P 05.

<sup>3</sup> DJILLALI LIABES, op-cite, P 268.

- L'accès aux autorisations globales d'importations (AGI).
- Un système d'importation sans paiement.

Ces mesures d'aide ont aboutis à la réalisation de plus de 775<sup>1</sup> projets de PME.

**c. La troisième période : 1988 à nos jours :**

L'assouplissement de la législation a été graduellement entamé à partir de 1988 par la loi 88-25 du 19/07/1988, qui a libéré le plafond de l'investissement privé.

La date de 1988, pour l'économie algérienne est la période de transition vers une économie de marché, ce changement l'a ; conduit à établir des relations avec des institutions international telles que, le fond monétaire international (FMI), et la banque mondial.

Ainsi une série de mesures ont été prises en faveur de la PME privée, en termes de prise en charge et de développement, parallèlement aux grandes opérations de restructuration de secteur public :

- Création d'un ministère de PME en juillet 1993.
- Promulgation de code de l'investissement en octobre 1993.
- Création de l'agence de promotion de soutien, et de suivi de l'investissement (APSI), en octobre 1994.
- Elaboration d'une stratégie de développement de la PME en aout 1995.
- L'agence nationale de développement de l'investissement (ANDI), en 2001.
- Programme d'appui au développement des PME en Algérie.

---

<sup>1</sup> SAMIA GHARBI, *op-cite*, P 06.

## **2 : principales composantes de la PME et son évolution :**

L'ouverture économique de l'Algérie amorcée dès 1989, a entraîné un développement important du parc des entreprises privées. Ce développement concerne ainsi bien le nombre de nouvelles entreprises, que leur poids dans les différents secteurs d'activité.

La population des petites et moyennes entreprises, se constitue en trois principales composantes : les PME privées, les PME publiques et les artisans. En 2012 le nombre total des PME, toute catégorie comprise, s'élève à 700.000<sup>1</sup> PME.

### **a. Les PME privées :**

A la fin de l'année 2011, le nombre des PME privées déclarés selon le ministère de l'industrie de la petite et moyenne entreprise et de la promotion de l'investissement, s'élève à 658.737 PME. Ces entreprises privées, constituent la composante majeure de la population des PME, et représentent plus de 77% de l'ensemble.

### **b. Les PME publiques :**

Les PME de secteur public, ne représentent qu'une partie minime de la sphère des PME Algériennes. Elles représentent que 0,09% de l'ensemble des PME, en 2011 leur nombre a augmenté de 2,69% par rapport à l'année écoulée, elles passent de 557 à 572 PME, leur effectifs passe de 48,65 à 48,086<sup>2</sup> salariés.

---

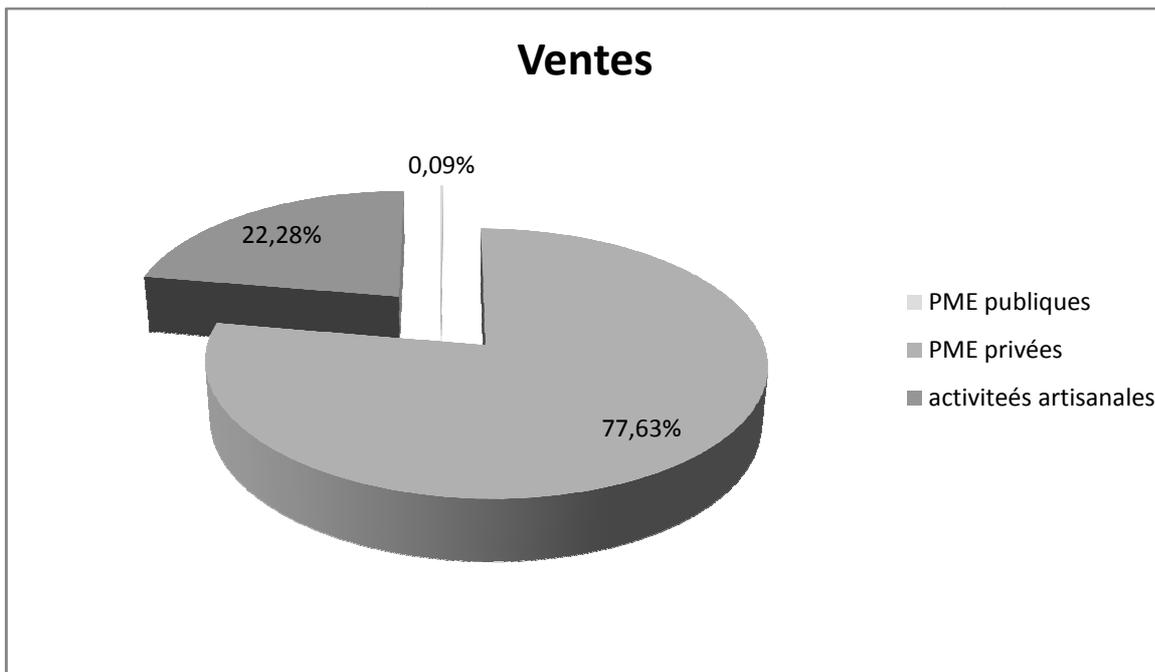
<sup>1</sup>La direction générale du trésor, « Les PME en Algérie et les politiques de soutien à leur développement » **revue**, Algérie, 2012, P 01, disponible sur le site suivant : [www.tresor.economie.gouv.FR](http://www.tresor.economie.gouv.FR)

<sup>2</sup> Bulletin d'information statistique de la PME, N°20, données 2011.

**c. Les artisans :**

Les entreprises artisanales, se répartissent selon leur nature en trois catégories : l'artisanat traditionnel et d'art, l'artisanat de production de bien, et l'artisanat de production de service, d'après les données du ministère de la PME et de l'artisanat, les activités artisanales déclarés, s'élève à 146.881 activités. Elles représentent 22,28% de l'ensemble des PME.

**Graphique N°03** : population de la PME selon la propriété (fin de l'année 2011)



**Source** : réalisé par nous même a partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat.

La tendance à la croissance des PME Algériennes, connaît une évolution positive telle que rapportée dans le tableau suivant :

**Tableau N°09** : l'évolution des PME Algériennes durant la période 2001-2011

Année	PME privée	PME publique	Artisans	Total
2001	179893	778	64677	245348
2002	189552	778	715523	261853
2003	207949	778	79850	288577
2004	225449	778	86732	312959
2005	245842	874	96072	342788
2006	269806	793	106222	376767
2007	293946	666	116346	410959
2008	392013	626	126887	519526
2009	408155	598	162085	570838
2010	606737	557	135623	742917
2011	658737	572	146881	806190

Source : réalisé par nous même à partir des données du ministère de la PME et de l'artisanat.

A l'exception du pic en 2005, et après une stratégie entre 2001-2004, on note que la PME publique n'a pas cessé d'enregistrer des régressions à partir de 2006 jusqu'à 2011, contrairement à cette dernière, la PME privée a connu une évolution progressive durant la période 2001-2011.

### 3: PME et emploi :

Selon l'OCDO : « les PME jouent un rôle important dans la création d'emploi ainsi, les PME contribuent au développement sociale, et a la réduction de la pauvreté.

**a. L'emploi créé par les PME privées :**

Selon les données fournies par le ministère de la PME, dans le bulletin de 2011, la PME a réalisé des progrès importants ces dernières années, en terme de création d'emploi, à la fin de l'année 2011, la PME privée offre 1.676.111 emplois. Dont 1.017.374 salariés, et 658.737 employeurs. Le tableau suivant démontre la part des PME dans la création d'emploi :

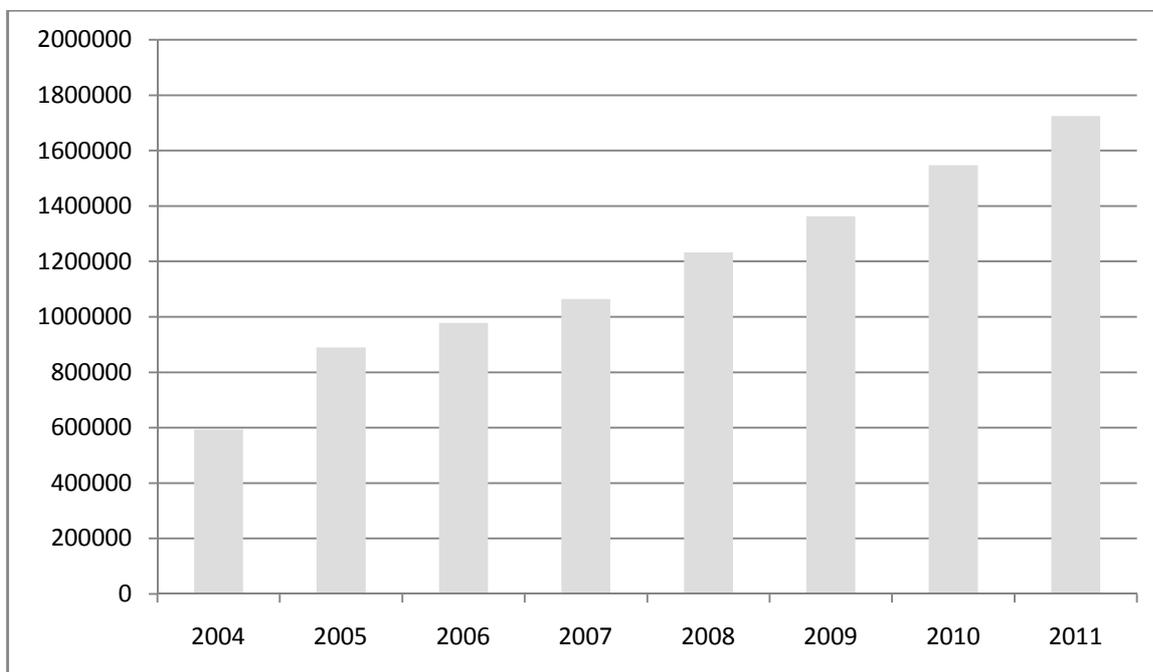
**Tableau N°10** : Evolution des emplois déclarés par type de PME

Types de PME	2010		2011		Evolution %
	Nombre	Part%	Nombre	Part%	
PME privées					
Salariés	958.515	58,96%	1 017374	58,99%	6,14%
Employeurs	618.515	38,05%	658 737	38,20%	6,50%
S/Total	1.577.030	97,01%	1.676.111	97,21%	6,28%
PME publiques	48.656	2,99%	48.086	2,79	-1,17%
Total	1.625.686	100%	1.724.197	100%	6,05%

Source : Bulletin d'information de la PME N°20, P 14.

L'emploi cumulé dans les PME tous types confondus à fin 2011, est de 1724.197 individus.

On note que, le taux de croissance de l'emploi dans les PME, a progressé de 6,05% par rapport à 2010, l'emploi dans les PME privées évoluant de 6,28%.

**Graphique N°04** : Evolution de l'emploi depuis 2004

Source: établir par nous même à partir des données du ministère de l'artisanat.

### **b. Répartition des PME privées par secteur d'activité :**

Les PME privées sont présentés en force dans les services, qui concentre près de la moitié des PME de statu privé, suivis en cela par le secteur du BTPH, et les industries manufacturières. Le tableau suivant démontre l'évolution des PME privées par secteur d'activité.

**Tableau N°11** : Evolution des PME privées par secteur d'activité

Secteur d'activité	2010	Part%	2011	Part%	Evolution %
Agriculture	3.806	1,03%	4.006	1,02	5,25%
Hydrocarbures énergie, mines	1.870	0,51%	1.956	0,50%	4,60%
BTPH	129.762	35,14%	135.752	34,65%	4,62%
Industries manufacturières	61.228	16,58%	63.890	16,31%	4,35%
Services	172.653	46,75%	186.157	47,52%	7,82%
Total général	369.319	100%	391.761	100%	6,08%

Source : Bulletin d'information de la PME N°20, P 16.

On note à cet égard, que les secteurs où la création d'entreprise a été la plus forte restent ceux des services (7,82% en un an), en suite l'agriculture (5,25%) et le BTPH (4,62%).

Les PME à caractère industriel sont au nombre de 63.890 entités en 2011, contre 61.228 en 2010, une progression de 4,35% croissance bien en deca du niveau global de croissance des PME (6,08%).

### c. Répartition spatiale des PME privées :

Le pays, en raison de sa géographie, présente une répartition inégale des PME, et reste marqué par la prédominance d'une douzaine de wilayas (sur les 48), qui concentre plus de 52% des PME implantés dans le pays.

Quatre wilayas, à savoir Alger (11,65% du total), Tizi- Ouzou, Oran et Bejaia accueillent près de 27% de la population des PME dans le pays.

**Tableau N°12** : Evolution des PME privées par wilayas

N°	wilaya	2010	2011	N°	wilaya	2010	2011
1	Alger	43.265	45.636	14	Bordj Bou Arreridj	7.587	8.157
2	Tizi-Ouzou	21.481	23.109	15	Bouira	7.338	8.071
3	Oran	17.323	18.370	16	Tlemcen	1.514	8.056
4	Bejaia	16.695	17.962	17	Msila	7.490	7.945
5	Sétif	16.096	17.154	18	Mila	6.505	7.017
6	Tipaza	14.434	15.672	19	Jijel	6.791	6.930
7	Boumerdes	12.955	13.787	20	Ghardaïa	6.454	6.782
8	Blida	12.059	12.938	21	Sidi Bel Abbes	6.419	6.756
9	Constantine	11.781	12.561	22	Ouargla	6.020	6.549
10	Annaba	9.508	10.041	23	Ain Defla	5.998	6.373
11	Batna	9.149	9.866	24	Mascara	6.057	6.274
12	Chlef	9.356	9.755	25	Mostaganem	5.822	6.235
13	Skikda	8.299	8.760	26	Médéa	5.771	6.214

N°	wilaya	2010	2011	N°	wilaya	2010	2011
27	Djelfa	5.635	6.959	38	Souk Ahras	4.133	4.297
28	Tiaret	5.631	5.926	39	Laghouat	3.679	3.312
29	Tébessa	5.537	5.805	40	El Taret	3.476	3.591
30	Réélisane	5.413	5.608	41	Adrar	4.123	3.048
31	Beskra	4.889	5.230	42	Saida	2.117	2.279
32	Bechar	4.757	5.035	43	Naama	2.140	2.298
33	Khenchela	4.766	4.990	44	El Bayadh	2.020	2.149
34	Guelma	4.371	4.730	45	Tamanrasset	2.040	2.136
35	El Oued	4.354	4.708	46	Tissemsilt	2.512	2.108
36	Ain Témouchent	4.186	4.332	47	Illizi	1.237	1.298
37	Oum El Bouaghi	3.975	4.299	48	Tindouf	1.161	1.253

Source : Bulletin d'information de la PME N°20, mars 2012, P 22

La région de Nord regroupe, à cet égard 232.664 PME, soit 59,39% des PME du pays suivie par la région des Hauts-Palataux avec 119.146 PME (30,41%), alors que la région du sud, et du grand sud accueille 39.951 PME (environ 10,20% du total).

#### **4 : les contraintes face auxquelles se trouvent confrontées les PME Algériennes :**

Plusieurs contraintes peuvent entraver l'activité de l'entreprise Algérienne « l'environnement économique, et social reste fortement marqué pour une lourde bureaucratie, sans cesse dénoncée par tous les acteurs économique, et sociaux, les contraintes restent importantes, et une faible partie des projets de création d'entreprises

arrive à se concrétiser sur le terrain<sup>1</sup> », les principales contraintes sont de plusieurs ordres, parmi elles on citera :

**a. Les contraintes d'ordre administratif :**

Les contraintes liées à l'administration sont les suivants :

- Les délais sont trop longs dans le traitement des dossiers.
- Des procédures administratives mal assimilées, par les administratifs, et les opérateurs.
- Des procédures administratives bureaucratiques.
- Des réglementations qui mettent trop de temps pour être assimilées, et mises en œuvre par les administrations.

**b. Les contraintes du financement :**

- Les PME Algériennes souffrent d'un accès au financement limité. « Qui contraind leur émergence et leur développement ultérieur<sup>2</sup> », elles souffrent des difficultés rencontrées au niveau des banques, pour le financement de leurs projets ; le taux d'intérêt pratiqué par les banques Algériennes demeure assez élevé; pour motiver les investisseurs.
- La méconnaissance des obligations fiscales.
- L'absence de coordination entre les banques, et les différents dispositifs d'aide à la création d'entreprises, car ces dernières n'entretiennent des relations que par voie formelle, ce qui leur retire tout rôle de partenaires actifs.

---

<sup>1</sup> AHMED BOUYACOUB, «La PME, dynamisme économique et territorial », **colloque international sur la gouvernance et développement de la PME**, organisé les 23, 24 et 25 juin 2003.

<sup>2</sup> CELINE KAUFFMANN, « Le financement des PME en Afrique », repère N°07, 2005, disponible sur le site suivant : [econpapers.repec.org/Repec : oec : devaoc : 7.fr](http://econpapers.repec.org/Repec : oec : devaoc : 7.fr)

**c. Les contraintes environnementales :**

- Le déséquilibre de la répartition spatiale des PME est particulièrement dangereux, pour le développement régional (le centre du pays représente 31,3% du total des PME, l'ouest 17,5%, l'Est 37,5%, et le sud 13,8%<sup>1</sup>).

---

<sup>1</sup> « Rapport pour une politique de développement de la PME en Algérie ». Disponible sur le site suivant : [http://www.cnes.dz/cnes\\_doc/PLE N°20/PME.htm](http://www.cnes.dz/cnes_doc/PLE_N°20/PME.htm)

## **Section 2 : présentation de l'organisme d'accueil :**

Après la première section consacrée à retracer l'évolution de la création des PME, et de l'emploi en Algérie, dans cette section, nous allons présenter la région qui s'ers à l'étude de cas, et nous essaierons de déceler les atouts et potentialités de la région, d'abord nous présenterons la wilaya de Bejaia qui est notre terrain d'étude, ainsi nous présenterons les données globales sur les PME privées de la wilaya.

### **1 : présentation de la wilaya de Bejaia :**

Dans cette parité, il s'agit de présenter la wilaya de Bejaia du point de vu géographique, et tout ce qu'elle déborde comme gisement humais et naturels.

#### **a. la situation géographique de la wilaya de Bejaia :**

La wilaya de Bejaia, est située au nord, est de la région centre de l'Algérie elle est limitée géographiquement, par la mer méditerranée au Nord (sue une longueur avoisinant les 100 km), à l'Est et au Sud-Est par la chaine des Babors ,qui se rattachent au Sud à la chaine des Bibans, et à l'Ouest, par les massifs du Djurdjura. Elle s'étend sur une superficie de 322.348Ha.

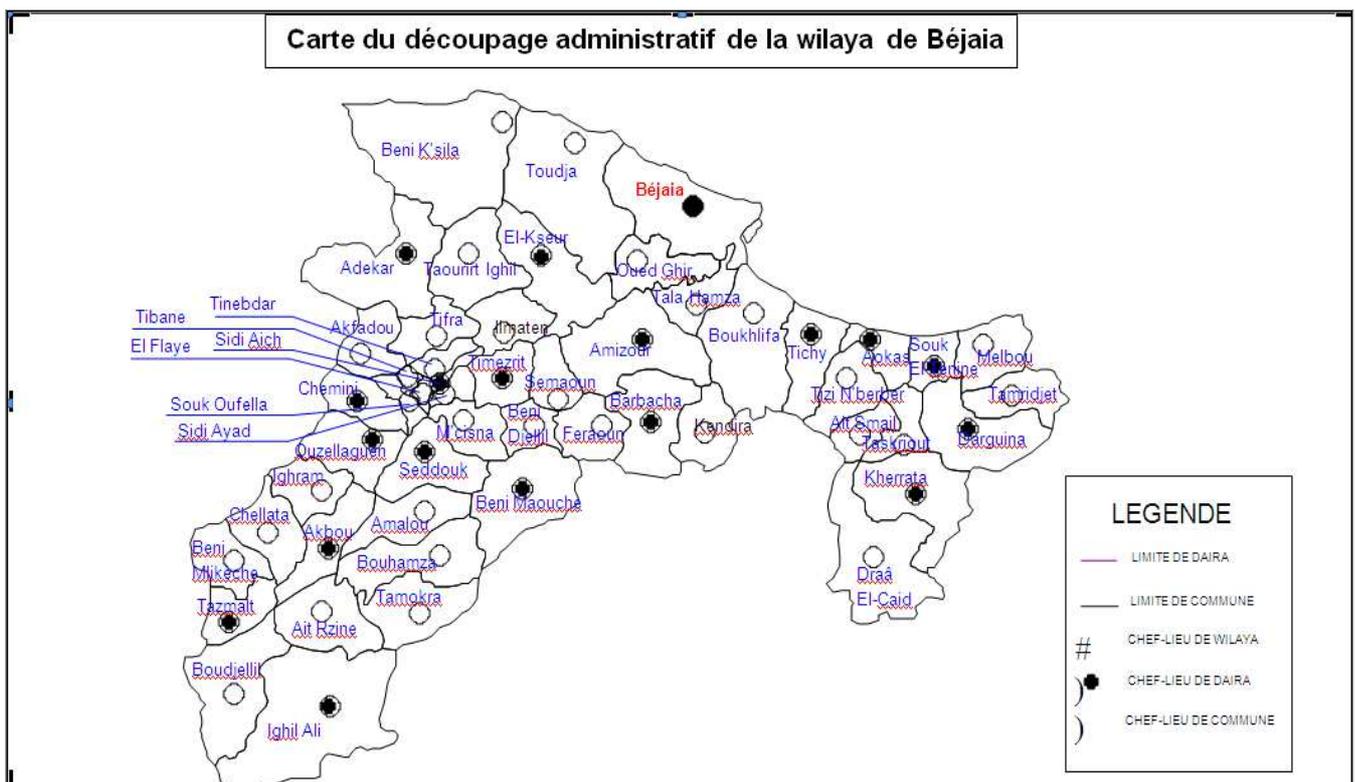
#### **Elle est délimitée par :**

- La mer de méditerranée au Nord sur une longueur avoisinant 100km.
- Les wilayas de Bouira et de Tizi-Ouzou à l'Ouest.
- La wilaya de Jijel à l'est.
- Les wilayas de bordj Bordj Bou Bourreridj et de Sétif au Sud.

**b. organisation administrative :**

Cette organisation est issue du découpage administrative de 1974<sup>1</sup>, la wilaya de Bejaia était organisée en cinq daïras, et vingt huit communes, son organisation administrative a été modifiée en 1984<sup>2</sup>, instituant 19daïras et 52 communes, dont huit (08) côtières (Melbou, Souk El Tenine, Aokas, Tichy, Boukhlifa, Bejaia, Toudja et beni ksila) .elle a des limites administratives avec cinq wilaya : Tizi-Ouzou et Bouira à l’ouest Jijel à l’est Sétif et bordj Bordj Bou Arreridj au sud.

**Carte 01** : le découpage administratif de la wilaya de Bejaia



Source: DPAT de la wilaya de Bejaia.

<sup>1</sup> Journal officiel de la république Algérienne N°55 du 09 juillet 1974.

<sup>2</sup> Journal officiel de la république Algérienne N°06 du 07 février 1984.

**c. l'aspect démographique de la wilaya :**

La population totale de la wilaya issue des résultats du recensement RGPH<sup>1</sup> du mois d'avril 2008, est estimée à 912 577 habitants, et a la fin de 2011, elle a atteint 935 200<sup>2</sup> individus.

La densité est de 287 habitants km<sup>2</sup>, avec des pointes de 19 821 dans la commune de Oued Ghir ; 182 401 a Bejaia ; 54 603 dans la commune d'Akbou; la distribution de la population fait ressortir que 61% des habitants vit dans les chefs lieux. 26% dans les agglomérations secondaires, et le reste dans des hameaux et les zones éparses; l'essentiel de la population urbaine est concentré dans les villes situées dans la vallée de la Soummam, et son prolongement vers le nord, cette répartition est due en particulière à la prédominance du relief montagneux, qui pousse la population à s'installer dans les agglomérations chefs lieux et secondaires.

**2 : présentation de la population des PME de la wilaya de Bejaia :**

La wilaya de Bejaia, occupe une place importante au niveau national en matière de création d'entreprise, par rapport aux autres wilayas du pays, les différents chiffres que nous avons pu rassembler, font état d'une part importante d'entreprises que compte cette wilaya, comparés aux autres wilayas de l'Algérie. Les chiffres de la caisse nationale d'assurance sociale (CNAS), montrent bien que la wilaya de Bejaia est la quatrième position concernant le nombre des PME, après Alger, Tizi-Ouzou, et Oran. Le nombre total des PME dans la wilaya de Bejaia arrêté au 31 décembre 2012, s'élève à 15.031 PME, contre 14.603 enregistrées à la fin du trimestre précédent, soit une croissance de 3%<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Recensement générale de la population et de l'habitat, effectué chaque décennie par le ministère de l'intérieur.

<sup>2</sup> DPAT de la wilaya de Bejaia.

<sup>3</sup> Annuaire statistique de la DPME de la wilaya de Bejaia, 4<sup>ème</sup> trimestre de l'année 2012.

**a. Les PME privées :**

Le nombre de PME privées s'élève à 1472 PME, à la fin de quatrième trimestre 2012, contre 479 en 2010, Les radiations ont touchées 62 PME, alors que la réactivation d'activité a concerné 157 entités, elle a une augmentation nette de 0,98 par rapport à 2011, Elle représente 99,78%<sup>1</sup> par rapport au total cumulé.

Ces entreprises constituent la composante majeur de la population des PME opérationnelles, et emploient selon la caisse national des assurances sociales (CNAS), un effectifs total de 46.974 emploi déclarés. Le tableau suivant démontre le mouvement des PME durant l'année 2012.

**Tableau N°13** : mouvement des PME privées durant l'année 2012 :

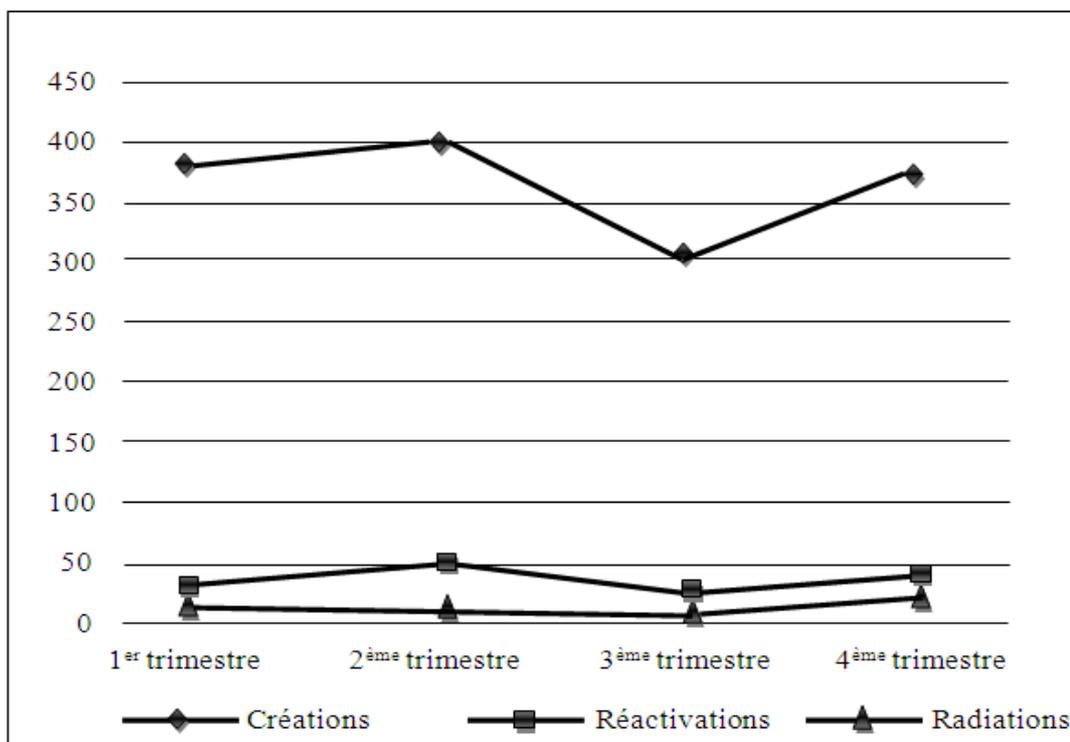
	1 <sup>er</sup> trimestre	2 <sup>eme</sup> trimestre	3 <sup>eme</sup> trimestre	4 <sup>eme</sup> trimestre	Total
Créations	389	398	307	378	1 472
Réactivations	33	56	25	43	157
Radiations	18	13	07	24	62
croissance	404	441	325	397	1 567

Source : DPME de la wilaya de Bejaia.

A la fin 2012, le nombre de PME privées déclarées s'élève à 15000, qui ont progressés de 1 567 entités soit un taux de 11.66%.

<sup>1</sup> DPME de la wilaya de Bejaia.

**Schéma N°05** : mouvement des PME privées durant l'année 2012 :



Source: DPME de la wilaya de Bejaia.

### b. les PME publiques :

Le nombre total des PME publiques à la fin de 4<sup>ème</sup> trimestre 2012 est de 31 PME, soit 0,22% par rapport au total cumulé, Les PME publiques emploient, un effectif total de 1883<sup>1</sup>.

### c. activités artisanales :

Les activités artisanales déclarées au prés de la chambre de l'artisanat, et des métiers de la wilaya de Bejaia, fin de l'année 2012, s'élève à 1242<sup>2</sup> activités, et emploient selon la même source un effectif total de 28 464 emplois, contre 20 377 emplois créés en 2011.

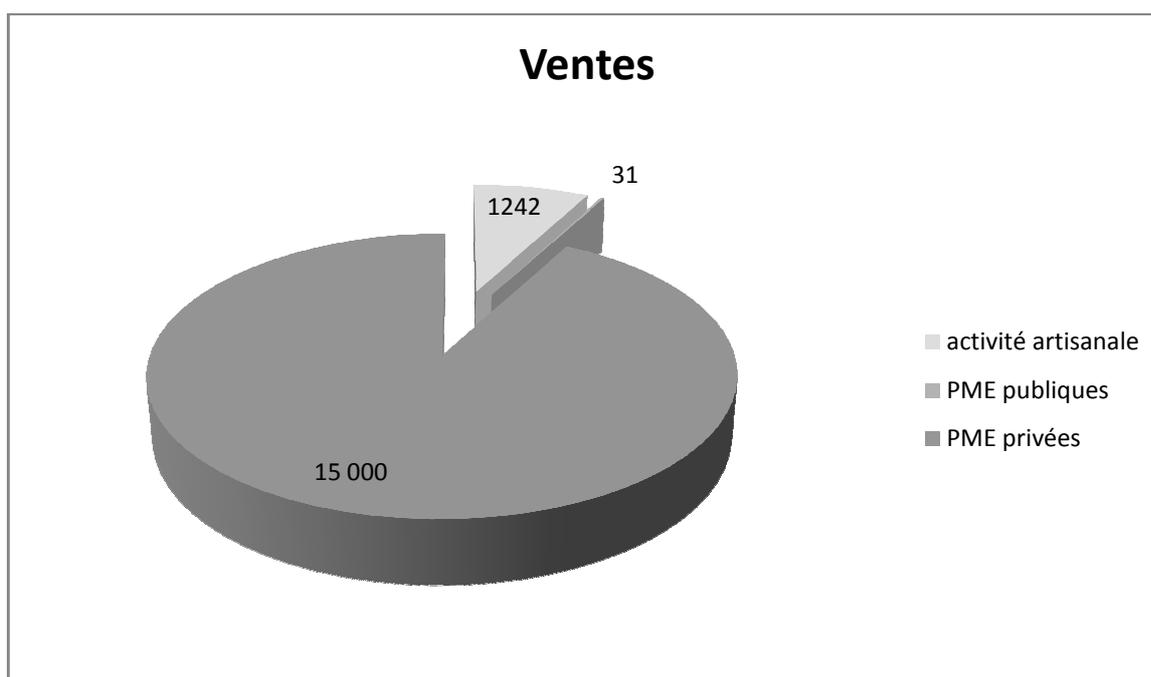
<sup>1</sup> DPME de la wilaya de Bejaia.

<sup>2</sup> La chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Bejaia.

**Tableau N°14** : population de la PME à fin 2012

Nature des PME	Nombre des PME
PME privées	15 000
PME publiques	31
Activités artisanales	1242
Total	16 273

**Source** : réalisé par nous même a partir des données de la DPME de la wilaya de Bejaia, et de la chambre de l'artisanat et des métiers.

**Graphique N°06**: nombre des PME à fin 2012.

**Source**: réalisé par nous même à partir des données de la DPME et de la chambre de l'artisanat de la wilaya de Bejaia.

### 3 : répartition des PME privées :

Nous allons présenter les secteurs d'activités dominants dans la wilaya de Bejaia ainsi que la forme juridique des entreprises, et par la suite nous passerons à la répartition spéciale des PME sur le territoire.

#### a. la répartition par secteur d'activité :

La répartition des entreprises par secteur d'activité laisse apparaître un déséquilibre, la plupart des PME, sont présentés en force dans les services qui concentrent plus de la moitié des PME de statut privé, suivis en cela par le secteur du BTP, et les industries.

**Tableau N°15** : les PME privées par secteur d'activité.

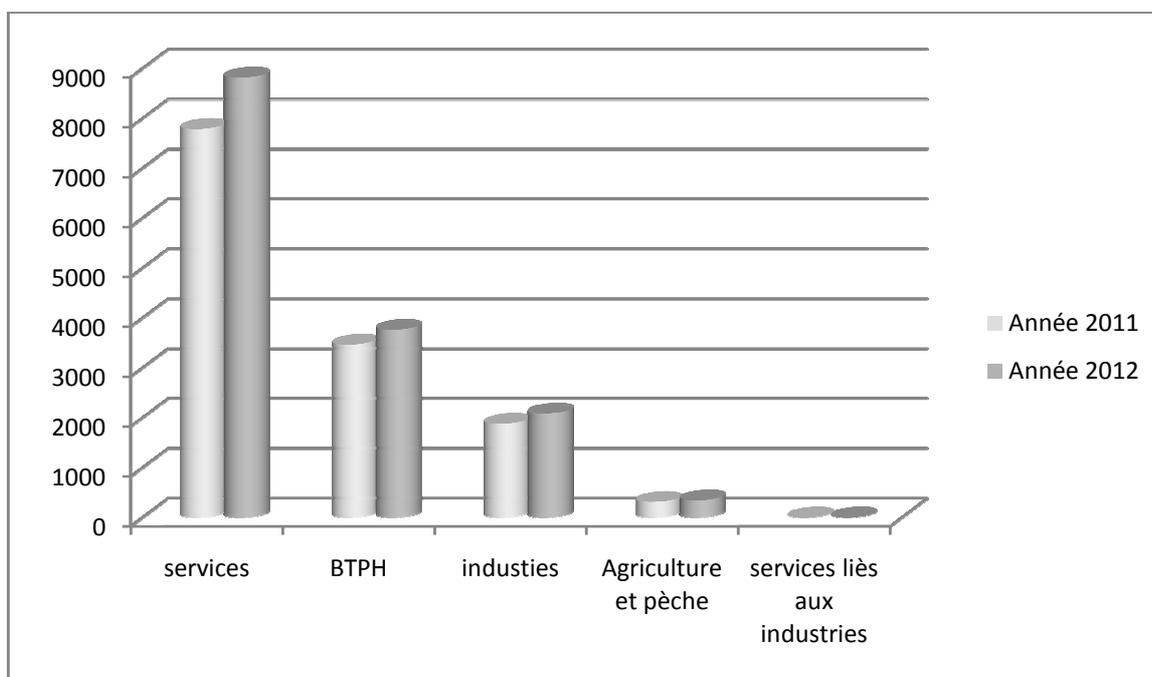
N°	Secteur d'activité	2011	2012	Par en %	Evolution %
1	Agriculture et pêche	311	342	2,28%	09,96
2	Service liés aux industries	00	02	0,01%	/
3	BTP	3462	3761	27,07%	8,64
4	Industries	1875	2082	13,88%	11,64
5	Service	7785	8813	58,76%	13,20
Total		13 433	15000	100%	11,66

Source : la DPME de la wilaya de Bejaia.

On note a cette égard, que les secteurs ou la création d’entreprise a été la plus forte restent ceux des services (13,20% en un an), en suite l’industrie (11,04%), et l’agriculture (09,96%).

Les PME à caractère industrie sont au nombre de 2082 entités en 2012, contre 1875 en 2011, soit une progression de 11,04%, croissance bien en deca du niveau global de croissance des PME (11,66).

**Graphique N°07** : Evolution des PME privées par secteur d’activité



Source: DPME de la wilaya de Bejaia.

**b. répartition des PME privées par forme juridique :****Tableau N°16** : la répartition des PME par formes juridique année 2012.

Forme juridique	Nombre des PME
S.A.R.L	95
E.U.R.L	57
S.N.C	53
S.P.A	4
<b>Total</b>	<b>209</b>

Source : DPME de Bejaia.

**c. répartition des PME privées par communes:**

Les entreprises de la wilaya de Bejaia, se répartissent inégalement sur son territoire, certaines communes sont caractérisées par une concentration accrue des entreprises, alors que d'autres comptent un nombre d'entreprises très faible. Pour bien se rendre compte de cette situation, nous avons quelques chiffres qui sont très révélateurs :

En 2012, la commune de Bejaia, chef lieu de la wilaya, compte à elle seul 5044 entreprises, soit 33,62% du nombre total des entreprises de la wilaya.

La moitié 50,35% des entreprises de la wilaya sont concentrées dans les quatre communes suivantes : Bejaia, Akbou, Tazmalt, et El kseur. Tandis que l'autre moitié 49,65% se répartit entre les 48 communes restantes. Ces dernières se répartissent comme suit : la commune de (Kerrata) regroupe 3,% du total des entreprises de la wilaya, six (06) communes regroupant entre 2 et 3%, deux wilayas : Tychi et Oued Ghir regroupant entre 1 et 2%, et le reste soit 39 communes regroupant moins de 1% des entreprises de la wilaya.

**Tableau N°17** : mouvement des PME et de l'emploi par communes 2012.

N°	Commune	Nbre PME	%	Emploi	%
01	BEJAIA	5044	33,62	12054	25,64
02	AMIZOUR	406	2,7	1101	2,34
03	FERAOUN	161	1,07	450	0,95
04	TAOUR IGHIL	45	0,3	107	0,22
05	CHELLATA	46	0,3	69	0,14
06	TAMOKRA	14	0,09	14	0,02
07	TIMZRIT	448	2,98	1218	2,6
08	SOUK EL TENIN	346	2,3	1339	2,85
09	M' CISNA	80	0,53	211	0,44
10	TINBDAR	38	0,25	107	0,22
11	TYCHI	297	1,98	1188	2,52
12	SEMAOUN	229	1,52	672	1,45
13	KENDIRA	78	0,52	179	0,38
14	TIFRA	60	0,4	142	0,3
15	IGHRAM	84	0,56	358	0,76
16	AMALOU	121	0,8	245	0,52
17	IGHIL ALI	71	0,47	129	0,27
18	FINAIA ILMATEN	80	0,53	370	0,78
19	TOUDJA	83	0,55	369	0,78
20	DARGUINA	168	1,12	406	0,86
21	SIDI AYAD	40	0,26	104	0,22
22	AOKAS	317	2,11	1232	2,62
23	BENI DJELLIL	140	0,93	436	1
24	ADEKAR	77	0,51	315	0,67
25	AKBOU	1364	9,09	6920	14,73
26	SEDOUK	319	2,12	1358	2,9
27	TAZMALT	586	3,9	1496	3,18
28	AIT REZZINE	140	1	414	0,88
29	CHEMINI	139	1	316	0,67
30	SOUK OUFLA	112	0,74	279	0,6
31	TASKRIOUT	244	1,62	864	1,83
32	TIBAN	47	0,31	132	0,28
33	TALA HAMZA	171	1,14	623	1,32

N°	Commune	Nbre	%	Emploi	%
34	BARBACHA	139	0,96	444	1
36	IFRI OUZLEGUEN	288	1,92	1176	2,5
37	BOUHAMZA	91	0,6	157	0,33
38	BENI MELIKECHE	29	0,19	51	0,1
39	SIDI AICH	432	2,88	1172	2,5
40	EL KSEUR	561	3,74	2493	5,3
41	MELBOU	140	0,93	730	1,55
42	AKFADOU	64	0,42	173	0,36
43	EL FLAY	71	0,47	263	0,55
44	KHERATA	451	3	1223	2,6
45	DRAA EL KAID	217	1,44	720	1,53
46	TAMRIDJET	81	0,54	152	0,32
47	AIT SMAIL	161	1,07	581	1,23
48	BOUKHLIFA	62	0,41	269	0,6
49	TIZI NBERBER	65	0,43	187	0,4
50	BENIMAOUCHE	73	0,48	246	0,52
51	OUD GHIR	297	1,98	1021	2,17
52	BOUDJELLIL	114	0,76	527	1,12
<b>Total</b> <b>wilaya</b>	15000	100	46 974	100	

Source: DPME de la wilaya de Bejaia.

En termes d'évolution, les communes de Tazmalt (+17,20%), Oued Ghir (+15,56%), Aokas (+15,27%), Tychi (+15,11%), Amizour (+14,69%), et Seddouk (+12,32%) enregistrent le taux de croissance global à l'échelle.

#### 4: l'emploi total crée par la PME dans la wilaya de Bejaia :

L'emploi cumulé dans les PME tous types confondus, à fin 2012 est de 48 173 individus. Ce chiffre inclut les PME privées et publiques, ainsi 20 377 emplois déclarés par l'activité artisanale. A la fin de 4<sup>ème</sup> trimestre 2012, l'emploi déclaré par type de PME, se présente dans le tableau récapitulatif suivant :

**Tableau N°18** : l'emploi déclaré par type de PME

Nature des PME	Emplois
PME privées	46 974
PME publiques	1 883
Activités artisanales	20 377
Total	69 234

**Source** : établi par nous même a partir des données de la DPME et de la chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Bejaia.

D'après le tableau précédent on remarque, que les PME publiques ne représentent qu'une infime partie de la sphère des PME dans la wilaya de Bejaia, avec 31 PME; soit un taux 0,22%, par rapport au PME du secteur privé, et de l'activité artisanale.

# **La partie pratique de la recherche**

# **Chapitre V**

## **L'analyse et l'interprétation des résultats de la recherche**

## **Section 1 : présentation et analyse des données de la première hypothèse.**

Avant de présenter les données de la première hypothèse, on va exposer d'abord l'ensemble des entreprises (PME), formant notre échantillon d'étude, qui se compose de treize entreprises, qui se situent dans la commune de Bejaia, le but est d'identifier les types, les formes juridiques, et les activités de ces entreprises, dont on a pris en considération le facteur de taille afin de toucher les trois types de PME, pour équilibrer notre recherche :

02 micro- entreprises : d'un effectif moins de 10 salariés.

03 petites entreprises : d'un effectif entre 10 et 49 salariés.

08 moyennes entreprises : d'un effectif qui varie entre 50 et 250 salariés.

### *1. Les micro- entreprises :*

#### **Entreprise Hafidh lettat**

Forme juridique : individuelle

Nombre de salariés : 08

Activité de l'entreprise : Bâtiment travaux publics+TCE

La date de création : 27.01.2011

#### **Entreprise Allaoua Chalali**

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 09

Activité de l'entreprise : Bâtiment travaux publics

La date de création : 1996

2. Les petites entreprises :

**Entreprise SoudFer**

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 21

Activité de l'entreprise : commercialisation des produits sidérurgique

La date de création : 12 mars 2000

**Entreprise LVM**

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 22

Activité de l'entreprise : l'importation et la distribution des équipements professionnels

La date de création : 9 juin 1998

**Entreprise Peugeot**

Forme juridique : EURL

Nombre de salariés : 27

Activité de l'entreprise : la distribution des véhicules Peugeot

La date de création : 1979

3. La moyenne entreprise

**Bejaia-liège**

Forme juridique : SPA

Nombre de salariés : 61

Activité de l'entreprise : la production de liège

La date de création : nationalisée en 1993

**Société industrielle boulonnerie de l'Est Algérien**

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 64

Activité de l'entreprise : tréfilage de fil de fer

La date de création : 1 juillet 1992

**EURL terastone**

Forme juridique : EURL

Nombre de salariés : 70

Activité de l'entreprise : fabrication de carreaux composites

La date de création : 2007

**Entreprise ETB+TCE**

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 70

Activité de l'entreprise : entreprise travaux Bâtiments et tout corps d'Etat

La date de création : 1996

**Entreprise de Gestion des ports de pêche**

Forme juridique : EURL

Nombre de salariés : 91

Activité de l'entreprise : exploitation des ports et abris de pêche

La date de création : 4 janvier 2004

**Groupe Galloul&frères**

Forme juridique : SNC

Nombre de salariés : 118

Activité de l'entreprise : entreprise de travaux Bâtiments et hydrauliques

La date de création : 05.03.2003

**Entreprise Simmaf**

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 209

Activité de l'entreprise : fabrication de matériel frigorifique

La date de création : octobre 1993

**Sarl Soummam Computer System**

Forme juridique : SARL

Nombre de salariés : 221

Activité de l'entreprise : fourniture et maintenance des équipements et réseaux informatiques

La date de création : 04.06.2000

\*les entreprises relèvent toutes du secteur privé sauf deux, car les PME publiques sont d'abord peu nombreuses et ensuite, difficiles à appréhender.

### **1 : Données personnelles sur les entrepreneurs enquêtés :**

Afin de réaliser une recherche scientifique en sciences sociales, et d'arriver à des résultats objectifs et réels, il est nécessaire de déterminer la population d'enquête ou d'étude.

La population visée par notre enquête est composée d'un échantillon, des entreprises (PME) de la commune de Bejaia.

On va exposer l'ensemble des tableaux récapitulatifs, pour déterminer les caractéristiques de notre population à savoir : l'âge, niveau d'instruction, situation matrimoniale, suivis des formations et l'activité exercée au sein de leurs entreprises.

**Tableau N°19** : la répartition de l'échantillon selon l'âge :

catégories	fréquence	Taux %
<b>25-35</b>	02	15,38%
<b>36-46</b>	02	15,38%
<b>47-57</b>	09	69,23%
<b>Total</b>	13	100%

Source : établi par nous même, d'après le guide d'entretien.

Le tableau ci-dessus nous dévoile l'âge des enquêtés ; il nous indique que la majorité des enquêtés, représente les catégories d'âge entre (47-57), qui sont les plus dominantes avec une fréquence de (09).

Tandis que, les tranches des personnes âgées entre (25-35) et (36-46) représentent une fréquence de (02) pour les deux. On remarque que notre population d'étude est celle de la catégorie la plus âgée, et cela s'explique par leur ancienneté ainsi leur expérience, qui leur donne l'habitude de gérer un projet en matière de compétence, et ce qui leur permettent d'avoir une bonne maîtrise de leur domaine de production, cela les a bien qualifié à prendre l'initiative de diriger leur propre entreprise.

**Tableaux N°20** : la répartition de la population enquêtée selon le niveau d'instruction

Niveau d'instruction	F	%
Primaire	02	15,38%
Moyen	03	23,07%
Universitaire	08	61,53%
Total	13	100%

Source : établi par nous même, d'après le guide d'entretien.

Les chiffres du tableau ci-dessus montrent, que la moitié des enquêtés ont fait des études universitaires, tandis que les autres ont un niveau primaire et moyen.

Ce tableau expose que la moitié avec une fréquence de (08) des créateurs d'entreprises interrogés ont un niveau universitaire, ainsi qu'avec une fréquence de (03) représentent ceux qui ont le niveau moyen, tandis que (02) représentent ceux qui ont le niveau primaire.

En analysant ces chiffres, on trouve que le niveau d'instruction élevé, facilite la création d'entreprise, par rapport à ceux qui ont le niveau bas. Mais la création d'entreprise ne dépend pas souvent du niveau d'instruction, puisque d'autres facteurs comme la connaissance du domaine, acquises par l'observation, ou par l'expérience, ainsi que les compétences, qui sont aussi efficaces.

**Tableau N°21** : la situation matrimoniale des enquêtés

<b>Situation matrimoniale</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Marié</b>	12	92,30%
<b>Célibataire</b>	01	7,69%
<b>total</b>	13	100%

Source : établi par nous même, d'après le guide d'entretien.

On constate, d'après ce tableau, que la majorité des enquêtés sont mariés, avec une fréquence de (12), tandis que (01) un enquêté de notre échantillon, représente la catégorie des célibataires.

Nous constatons d'après ces données que la situation familiale a eu peut être son impact sur l'ensemble des enquêtés, d'où cette situation qui les pousse à chercher une stabilité financière à leur famille, comme le témoigne certains enquêtés « *je suis marié, j'ai quatre enfants, donc je cherche une stabilité et c'est ma raison de devenir entrepreneur...* », et l'autre « *...depuis que je suis marié, je veux construire une situation autonome à ma famille, et je veux à mes enfants de vivent dans des meilleurs conditions* »

D'près nos observations, nous avons constaté que la moitié des créateurs d'entreprises enquêtés vivent dans des familles élargies, ce qui explique la responsabilité vis-à-vis de leurs familles, et une grande moitié dans des familles nucléaires, qui est un phénomène émergé ces dernières années dans la société algérienne. Ces entrepreneurs veillent à assurer les bonnes conditions de vie à leurs familles, d'autre part cette dernière, leurs assurent l'encouragement et le soutien moral.

Nous déduisant, que la catégorie « maries » est la plus créatrice, vu leurs responsabilités envers leurs familles.

**Tableau N° 22** : la répartition des enquêtés selon le suivi des formations

<b>Suivi de la formation</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>OUI</b>	07	53,84%
<b>Non</b>	06	46,15%
<b>total</b>	13	100%

**Source** : établi par nous même, d'après le guide d'entretien.

Il ressort de ce tableau que les réponses entre le « oui » et le « non » sont approximativement proches.

Nombreux ceux qui ont effectué des formations dans leurs domaine, ceux-ci figurent avec une fréquence de 07, les formations effectuées, sont généralement de gestion, de finance, de l'informatique...etc. Ces entrepreneurs, ont investi dans l'industrie qui demande une certaine qualification, et maîtrise de la gestion, et de nouvelle technologie.

Par ailleurs, les créateurs qui n'ont pas effectué des formations se présentent avec une fréquence de 06, ceux-ci sont généralement des entrepreneurs qui ont un niveau d'instruction faible, qui ont investi dans des domaines qui demandent pas de formation, il suffit seulement d'avoir des moyens matériels, et financiers. Et s'explique aussi par leurs acquisition d'expériences, et de connaissances théoriques et pratiques, qui leurs semblent suffisantes pour la gestion de leurs entreprises.

Ces résultats nous ont emmené à déduire, que les propriétaires d'entreprises enquêtés de la région de Bejaia, ont effectué des formations qui leurs seront serviables, pour la construction de la gestion des affaires de leurs entreprises.

Il est bien évident, que les formations sont des outils incontournables pour le parcours d'entreprendre, les entrepreneurs enquêtés ont répondu majoritairement que les formations effectuées, sont des éléments qui leurs ont été une aide précieuse, pour la création, et la gestion de leurs entreprises.

La majorité des formations effectuées sont dans les domaines suivants : la gestion, la comptabilité, le tournage, et la maîtrise de l'outil informatique.

### 2 : Présentation des données de la première hypothèse :

Dans cette partie, nous allons procéder à l'analyse des données de notre première hypothèse: Les PME sont considérées comme un moteur majeur dans la réduction du taux de chômage, et, cela par le nombre important des salariés qu'elles emploient.

**Tableau N°23** : les ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création selon les enquêtés :

<b>Les motifs et les ambitions de création</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Le développement économique local</b>	07	53,84%
<b>Améliorer le marché national</b>	03	23,07%
<b>Par amour</b>	02	15,33%
<b>Indépendamment de ma volonté</b>	01	7,69%
<b>total</b>	13	100%

Source : Résultat de l'enquête.

D'après les chiffres présentés dans le tableau ci-dessus, on remarque que les ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création d'entreprise, se diversifient entre les enquêtés.

L'analyse de ces chiffres nous a permis de constater que, la majorité avec une fréquence de (07) des enquêtés, ont créé leurs entreprises pour développer l'économie locale, comme certains d'entre eux justifient leurs ambitions et leurs motifs « *je veux participer à l'épanouissement de l'économie nationale* », un autre dit : « *je veux créer des emplois directes et indirectes, pour développer l'économie locale, ainsi que la situation sociale de notre société* » ; un autre enquêté qui partage la même idée déclare « *je veux participer au développement économique et social de notre pays ainsi à la création des postes d'emplois* ».

On trouve aussi qu'une parité importante avec une fréquence de (05) de notre population enquêtée, aspire à améliorer le marché national en disant que le souhait d'avoir un marché national fort, qui répond à la demande de la clientèle, comme le témoigne certains enquêtés « *le besoin de marché national aux équipements professionnels de qualité, parce qu'il n'ya pas une garantie sur les produits chinois* ».

Pour ceux qui ont créé leurs entreprises par amour, ils représentent (02) deux des enquêtés en disant : « *j'aime le secteur du Bâtiment, et je veux rester une histoire* », l'autre dit : « *j'ai créé l'entreprise par amour* ». Tandis qu'avec une fréquence de (01), un enquêté nous a dit « *c'est une entreprise publique, donc elle est venue indépendamment de ma volonté* ».

Cette analyse, nous donne l'avantage de comprendre que les ambitions, et les motifs principaux, qui poussent les entrepreneurs à créer leurs entreprises, c'est la participation au développement de la région de Bejaia, d'après les capacités de leurs entreprises, de répondre à la demande du marché local, la création d'emploi, l'innovation, et l'adoption des technologies nouvelles; d'un autre côté, nous constatons qu'une grande volonté s'affiche dans le but de développer le marché national.

**Tableau N°24** : la répartition des objectifs tracés par les enquêtés lors de la création de leurs entreprises :

<b>Les objectifs visés</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>La création d'emploi</b>	09	39,13%
<b>Objectif socioéconomique</b>	07	30,43%
<b>Réalisation de profit</b>	04	17,39%
<b>Avoir son propre travail</b>	03	13,04%
<b>total</b>	23	100%

\*le total est plus de 13 vu la multiplication des réponses par certains enquêtés.

Les données du tableau ci-dessus, montrent que, l'objectif le plus visé par les créateurs d'entreprises, est celui de la création des postes d'emploi avec une fréquence de (09). L'entrepreneuriat devient un levier important pour pallier le chômage en Algérie, elle fait partie des politiques de reconversion que l'Etat veut impulser grâce à des dispositifs tels que l'ANEM, les entrepreneurs qui recrutent à travers cette agence bénéficient des subventions de l'Etat, avec un certain pourcentage pour la paie de ces nouveaux recrutés pendant deux ans. Comme le témoigne certains enquêtés « *mon premier objectif est de créer des postes d'emploi, parce que l'Algérie sans PME, ne peut rien faire, c'est grâce à la PME, que le chômage est réduit en Algérie* », l'autre dit : « *l'entreprise a été créée pour participer à la création d'emploi. Depuis 1979 à nos jours, l'Algérie a changé complètement, parce qu'il ya un essor exceptionnel pour la PME qui réduit énormément le taux du chômage* », suivis par une fréquence de (07) qui ont un objectif socioéconomique disant : « *mon objectif ce n'est pas pour avoir un profit ou bien pour avoir ma propre entreprise, moi je suis humain, j'ai un désir d'améliorer la situation sociale de ma localité, ainsi que pour embaucher les diplômés qui souffrent du chômage* », un autre dit « *mon objectif, c'est d'arrêter les importations des produits vendus très chers, et*

*d'augmenter les exportations, pour le développement socioéconomique de notre pays* », ainsi qu'avec une fréquence de (04) des enquêtés vont réaliser des profits « *j'ai fait mes études supérieures pour créer ma propre entreprise, dont le but est d'assurer un profit* », ainsi, qui vont avoir leur propre entreprise vient en dernier lieu, avec une fréquence de (03) dans la représentation des objectifs tracés.

D'après les renseignements du tableau, c'est que l'objectif de la majorité des enquêtés, c'est la participation à la création d'emploi, donc les entreprises (PME) absorbent un taux de chômage dans la commune de Bejaia.

Donc, les PME sont un levier important dans la création de l'emploi, dans cette région ; grâce à ces entreprises il y a 69 234 emplois qui ont été créé. A cet effet, la tendance constatée ces dernières années dans l'évolution du taux de chômage en Algérie, continue à s'inscrire globalement à la baisse, en raison de la contribution du secteur PME/PMI à créer de l'emploi, plus particulièrement par le secteur privé.

**Tableau N°25** : la représentation des apports des enquêtés en terme de création d'emploi :

<b>Les apports</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Recruter un avantage de personne</b>	10	62,5%
<b>Implanter d'autre unité de production</b>	6	37,5%
<b>total</b>	16	100%

\*le total est plus de 13 vu la multiplication des réponses par certains enquêtés.

D'après les données du tableau ci-dessus, on constate que la plupart des enquêtés sont en train de recruter plus de personne avec une fréquence de (10), l'un des interrogés affirme « *mon entreprise participe excessivement à la création d'emploi, à travers le recrutement de plus de 40 personnes chaque année, par exemple : à court terme (3 mois) il y'aura 10 à 15 employés, à moyen terme (un an) il*

*y'aura 40 employés, et à long terme (3 ans je vais recruter 60 employés... »*, un autre nous a dit *« beaucoup d'apport, l'entreprise emploi plus de 70 ouvriers, et je vais recruter 25 personnes à partir du mois de juin »*, et l'autre dit : *« l'entreprise participe à la création d'emploi directs et indirects, déjà on a convenu de recruter 50 agents de Sécurité maritime dans les trois mois prochains »*. Suivi par ceux qui veulent implanter d'autres unités de production avec une fréquence de (06), l'un des enquêtés dit : *« mes apports en terme de création d'emploi, c'est la création d'une nouvelle entreprise de promotion immobilière »*, et l'autre affirme *« je veux implanter une autre unité de production, et toujours dans la wilaya de Bejaia, parce que je veux participer au développement de ma région »*.

Ces résultats, montrent que la PME de la commune de Bejaia joue un rôle important, dans la résorption du chômage, à travers sa capacité à créer de l'emploi; Cette capacité résulte en fait de la dynamique du secteur de PME, à travers le mécanisme créateur des structures, qui fait continuellement apparaitre de nouvelles PME plus dynamiques, et qui aboutit à une création de plus en plus importante de richesse et d'emploi. Ce n'est donc pas la PME prise individuellement qui explique sa capacité à dynamiser la situation sociale, et économique, mais c'est la PME en tant que secteur.

**Tableau N°26** : la répartition des enquêtés selon leur rentabilité.

<b>La rentabilité d'entreprise</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>rentable</b>	12	92,30%
<b>N'est pas rentables</b>	01	7,69%
<b>Total</b>	13	100%

Source : Résultat de l'enquête.

On conclut que, la majorité des entreprises de notre échantillon sont jugées rentables, avec une fréquence de (12), selon les entrepreneurs, ces entreprises ont su gagner la confiance de leur clientèle, grâce à leur professionnalisme et à leur expérience de ce fait, ils ont réussi à marquer cette rentabilité, comme le témoigne certains entrepreneurs « *au point de vue financier, notre société est solvable, les résultats fiscaux des trois dernières années, à juste titre créditeurs, dénotent notre bonne santé financière, et voilà les chiffres d'affaires des trois dernières années : 2009 (2 649 819 635.00 DA), 2010 (3 207 688 779.00 DA), 2011 (4 551 316 688.00DA)* ». Un autre nous dit « *notre société est rentable son chiffre d'affaires (110 000.000 DA), croyez mes paroles, et ça nous a permis de recruter d'avantage de personnes* », et autre dit : « *pourquoi je suis là, si l'entreprise n'est pas rentable. Dans les trois mois précédents on a vendu 385voitures* ». Ensuite, il ya une minorité d'entreprises qui n'ont pas pu enregistrer une rentabilité avec une fréquence de (01) ce dernière n'arrive pas à atteindre un chiffre d'affaire élevé.

D'après notre enquête auprès de l'entreprises non rentables, le responsable de cette dernière ont avoué que les vraies causes derrière la non rentabilité de leur entreprise, la limitation de la matière première de leurs productions par l'Etat comme: il affirme « *on veut élargir notre entreprise mais, il y a un manque de financement, parce que la matière première est partagée par l'état, elle nous limite au maximum la quantité...il ajoute aussi, la rentabilité viendra lorsque les investissements seront amortis totalement* ».

Durant notre enquête, on a constaté que même les entreprises qui sont rentable se plein de ce problème de limitation de la matière première par l'Etat, ils demandent plus de liberté dans la production.

Donc, on peut dire, l'entreprise rentable peut recruter plus de personnes ainsi elle peut réaliser des extensions, contrairement aux entreprises qui ne sont pas rentables.

Aussi on déduit que, le responsable de cette entreprise non rentable peut améliorer la situation de cette dernière, ce qu'ils demandent c'est une bonne collaboration de la part de l'Etat, parce que la perte d'une entreprise dans la région peut provoquer un déséquilibre, sur le plan économique et social dans cette dernière.

**Tableau N°27** : la répartition des enquêtés selon l'ampleur du marché.

<b>L'ampleur du marché des créateurs d'entreprises</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>National</b>	06	46,15%
<b>Régional</b>	05	38,46%
<b>International</b>	02	15,38%
<b>total</b>	13	100%

Source : Résultat de l'enquête.

On remarque que, la quasi-totalité des entreprises de notre échantillon travaillent sur le niveau national, avec une fréquence de (06), elles arrivent à mettre leurs produits sur toutes les régions du pays, suivi par une fréquence de (05), pour ceux qui travaillent sur le marché régional, et en suite on a une minorité d'entreprises qui travaillent avec les étrangers, avec une fréquence de (02).

Nous constatons, d'après les données de ce tableau que le marché de la plupart des enquêtés, est un marché national, suivi par la deuxième catégorie qui préfère de travailler dans la wilaya uniquement pour certaines raisons, comme le témoigne certains enquêtés « *j'ai des contacts avec des entreprises à l'étranges comme Mali mais je ne veux pas travailler pour les autres, car la wilaya de Bejaia a besoin de nous...* », et l'autre déclare « *je travaille beaucoup plus avec les gens de la wilaya, ce sont des gens de confiance, je n'ai pas confiance à travailler avec les gens hors wilaya* ».

On constate, que la majorité des entreprises de notre échantillon, elles arrivent à circuler leurs produits sur toutes les régions du pays, vus le professionnalisme des entrepreneurs de cette régions, et on présentant des produits de meilleure qualité qu'ils soient destinés directement aux consommateurs ou bien pour les autres industries.

### **3: Résultat des données de la première hypothèse :**

D'après les données recueillies auprès des créateurs d'entreprises de la commune de Bejaia, relative à la première hypothèse, nous ont permis de déduire que les entreprises (PME), de cette commune, participent à la création de postes d'emplois : ainsi elles réduisent sensiblement le taux de chômage ; elles créent une stabilité sociale, la reconnaissance, construire un statut sociale. En se référant aux résultats de l'enquête présentée dans les tableaux précédents, on trouve que, les objectifs principaux des créateurs d'entreprises, est la création d'emploi, ainsi la participation au développement de la région, en menant des projets classer comme premier, non seulement au niveau régional, mais aussi au niveau national.

Indéniablement, l'entrepreneuriat est un moteur de la croissance économique, et la reconnaissance sociale, de ce fait, les responsables cherchent de plus en plus, à apporter de nouvelles idées pour faire face aux différentes contraintes du marché, et on a déduit que, la majorité de ces entreprises occupent une place sur le marché national, et d'autres qui se préparent à s'ouvrir sur le marché international.

Les PME de la commune de Bejaia, ont une place important dans la création et le maintien de l'emploi, en 2012, elles assuraient de l'emploi pour 25,64% de la main d'œuvre.

### Section 2 : présentation et analyse des données de la deuxième hypothèse :

Dans cette partie, nous allons procéder à la présentation et l'analyse des données de notre deuxième hypothèse: les PME jouent un rôle primordial dans l'amélioration de la situation socioéconomique de la wilaya de Bejaia.

#### 1: l'analyse des données de la deuxième hypothèse :

**Tableau N°28** : la contribution à la réalisation des objectifs socioéconomiques de la wilaya de Bejaia

<b>PME réalise des objectifs socioéconomiques</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	11	84,61
<b>Pas vraiment</b>	02	15,38%
<b>total</b>	13	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013.

Les données du tableau ci-dessus, montrent que les entreprises (PME) contribuent vraiment à la réalisation des objectifs socioéconomiques de la commune de Bejaia avec une fréquence de (11), et qu'avec une fréquence de (02) à ceux qui affirment que les PME ne participent pas vraiment à la réalisation des objectifs de la wilaya.

En analysant les résultats du tableau, on trouve que les entreprises (PME) de la commune Bejaia contribuent énormément à la réalisation des objectifs socioéconomiques, comme le témoigne certains enquêtés « *bien sûr les PME réalisent les objectifs de notre région, il ya plusieurs PME dans tous les secteurs confondus qui ont réussi à mettre leurs produits sur le marché local, ce qui a épanoui l'économie de la région ...* », l'autre indique « *sans nous, la wilaya ne peut rien faire ; il ya plusieurs organismes qui font appel à la PME, comme le directeur de*

*l'urbanisme, de l'APC, ainsi le directeur de la DJS... etc. », et l'autre dit : « les PME de Bejaia marquent un essor fort, surtout durant ces dernières années, elles lutent contre le chômage, mais pas totalement... ».*

**Tableaux N°29** : la contribution des PME au développement économique de la commune de Bejaia

<b>Contribution des PME au développement économique local</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	13	100%
<b>Non</b>	0	/
<b>total</b>	13	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

Concernant le poids des PME dans l'économie de la commune de Bejaia certains interrogés soulignent *« oui effectivement, les PME ont un poids dans l'économie de la commune, nous n'avons une puissance de ce secteur des PME, elles jouent un rôle primordial dans notre économie, exemple : les revenus des recettes fiscales de ces PME, et aussi leurs participations à la contribution des infrastructures de base... ».*

Donc, les PME contribuent d'une manière directe au développement de la commune de Bejaia et cela par :

- les aides financières aux différentes associations de la commune par ces entreprises.
- La création de richesse pour la collectivité (impôts).
- La création d'emploi surtout pour la population locale (baisse de taux du chômage).

- Elles développent le territoire sur le plan social, et de bien-être pour ses citoyens.

**Tableau N°30** : la contribution des PME au développement de la localité

<b>Contribution des PME au développement de la localité</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>oui</b>	13	100%
<b>Non</b>	0	/
<b>Total</b>	13	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

Ce qui est concerne la contribution des PME au développement de la commune, toutes les entreprises enquêtées ont presque le même point de vue, certains enquêtées ont souligné « *les PME contribuent d'une manière directe au développement de la commune, cela par le nombre important des salariés qu'elles emploient* », un autre déclare « *évidement les PME participent au développement de la commune, elles absorbent un taux du chômage dans la région..* ».

On déduit que, les PME de la commune de Bejaia, occupent une place très importante dans le développement de cette dernière, car les propriétaires de ces entreprises sont issus de cette localité ; et c'est un devoir pour eux de la rendre attractive et développée.

**Tableau N°31** : l'attitude des enquêtés vis-à-vis de l'établissement des nouvelles perspectives pour leurs entreprises :

<b>L'établissement des perspectives</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	10	76,92%
<b>Non</b>	3	23,72%
<b>total</b>	100%	100%

**Source** : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013.

En analysant ce tableau, nous trouvons que la majorité avec une fréquence de (10), des créateurs d'entreprises sondés ont déjà procédé à leurs perspectives ou ils comptent d'y faire. Tandis que ceux qui n'ont pas encore eu lieu à cette idée, représente (03) de notre population d'enquête.

Les déclarations des enquêtés ayant élaboré de nouvelles perspectives expriment quelque part, leur engagement et leur prétention à ne pas mettre de limite au développement de leur projet, comme certains l'annoncent « *oui, on est en-cours d'offrir une nouvelle gamme de produits, avec les équipements agricoles...* », un autre dit : « *j'ai toujours pensé à l'extension à travers le territoire national à l'entrée dans le marché international pour développer, pourquoi pas, l'économie de notre pays* » ; un autre qui vise d'aller très loin dans son projet annonce « *je compte importer de nouvelles marques d'automobiles pour garantir l'enrichissement de choix de la clientèle, j'ai une volonté d'aller très loin* ».

Cela indique que ces investisseurs sont dotés d'une grande volonté et culture d'investissement, ainsi que le marché qui leur été favorable pour connaître des succès.

Cependant, ceux qui n'ont pas encore atteint ce stade de réflexion expliquent « *tant que je suis encore locataire, je ne peux pas envisager de nouvelles perceptives, je suis condamné par le local...* », L'autre dit « *ce domaine nécessite de*

*travailler avec une population restreinte, pour contourner les risques de faillite... ».*

On peut dire que les énoncés de ces enquêtés sont dus aux difficultés qu'ils retrouvent dans la progression de leurs activités, qui les privent d'entrevoir de nouvelles structures à leurs projets.

Ces résultats, nous donnent la possibilité de synthétiser que l'établissement de nouvelles perspectives, pour toutes sortes d'investissements, dépend d'une étude préalable du marché ; la connaissance et la maîtrise du domaine, ainsi que l'esprit entrepreneurial, permet de s'orienter sur une bonne voie de projet, et de faire face à la concurrence, et de s'adapter l'entreprise d'une façon permanente.

### **2: résultats des données de la deuxième hypothèse :**

Pour la deuxième hypothèse: Les PME constituent un moyen d'impulsion du développement socioéconomique, car elles sont considérées comme pourvoyeuse d'emploi, et luttent même contre la pauvreté.

Les résultats de notre enquête nous montrent que les entreprises (PME), elles ont un rôle important dans la vie socioéconomique de la commune de Bejaia ; ce rôle est particulièrement, plus important dans la création d'emploi, et donc de la lutte contre le chômage et la pauvreté, ainsi elles réduisent les inégalités sociales.

### 3: Pouvoir et avenir d'entreprise :

Dans cette partie, on va exposer l'avis des enquêtés vis-à-vis de l'attitude des entrepreneurs à l'extension de leurs entreprises : le constat des entrepreneurs depuis l'entame de leurs activités, la transmission de leurs entreprises dans l'avenir, et enfin les conseils aux jeunes désirant devenir entrepreneurs.

**Tableau N°32** : l'attitude des enquêtés vis-à-vis à l'extension de leurs entreprises

<b>L'extension de l'entreprise</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	12	92,30%
<b>Non</b>	1	7,69%
<b>Total</b>	13	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

En analysant le tableau ci-dessus, nous trouvons que la majorité avec, une fréquence de (12) des créateurs d'entreprises, ont déjà procédé à l'extension de l'entreprise, comme certains l'annoncent « *oui parce que la demande du marché est plus que le produit fabriqué* », un autre déclare « *oui nous sommes entrain de procéder à l'extension d'entreprise* », et l'autre des interrogés nous a dit « *on est dedans , ce qui nous à permis de recruter plus de personnes...* ». Tandis que ceux qui n'ont pas encore eu lieu de cette idée représentent (01) un enquêté, il nous a dit « *non parce que notre produit satisfait le marché de travail* ».

En observant, que ces acteurs voient qu'ils ont réussi dans leurs domaines, ils ont suffisamment de capacités matérielles, financières et professionnelles pour agrandir leurs entreprises.

**Tableau N°33** : la répartition des enquêtés selon leurs constats depuis l'entame de l'activité

<b>Le constat</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Positif</b>	09	69,23%
<b>négatif</b>	04	30,76%
<b>Total</b>	100%	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

A travers ce tableau, on constate que la grande majorité, avec une fréquence de (09) des enquêtés, ont établi des bilans positifs sur l'activité de leurs propriétés, alors que les autres représentants (04) de l'échantillon global, sont dépités et déçus par les résultats marqués.

Selon les commentaires et les arguments présentés par les enquêtés, nous avons pu dégager deux sortes de constats sur les conséquences de l'activité de leurs entreprises. La première catégorie montre que ses bilans depuis l'entame de l'activité, sont positifs par rapport aux profits que l'entreprise encaisse, grâce à l'extension et l'évolution qu'elle a connues, ainsi que son rôle dans la création d'emploi et la satisfaction de sa clientèle qui augmente de plus en plus « *j'ai nourri plus de 200 familles, donc j'ai un rôle de lutter contre le chômage, je me sens bien et très heureux depuis la création de l'entreprise...* », l'autre dit « *l'activité est toujours en progression* », un autres des interrogés nous a dit « *je constate que les PME créent plus d'emplois que les grandes entreprises* ».

La deuxième catégorie se montre anxieuse vis-à-vis de ses réalisations dont les constats enregistrés sont complètement négatifs « *l'entreprise ne fonctionne pas bien, cette situation est inattendue, c'est difficile d'aller loin devant les grandes boites...* ».

Un autre créateur dit : « *l'environnement économique est défavorable à l'investissement, il est facile d'acquérir les équipements les plus sophistiqués, mais le milieu dans lequel évolue l'entreprise est plus lent et plus bureaucratique, un exemple simple ; une entreprise commence à produire et commercialise durant plus de 12 mois et le registre de commerce n'est toujours pas prêt* », et un autre dit « *l'administratif n'est pas au service du productif* ». Ces conséquences peuvent être expliquées par la négligence d'une étude antérieure du terrain d'investissement, et sans procéder à la supposition des pépins qui peuvent se dégager.

**Tableau N°34** : l'opinion des enquêtés vis-à-vis de la transmission de leurs entreprises

<b>Transmission de l'entreprise</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Oui</b>	11	84,61%
<b>Pas moi qui décide</b>	2	15,38%
<b>total</b>	13	100%

Source : élaboré par nous même d'après l'enquête réalisée du 1/04/2013 au 28/04/2013

Selon le tableau ci-dessus, nous constatons que l'idée de transmission de l'entreprise chez nos enquêtés est dominante avec une fréquence de (11) ; par contre une autre catégorie qui présentent (02), n'a pas le pouvoir de décider de transmettre l'entreprise.

Les résultats requise sur l'opinion des enquêtés vis-à-vis de la passation de l'entreprise, expriment l'indulgence de la majorité sur l'avenir de leurs familles c'est-à-dire, qu'ils essayent de léguer l'entreprise aux membres de la famille afin de préserver toujours le patrimoine familial « *je travaille avec on fils, il est très compétent, donc les clés seront à lui à l'avenir pour qu'il puisse la garder* ».

L'autre dit « *je suis le directeur, mon frère c'est le gérant, donc les clés seront à lui à l'avenir, parce que mon fils est encore jeune* ». Cette notion signifie aussi que certains entrepreneurs s'inquiètent de l'avenir financier de leurs descendants « *l'avenir de l'entreprise sera entre les mains des fils de la famille pour assurer toujours les sources de financements, il faut souvent penser à la stabilité financière de la famille* ». De l'autre côté, cette idée ne se manifeste pas à présent chez certains enquêtés, parce qu'ils sont des directeurs généraux pour des entreprises publiques « *il ya des organes de gestion qui décident l'avenir de l'entreprise* ».

Cela signifie que l'entrepreneuriat est un monde de priorités. Donc, chaque investisseur envisage la méthode adéquate pour la conduite de sa propriété.

**Tableau N°35** : les conseils aux jeunes désirants devenir entrepreneurs

<b>Nature des conseils</b>	<b>F</b>	<b>%</b>
<b>Etre sérieux, crédible et compétent dans le travail</b>	8	40%
<b>Avoir assez d'informations sur la fiscalité et les modalités juridiques</b>	7	35%
<b>Avoir l'expérience et la maîtrise du domaine, ainsi que le savoir faire</b>	5	25%
<b>total</b>	20	100%

\*le total est plus de 13 vu la multiplication des réponses par les enquêtés.

En observant ce tableau, on trouve qu'une fréquence de (08) des interrogés conseillent aux jeunes désirants devenir créateurs d'entreprises, par le sérieux et la crédibilité, ainsi d'avoir des compétences, et une fréquence de (07) de notre échantillon, leur recommandent un bagage sur les modalités et les procédures de

création, ainsi que d'avoir des informations sur la fiscalité. Par contre (05) des enquêtés les incitent à se doter d'une bonne connaissance du domaine pour devenir entrepreneur.

Les réponses enregistrées sur cet aspect, nous laissent comprendre que le principe du sérieux, de crédibilité et de compétence sont des exigences inévitables pour celui qui veut devenir entrepreneur, parce que sans ce principe ; on ne parviendra jamais à voir son projet se réaliser, comme les interrogés l'attestent « *il faut tout d'abord être sérieux, crédible et compétent pour s'engager dans une affaire* », et un autre affirme « *il faut commencer par le sérieux, la crédibilité avant d'entamer la mission, être compétent et aimer ce que l'on fait, si non on réussira jamais* ».

Nous avons remarqué aussi que le cumul d'informations sur les différentes soumissions à la fiscalité et modalités de création, suivis d'avantages ceux qui souhaitent réaliser leurs projets dans les conditions explicite, d'où les conseils de certaines enquêtés qui affirment « *avoir des informations sur la fiscalité est un système pour l'organisation des affaires administratives de l'entreprise* », l'autre dit : « *s'informer sur la fiscalité permet d'éviter l'ambiguïté et les cas d'échec* », c'est-à-dire que ce type de renseignement a une grande utilité pour avoir du bon fonctionnement de l'entreprise sur le plan administratif.

Enfin, le savoir faire et la maîtrise du domaine, est suggérée aux nouveaux investisseurs qui préparent leurs projets, dont le but, est de s'intégrer aisément dans le milieu, et pour bien maîtriser l'activité et gagner plus du temps qui est une notion très valorisée chez certains enquêtés qui disent « *la connaissance du domaine permet d'aller très loin dans la réalisation du projet, ca nous permet d'économiser plus de temps et des efforts aussi* ».

L'autre affirme « *le savoir faire et la connaissance du domaine facilitera le suivi des démarches à la création* », cela veut dire que la maîtrise du domaine est un facteur indispensable dans la trajectoire de la création d'entreprise.

Ces résultats nous montrent que les conseils données par les enquêtés aux novices qui s'apprêtent à aborder le domaine de l'entrepreneuriat, se résument dans le sérieux et la crédibilité, l'information sur l'investissement et être du domaine.

Donc, nous pouvons dire que les conseils proposés par les entrepreneurs enquêtés aux novices investisseurs, nous donnent l'impression qui il est préférable et nécessaire de se mobiliser sur tous les niveaux pour aspirer à la précession d'une structure entrepreneuriale.

### **4: résultats des données des deux hypothèses :**

Après avoir effectué notre étude sur le thème : le rôle des PME dans la création d'emploi.

L'analyse des entretiens effectués avec Les créateurs des entreprises dans la commune de Bejaia, elles nous ont donné la possibilité de vérifier les deux hypothèses élaborées au début de l'étude.

En effet, l'analyse des informations qu'on a recueillies, par cette enquête, nous a permis de constater que, les ambitions et les motifs qui poussent les investisseurs à créer l'entreprise, c'est la participation à l'épanouissement de l'économie nationale.

A cet effet, on a confirmé que l'objectif des créateurs d'entreprise est de créer les postes d'emplois, l'enquête aussi nous a montré de distinguer l'attitude des entrepreneurs vis-à-vis les dispositifs mis par l'Etat pour la création d'entreprise, ils affirment que l'Etat facilite la création, mais la bureaucratie dans notre pays empêche

la concrétisation et l'accomplissement de tout dispositif.

A cet effet, l'analyse des données rassemblées sur la contribution des PME à la création d'emploi, nous a autorisés de procéder à l'interprétation, et la présentation des résultats, qui se résument dans les points suivants :

- Les PME ont beaucoup apporté à la population locale, grâce aux milliers de postes d'emplois stables et durables créés, engendrant stabilité et bien-être globale à de nombreuses familles, niveau de vie décent, gamme de produits sur le marché, le développement de la PME fait de la commune de Bejaia une région dynamique et attractive. Cet essor des PME a fini par avoir des retombées positives, dépassant les frontières locales pour toucher l'espace régional et national.
- Les PME contribuent d'une manière directe au développement de la commune de Bejaia, et, cela, par le nombre important des salariés qu'elles emploient.
- Notre étude sur les PME dans la commune de Bejaia, nous a montré que ces PME, jouent un rôle important dans la vie socioéconomique ; elles participent activement dans la dynamique économique à travers la création de la richesse l'innovation, la fourniture des biens et services et surtout à la résorption du chômage.
- la PME joue un rôle important dans la résorption du chômage, à travers sa capacité à créer de l'emploi. Cette capacité résulte en fait de la dynamique du secteur de PME, à travers le mécanisme créateur des structures qui fait continuellement apparaitre de nouvelles PME, plus dynamiques et qui aboutit à une création nette de plus en plus importante, de richesse économique et sociale, et d'emploi.
- Les objectifs visés par les créateurs des PME, renferment la création d'emploi et l'épanouissement de l'économie national.

- Les PME, sont la source de la plus part des nouveaux emplois, et en améliorant ainsi le niveau de vie de la population, à travers la distribution de revenus tandis que les grandes entreprises licencient et compressent le personnel.
- Elles développent le territoire sur le plan social, et le bien être pour ses citoyens.
- Elles rendent le territoire plus attractif pour l'homme, d'après ses capacités à attirer les activités nouvelles, et les facteurs de production mobiles (capitaux équipements, entreprise,...).
- La diversité des difficultés rencontrées par les créateurs d'entreprises, comme la lourdeur des procédures administratives (traitement des dossiers...) l'existence de la bureaucratie, et l'existence du réseau informel.

# **Conclusion**

D'après notre étude réalisée sur la contribution des PME à la création d'emploi nous avons su, que les réformes économiques qu'a connu l'Algérie, depuis les deux dernières décennies, ont donné lieu à l'apparition de plusieurs organismes d'aide, et de soutien de l'investissement dans le secteur privé.

En Algérie, l'attention vis-à-vis de la PME a été relativement tardif du moins en comparaison aux pays voisins. La PME n'a commencé à avoir du champ qu'à partir des années 90 ; depuis, la PME n'a cessé d'évoluer, et d'enregistrer des résultats intéressants à la faveur des différents actions consentis par l'Etat, en commençant par le code d'investissement de 1993, passant par la création du ministère des PME, et en arrivant diverses nouvelles mesures.

Toutes ces mesures, ont comme objectifs de contribuer au développement de la PME en facilitant le fonctionnement, en l'aidant et en l'encourageant à exploiter ses potentialités, en matière de création de richesse et d'emploi. Comme nous l'avons vu dans le quatrième chapitre, la PME a contribué largement à réduire le chômage à travers sa capacité à créer de l'emploi, en créant plus d'emploi que le reste des entreprises.

La wilaya de Bejaia n'est pas à l'écart de cette dynamique, elle compte sur son territoire un nombre appréciable de PME, (en 2011, Bejaia est classée quatrième à l'échelle nationale par le nombre de PME qui y sont localisées), Néanmoins ces entreprises sont inégalement réparties sur le territoire de la wilaya ; la commune de Bejaia reste la commune qui recèle la plus forte proportion de PME, et cela peut s'expliquer par la disponibilité des infrastructures de base, l'existence d'une zone industrielle mieux aménagée, et le relief qui parait aussi comme un facteur important...

Les PME de la région, jouent un rôle fondamental dans le processus du développement socioéconomique, à travers sa capacité de création d'emploi et de richesse, c'est du moins ce qui s'est dégagé de l'enquête que nous avons menée dans le cadre de ce mémoire. Il reste que leur (les PME) développement, se heurte à quelques entraves notamment le problème du foncier, du financement bancaire, la bureaucratie...si ces contraintes, venaient à être levées c'est l'activité économique, et le bien être social, qui se seront les plus grands bénéficiaires.

# Liste bibliographique

## Liste bibliographique

### Les ouvrages sur le thème:

1. BELLON BERTRAND, L'novation créatrice, édition economica, Paris, 2002.
2. DEMONTLIBERT CRISTIANE, La violence du chômage en Algérie, édition presses universitaire de Strasbourg, 2010.
3. DOKOU GERAD-KOKOU et BAUDOUX MOURICE et autres L'accompagnement managérial et industriel de la PME, l'harmattan, Paris, 2000.
4. FERONE GENEVIVE et GENEVIVE DEBAS GENEVIVE et autres, Ce que développement durable veut dire, édition d'organisation, Paris, 2004.
5. GOUNNEZIAME SMAIL, Le mal Algérien : économie politique d'une transition inachevée, 1962-1994.
6. JULIEN PIEERE-ANDRE et MARCHESNAY, L'entrepreneuriat, édition economica, Paris, 1996.
7. LEGARE CHRISTINE, Quels emplois pour les PME ? Etude sur les PME et l'emploi en France, 1<sup>er</sup> édition, Paris, 2007.
8. LEVRATTO NADINE, Les PME définition, rôle économique et politique publique, 1<sup>er</sup> édition, Boeck, Paris, 2009.
9. LIABES DJILLALI, Capital prive et patrons d'industrie en Algérie 1962-1982 l'Algérie, avril 1984.
10. MARUANI MARGARET et REYNAUD EMMANUELE, Sociologie de l'emploi, 3<sup>eme</sup> édition, la découverte, Paris, 2004.
11. SAUVY ALFRED, La machine et le chômage : progrès technique et l'emploi Paris, Francis Lefebvre, 1980.
12. TORRES OLIVIE, PME de nouvelles approches, édition economica, Paris, 1998.
13. WITTERWULGHE ROBERT, Les PME une entreprise humaine, 2<sup>eme</sup> tirage Boeck, Paris, 2008.

## **Les dictionnaires :**

14. BIALES. C et BIALES. M et autres, **Dictionnaire d'économie et des faits économique et sociaux contemporains**, Foucher, Paris, 1999.

15. BLAISE RODOLPHE, **Dictionnaire d'économie et de sciences sociales**, édition Marketing, Paris, 2005.

16. DIALES. C et BIALES. M et autres, **Dictionnaire d'économie et des faits économiques et sociaux contemporains**, édition Foucher, Paris, 1996.

17. SILEM AHMED et ALBERTINI JEAN MARIE, **Lexique d'économie**, 7<sup>eme</sup> édition, Dalloz, Paris, 2002.

18. Le petit Larousse, France, avril 2003.

## **Guides méthodologiques :**

19. AKTOUF OMAR, **Méthodologie des sciences sociales et approches quantitatives des organisations à la démarche classique et une critique**, édition Presses de l'université du Québec, 1987.

20. ANGERS MAURICE, **Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines**, édition casbah d'Alger, 1997.

21. BERNARD CLOUDE, et MADELAINE GRAWITZ, **Lexiques des sciences sociales**, 7<sup>eme</sup> édition, Dalloz, Paris, 2000.

22. BERTHIER NICOLE, **Les techniques d'enquêtes en sciences sociales: méthodes et exercices corrigés**, Armand colin, Paris, 2010.

23. DEPELTEAU FRANCOIS, **La démarche d'une recherche en sciences sociales et humaines : de la question de départ à la communication des résultats**, 4<sup>eme</sup> tirage, édition Boeck, Canada, 2005.

24. GOTMANI ANN, **L'enquête et ses méthodes**, 2<sup>ème</sup> édition, Armand Colin, Paris 2007.

25. MACE GORDAN, **Guide d'élaboration d'un projet de recherche**, 2<sup>ème</sup> édition, Boeck université, 1988.

26. MADELAIN GRAWITZ, **Méthodes des sciences sociales**, 11<sup>ème</sup> édition, Dalloz, Paris, 2001.

27. PERETZ HENRI, **Les méthodes en sociologie: l'observation**, la découverte, Paris, 1998.

28. RAYMON QUIVY et LUCVAN CAMPENHOUDT, **Manuelle de recherche en sciences sociales**, 2<sup>ème</sup> édition, Paris, 1988.

### **Les revues et publication :**

29. JULIEN PIERR-ANDRE, « Trente ans de théorie en PME : de l'approche économique à la complexité », 75<sup>ème</sup> congrès de L'ACFAS, 10-11 mai 2007, Trois-Rivières.

30. SIAB MUSATTE MAHMED, « La situation sociale en Algérie IN monde Arabe Maghreb-Machrek », **revue**, trimestriel N°167, France, mars 2000.

31. Bureau international de travail (BIT), « Marché de travail et emploi en Algérie », **revue de BIT**, 2003.

32. Direction générale pour l'emploi et de l'insertion, « Quatre (04) nouveaux dispositifs pour l'emploi en 2004 », **revue**, janvier 2004.

33. Direction générale pour l'emploi et de l'insertion, « Quatre (04) nouveaux dispositifs pour l'emploi en 2004 », **revue**, 22 octobre 2003.

34. Direction générale de trésor, « Les PME en Algérie et les politiques de soutien à leur développement », **revue**, Algérie, 2012, P 01-P 04.

35. Ministère de l'emploi et de solidarité national : « Principaux indicateurs statistiques », revue, mars 2005.
36. Revu de presse, « avec 10% du PIB pour les transferts sociaux : L'Algérie bien partie pour atteindre les OMD », Alger, 14 février 2011.
37. BOUYACOUB AHMED, « Les PME en Algérie : quelles réalités ? », Document de travail GRIOT, édition l'harmattan, 2004.
38. GHARBI SAMIA, « Les PME /PMI en Algérie : Etat des lieux », Cahiers du lab.RH-document de travail, N°238, université du littoral cote d'opale, mars 2011.
39. BOUYACOUB AHMED, « La PME, dynamisme économique et territorial », Colloque international sur la gouvernance et développement de la PME, organisé les 23, 24 et 25 juin 2003.
40. OCDE : « Les petites et moyennes entreprises : force locale, action mondiale », juin 2000.
41. La nouvelle définition des PME, guide de l'utilisateur et modèle de déclaration, journal officiel de l'union européenne, 2006.
42. Recommandation 2003/361/CE adoptée par la commission européenne concernant la définition de la PME, journal officiel N°L123 du mai 2003.
43. Journal officiel de la république Algérienne N°77, 15décembre 2001, chapitre II, article 4.
44. Le gouvernement veut booster les recrutements, journal El-Wantan, N°5291, mercredi 2 avril 2008.
45. Journal officiel de la république Algérienne N°55 du 09 juillet 1974.
46. Journal officiel de la république Algérienne, N°06 du 07 février 1984.



# **Annexes**

## **Guide d'entretien**

### **Les données personnelles :**

- 1- Quel est votre âge ?
- 2- Votre situation matrimoniale ?
- 3- Quel est votre niveau d'étude ?
- 4- Le lieu d'habitation ?
- 5- Est-ce que vous avez suivi des formations ? si oui dans quels domaines ?

### **Identification et caractéristique de l'entreprise :**

- 1-Quelle est la nature de votre entreprise ?
- 2-Quelle est la date de sa création ?
- 3-Quia financé votre projet de création de votre entreprise ?
- 4-Quelle est la forme juridique de votre entreprise ?
- 5-Quelle est l'activité exercée au sein de votre entreprise ?
- 6-Le domaine suivi est-il le votre ?
- 7-Quel est le nombre de vos salariés ?

➤ **question sur la PME et la création d'emploi :**

1-Quelles sont vos ambitions et les motifs qui sont à l'origine de la création de votre entreprise ?

2-Dans quel objectif avez-vous crée cette entreprise ?

3-Quelle sont vos apports en termes de création d'emploi ?

4-est-ce que votre entreprise est rentable ?si non pourquoi ?

5-Quel est l'ampleur de votre marché ?

**Question sur la PME et son impact sur l'amélioration de la situation des objectifs socioéconomique de la commune de Bejaia :**

1- pensez vous que les PME contribuent a la réalisation des objectifs socioéconomique de la commune de Bejaia ?

2- est ce que le secteur PME a un poids dans l'économie de votre localité ?

3- est ce que les PME contribuent au développement de votre localité ?

4- avez-vous établit des nouvelles perspectives pour votre entreprise ?

**Pouvoir et avenir de l'entreprise :**

1. Pensez-vous à l'investissement et à l'extension de votre entreprise dans l'avenir ? sinon pourquoi ?

2. Globalement, qu'est ce que vous avez constaté durant toute cette période d'activité ?

3. Dans l'avenir, a qui pensez-vous transmettre l'entreprise ?pourquoi ?

4. Quel conseil donnerez-vous pour un jeune entrepreneur désirant créer une entreprise ?